

Université de Montréal

La rationalité paysanne dans le Québec préindustriel : une approche  
historiographique

par Marc-André Laramée

Département d'histoire - Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du  
grade de maître ès arts, option histoire au collégial.

2 Juillet 2014

© Laramée, Marc-André, 2014.

## Résumé

La question de la rationalité socioéconomique propre aux paysans canadiens-français occupe dans l'historiographie canadienne du Québec rural préindustriel une place de choix, ayant été invoquée tour à tour pour glorifier ou condamner une population aux pratiques jugées à bien des égards différentes de celles des sociétés anglo-saxonnes nord-américaines. Néanmoins, aussi importante soit-elle, cette problématique a rarement été abordée de front par les historiens, qui ont plutôt choisi de l'inclure en filigrane d'interprétations plus ciblées de réalités connexes. Dans cette optique, nous nous proposons dans ce mémoire de dégager, par le biais de l'analyse critique d'un échantillon de productions historiques représentatives des courants plus généraux dont elles sont issues, les principales représentations de la rationalité socioéconomique paysanne véhiculées par les historiens canadiens (tant francophones qu'anglophones) depuis 1960, de les expliquer à la lumière des particularités des contextes dans lesquels elles ont été produites ainsi que d'en retracer le parcours historiographique. Cette démarche nous a permis de constater clairement l'existence de trois paradigmes interprétatifs ayant successivement dominé le discours historique sur la question depuis 1960. Cette évolution, si elle s'accorde bel et bien au rythme du progrès méthodologique de la science historique, présente toutefois plusieurs originalités fermement ancrées dans les particularités du contexte dans lequel elle s'est déroulée, dont les principales sont la question nationale, la dichotomie ethno-linguistique de l'historiographie canadienne et la portée sociale significative des interprétations proposées.

**Mots-clés** : historiographie, Québec préindustriel, paysannerie, rationalité, mentalité, économie rurale, rapports sociaux.

## Abstract

The issue of French-Canadian peasants' socio-economic rationality holds a place of choice in the Canadian historiography of rural Quebec, having been used both to glorify and condemn the behavior of a population considered to be in many respects different from its Anglo-Saxon neighbors. However, as important as it may be, this subject has rarely been addressed directly by historians, who instead chose to study it indirectly as part of more targeted interpretations of its related realities. We therefore aim in this study to identify, through the critical analysis of a number of historical productions we believe to be representative of the broader currents from which they derived, the main representations of the French-Canadian peasants' socio-economic rationality conveyed by Canadian historians (both anglophones and francophones) since 1960, to explain them in the light of the particular contexts in which they were produced, as well as to trace their historiographical fate. This approach allow us to clearly see the existence of three interpretative paradigms that have successively dominated the historical discourse on the issue since 1960. This trend, even though it indeed follows the rhythm of methodological progress in history, is also firmly rooted in the peculiarities of the context in which it took place, the main ones being the omnipresence of the national debate, the ethnolinguistic dichotomy of Canadian historiography and the significant social impact of the proposed interpretations.

Keywords : historiography, preindustrial Quebec, peasantry, rationality, mentality, rural economy, social relations.

# Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières.....	iv
Introduction .....	1
Chapitre 1 : La rationalité paysanne dans l'organisation des activités économiques rurales. ..	6
1.1 <i>Fernand Ouellet et la thèse du retard.</i> .....	8
1.2 <i>L'analyse néo-classique et la critique de la thèse "ouelletienne".</i> .....	11
1.3 <i>Pour dépasser la dichotomie - articulation des logiques économiques paysannes.</i> .....	19
1.4 <i>Élaboration de nouveaux cadres théoriques.</i> .....	30
Chapitre 2 : La rationalité paysanne dans les processus de transmission des avoirs familiaux. .....	37
2.1 <i>Liberté, ou égalité et fraternité ?</i> .....	39
2.2 <i>Générosité bien ordonnée commence par... ?</i> .....	48
2.3 <i>L'exclusion: pour le meilleur ou pour le pire?</i> .....	56
Chapitre 3 : La rationalité paysanne dans les conflits et rapports sociaux à la campagne. ....	62
3.1 <i>La vision traditionnelle: le conflit comme anomalie.</i> .....	63
3.2 <i>Le paysan : un animal politique.</i> .....	67
3.3 <i>Dynamique communautaire, solidarité familiale et culture paysanne.</i> .....	73
3.4 <i>Paysans et notables : la hiérarchisation sociale dans les communautés rurales.</i> .....	80
Chapitre 4 : La rationalité paysanne au fil du temps : tentative de synthèse. ....	87
4.1 <i>La voix d'une époque? L'influence déterminante de Fernand Ouellet.</i> .....	88
4.2 <i>Un paysan en plein changement.</i> .....	95
4.2.1 <i>Un Québec en révolution.</i> .....	95
4.2.2 <i>Influences américaines...</i> .....	97
4.2.3 <i>et extérieures...</i> .....	100
4.2.4 <i>Un nouveau consensus : une rationalité contextualisée et pragmatique.</i> .....	103

4.3 <i>La paysannerie : entre classe sociale et grande famille?</i> .....	111
4.4 <i>Une troisième voie?</i> .....	119
Conclusion.....	124
Bibliographie .....	132

## Introduction

Des multiples obstacles auxquels a de tout temps été confrontée l'étude du passé, le principal est sans aucun doute l'infranchissable distance cognitive séparant l'intellect du chercheur de ceux de ses objets d'études. Véritable fantasme professionnel commun à tous les historiens, la volonté de supprimer ce gouffre, ou à tout le moins d'en réduire au maximum l'amplitude et la portée, a au cours des siècles stimulé une innovation méthodologique et conceptuelle ayant atteint son apogée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle avec l'essor d'une histoire dite des « mentalités ». Cette pratique, « l'histoire des formes de pensées, de croyances et de sentiments spécifiques à chaque époque »<sup>1</sup>, mise en valeur et diffusée essentiellement à travers l'influence de l'École de Annales française (par les travaux fondateurs de Marc Bloch et Lucien Febvre), a par la suite évolué de manière inégale : reculant au cours des années 1950 devant l'histoire économique et sociale alors en émergence, réapparaissant, triomphante, au cours de la décennie 1960, pour ensuite s'écrouler (provisoirement?) sous le poids de la critique<sup>2</sup>. Or, malgré les revers de fortune de cet ambitieux projet d'étude du passé, il n'en demeure pas moins que ses acquis ont contribué, et contribuent toujours, à doter la pratique historique d'un ensemble d'outils conceptuels et analytiques dont l'importance ne saurait être négligée.

Au Québec, l'histoire des mentalités, comme d'ailleurs l'histoire culturelle à laquelle elle se rattache implicitement, n'aura néanmoins jamais vraiment occupé de place prépondérante dans l'historiographie, et ce malgré l'influence importante exercée par l'École des Annales sur la science historique québécoise. Ce constat est encore plus vrai en ce qui concerne l'époque préindustrielle, moins riche en matériel susceptible de se prêter à un tel type d'analyse. Toutefois, un champ d'étude au moins semble faire exception à cette règle :

---

<sup>1</sup> Définition tirée de Florence Hulak, *En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités?*, Philonsorbonne, Publications de la Sorbonne, n°2, année 2007-2008, pp. 89-109.

<sup>2</sup> Dont la plus acerbe est sans doute celle formulée par G. E. R. Lloyd, dans *Pour en finir avec les mentalités*, trad. Franz Regnot, Paris, La Découverte/Poche, 1996. *Demystifying Mentalities*, Cambridge University Press, 1990.

celui des sociétés paysannes rurales du Québec d'avant 1850. Vers la mi-20<sup>e</sup> siècle, en effet, commence à émerger du milieu historien alors en voie de professionnalisation un intérêt de plus en plus poussé pour les « particularités culturelles » des populations canadiennes-françaises d'alors. Il découle, pour l'essentiel, du débat sur l'évolution de la société canadienne-française durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle et des nombreuses tensions sociales, économiques et politiques qui l'ont caractérisé. Nos ancêtres étaient-ils culturellement handicapés, et donc incapables de réagir aux bouleversements inhérents à cette période, où étaient-ils au contraire aptes à y faire face, mais contrecarrés par des facteurs extérieurs? Dans un contexte où ils faisaient sans aucun doute écho aux préoccupations grandissantes quant à la précarité du statut socio-économique des Canadiens francophones à l'orée de cette période qu'il est encore pertinent d'appeler (quoique avec beaucoup de circonspection) la Révolution tranquille, il n'est pas étonnant que ces questionnements à l'origine plutôt secondaires aient gagné en importance jusqu'à devenir l'une des pommes de discorde majeures de l'historiographie québécoise et canadienne.

C'est la volonté de faire le point sur les acquis de ce riche débat ainsi que sur les questions qu'il soulève qui nous amène à entreprendre ce projet de mémoire. En effet, en parcourant la littérature existante sur la question, nous avons pu constater qu'il n'existait actuellement aucune somme valable précisant l'état de la recherche sur les mentalités paysannes dans le Québec rural préindustriel, et ce malgré l'importance historiographique de la question. Or, alors qu'en ce début de 21<sup>e</sup> siècle les progrès de la discipline historique et des outils à sa disposition ouvrent aux chercheurs des horizons nouveaux – qu'on pense par exemple aux paradigmes analytiques récemment suggérés par l'histoire post-coloniale ou encore transnationale, à la multiplication des opportunités d'histoire comparative et de collaboration interdisciplinaire permises par le développement fulgurant des technologies de communication à l'échelle internationale, etc. -, il nous a semblé qu'un tel travail de synthèse était pertinent, dans la mesure où il pourrait permettre la réactualisation de problématiques longtemps perçues comme stériles mais qui à notre sens gagneraient à être abordées sous de nouveaux angles. Comme il serait irréaliste d'espérer en arriver à un état de la question exhaustif dans les limites de ce mémoire, nous avons fait le choix de n'en aborder qu'un

aspect particulier, à savoir la rationalité paysanne dans le Québec préindustriel. Notre objectif, au terme de cette étude, est de pouvoir en arriver à réaliser une interprétation critique et synthétique de l'évolution des représentations par les historiens de cette réalité conceptuelle ainsi que du savoir sur la question jusqu'à son état actuel.

### **Définition de l'objet d'étude**

Qu'entend-on, exactement, par « rationalité »? Dans le cas qui nous occupe, ce terme est utilisé pour faire référence aux systèmes de pensées et d'action cohérents caractéristiques de groupes humains donnés. La définition de ce concept est double, puisqu'il englobe à la fois des moyens d'action et la réflexion qui les sous-tend. Expliquons-nous :

Il s'agit, d'une part, de l'ensemble des moyens (actions, pratiques, stratégies) employés par un acteur, parce que subjectivement jugés optimaux, pour atteindre des objectifs prédéfinis. Néanmoins, dans la mesure où ces objectifs ne sont pas donnés, mais bien construits par chaque acteur en fonction des possibilités et contraintes contextuelles auxquelles il est soumis, on entend également par « rationalité » le processus de construction par chacun des objectifs qu'il désire poursuivre. Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix choisi de nous concentrer plus particulièrement sur la dimension « sociale » de la rationalité, c'est-à-dire en tant qu'elle s'applique à la définition des rapports qu'ont les individus entre eux ainsi qu'avec les diverses institutions (économiques, politiques, culturelles, etc.) dont se compose leur univers de référence.

Le groupe d'acteurs auquel nous nous intéressons en particulier est la paysannerie canadienne-française du Québec préindustriel. La définition du « paysan » que nous retenons ici est la même que celle généralement acceptée par l'historiographie : un résident d'un milieu rural, dont l'activité économique principale est l'exploitation, directe ou par le biais du travail salarié, des ressources naturelles locales ou régionales. Sont donc exclus par cette définition tous les ruraux dont l'activité économique principale relève des secteurs secondaire ou tertiaire (nobles, ecclésiastiques, marchands, artisans, praticiens des professions libérales, etc.). Selon cette définition, la grande majorité de la population



canadienne-française du Québec préindustriel peut ainsi être considérée comme paysanne ; en effet, s'il existe bien d'importantes variations géographiques et économiques entre régions, communautés et foyers, on considère généralement qu'il est possible de reconnaître à la paysannerie une certaine homogénéité socioculturelle, dont la notion de rationalité est partie intégrante. Cette homogénéité relative, à ne pas confondre avec une égalité de la richesse et des statuts, est le produit d'un système social qui perdure jusqu'à l'aboutissement des bouleversements introduits par la pénétration du capitalisme dans les campagnes. La persistance dans la longue durée de ce système social justifie ainsi la pertinence de cette étude d'un groupe aussi large sur une aussi longue période.

Dans cette optique, une « représentation de la rationalité paysanne » peut donc être définie comme étant un modèle, construit par l'historien à partir d'indicateurs observables, de l'arrière-plan conceptuel d'après lequel un paysan détermine des objectifs et les stratégies optimales pour les atteindre. Or, si l'existence d'une ou de plusieurs « rationalités » agissant comme des filtres à travers lesquels le paysan québécois reçoit, interprète et utilise l'information qu'il tire de son univers a toujours fait plus ou moins consensus chez les historiens du Québec, la nature profonde de ce processus a été et est toujours sujette à débat. Quel était précisément le bagage mental typique d'un paysan? À quel point ce bagage était-il propice, ou au contraire défavorable, à l'intégration aux structures de la société globale? Plusieurs générations d'historiens ont tenté, et tentent encore aujourd'hui, de répondre à ces questions ainsi qu'à d'autres, apparentées. Ce faisant, ils en sont venus à élaborer, tant dans leurs monographies que dans leurs travaux de synthèse, divers portraits de la rationalité paysanne qu'ils ont par la suite intégrés à des argumentaires plus généraux sur la nature de l'évolution de la société québécoise. Tour à tour discutés, critiqués et remis en question, ces modèles, (qu'ils soient explicites ou implicites) ainsi que les conceptions plus générales qu'ils ont inspirées à leurs tenants, ont eu un impact considérable sur notre manière d'envisager l'univers de nos ancêtres.

## Démarche et méthode

Notre analyse se limitera, comme nous l'avons déjà mentionné, à l'historiographie canadienne (française et anglaise), de 1960 à aujourd'hui, traitant de la paysannerie du Québec rural préindustriel. Néanmoins, cette somme documentaire étant très substantielle, nous avons donc dû choisir, parmi tout le matériel disponible, celui qui nous semblait le plus à même de nous permettre d'atteindre nos objectifs. Plus précisément, nous avons décidé de nous concentrer sur trois thématiques particulières qui, à notre sens, sont particulièrement révélatrices des conceptions de la rationalité paysanne admises par les différents auteurs et courants : le mode d'organisation des activités économiques rurales, les processus de transmission des savoirs familiaux, ainsi que la dynamique des conflits sociaux, économiques et politiques en milieu rural.

Nous soumettrons les travaux choisis à un traitement analytique et critique visant trois objectifs généraux. En premier lieu, nous nous efforcerons d'identifier, pour chacun des thématiques retenues, les principales caractéristiques de la représentation de la rationalité paysanne élaborée dans le cadre des travaux examinés. Les chapitres 1, 2 et 3 seront ainsi consacrés à cet exercice.

Par la suite, nous tenterons dans le quatrième et dernier chapitre de catégoriser ces construits ainsi que d'en déterminer les origines en examinant tant les outils, méthodes et réflexions choisis que influences scientifiques, politiques, historiographiques ou autres subies par les auteurs. Outre les travaux sélectionnés, cette démarche nous amènera bien sûr à explorer les contextes nationaux (qu'ils soient historiographiques ou historiques) qui entourent ces débats, mais également le contexte international. Ce dernier joue un rôle non négligeable compte tenu notamment de l'influence américaine sur notre historiographie et de l'importance qu'ont pris dans le domaine de l'histoire rurale depuis 1960 les échanges internationaux.

## Chapitre 1 : La rationalité paysanne dans l'organisation des activités économiques rurales.

La nécessité pour une société de produire les biens et les services nécessaires à sa survie en exploitant les ressources que des hasards géographiques et humains ont mis à sa disposition, croyons-nous pouvoir affirmer sans craindre de tomber dans une forme excessive de matérialisme historique, est l'un des facteurs dominants dans la manière dont elle s'organise au niveau politique, culturel et social. Les rapports qu'entretiennent entre eux les membres d'une communauté, de même que ceux qui les lient au monde extérieur, ont en effet longtemps été déterminés par une préoccupation primant sur toutes les autres : subsister. Au Québec, comme d'ailleurs presque partout ailleurs, c'est la production agricole familiale en milieu rural qui a jusqu'à la mi 19<sup>e</sup> siècle figuré au cœur de ce processus, engendrant une forme d'organisation socio-économique dominante désignée par les termes de société paysanne ou encore de « Household Economy ». Remarquablement homogène dans l'espace et dans le temps, cette réalité constitue une étape fondamentale de l'évolution de toutes les sociétés actuellement qualifiées de « développées » (industrielles ou postindustrielles) et donc un morceau important de leur passé avec les répercussions duquel elles doivent encore aujourd'hui composer.

Pour cette raison, l'étude historique de l'organisation des activités économiques en milieu rural ou paysan est particulièrement chargée de sens. Quelle signification accorder à un passé dont on s'efforce aujourd'hui de liquider les héritages ? Peut-on voir dans les pratiques économiques des sociétés paysannes un prélude à l'organisation capitaliste actuellement triomphante? Un intermède dans ce que l'on considérait jusqu'à tout récemment comme le développement « normal » d'une société? Ou, au contraire, s'agit-il d'une réalité originale et distincte dont le destin n'était pas écrit d'avance? Ces questions (et d'autres, bien entendu), auxquelles on s'est longtemps contenté de fournir des réponses dictées par des préoccupations idéologiques, sont encore aujourd'hui au cœur d'importantes querelles historiographiques dans plusieurs pays, alors que les récents développements de la

science historique poussent à la remise en cause d'explications jugées trop fortement téléologiques.

Au Québec, c'est comme nous l'avons déjà mentionné en introduction aux environs des années 1960 que se manifestent les premiers balbutiements sérieux de ce questionnement, stimulés par les préoccupations sociales dominantes d'alors, à savoir la situation d'infériorité économique des Canadiens français et ses causes profondes. Les premiers historiens professionnels des écoles de Montréal et de Québec ont ainsi commencé à revisiter les interprétations traditionnelles<sup>3</sup> de l'évolution socio-économique des populations canadiennes-français et à proposer de nouveaux modèles explicatifs fondés sur l'analyse quantitatives plutôt que sur les préjugés raciaux et culturels. L'organisation de l'activité économique, bien évidemment, est au cœur de ces construits. Pourquoi, en effet, les fermiers francophones étaient-ils moins prospères que leurs pendants anglophones, pourquoi, surtout, ont-ils apparemment eu tant de difficulté à s'adapter au changement de conjoncture issu du développement du capitalisme dans les campagnes? Une production historique abondante, sur laquelle nous reviendrons en temps utile, s'est développée en réaction à cette question. Or, parmi tous les argumentaires ébauchés, certains plus que d'autres se sont aventurés sur le terrain glissant des mentalités et de la rationalité, cherchant des réponses dans les particularités caractérielles des paysans plutôt que dans des facteurs matériels ou conjoncturels, façonnant au gré de leurs développements des reconstitutions de l'univers mental de leurs sujets face auxquels les travaux subséquents ont dû se positionner. Ce sont ces derniers que nous prendrons sous la loupe dans les pages qui suivent.

---

<sup>3</sup> Nous faisons ici référence à tout le corpus de travaux amateurs à s'être développé à partir de la seconde moitié du 19e siècle, dont la principale caractéristique est de donner de l'histoire québécoise une vision fortement ethnicisée. Les derniers et plus importants travaux de cette mouvance sont ceux de Lionel Groulx, dont la critique explicite servira de fondement à l'essor de nouvelles interprétations.

### **1.1 Fernand Ouellet et la thèse du retard.**

Historien québécois d'envergure internationale, Fernand Ouellet est souvent considéré comme l'un des pionniers de la modernisation de la science historique québécoise. On lui reconnaît généralement d'avoir été le premier historien à se livrer à une remise en question sérieuse des interprétations nationalistes et des méthodes traditionnelles de l'histoire québécoise cristallisées dans l'œuvre de Lionel Groulx. La principale contribution de Ouellet à l'historiographie québécoise est sans aucun doute sa « thèse du retard », qu'il ébauche en collaboration avec Jean Hamelin dès le début des années 1960, dans un article intitulé « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 »<sup>4</sup>.

Les grandes lignes de l'argumentaire que Ouellet y développe sont aujourd'hui bien connues : dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, une crise aux racines déjà profondes aurait frappé l'agriculture traditionnellement pratiquée au Bas-Canada. Face à la chute des rendements du blé imputable aux mauvaises techniques agricoles et à la pression démographique intense dans les anciens terroirs, se développe au sein de la société paysanne canadienne-française appauvrie et vulnérable un sentiment de frustration que chercheront à exploiter quelques politiciens manipulateurs en les dirigeant vers un ennemi imaginaire, l'Anglais. Cette démarche stérile d'attribuer à l'Autre la responsabilité de ses malheurs aurait culminé avec les Rébellions patriotes de 1837-1838<sup>5</sup> et se serait poursuivie jusqu'au vingtième siècle. Elle expliquerait en grande partie le retard socio-économique des Québécois francophones par rapport au reste du Canada, retard qui serait ainsi imputable à un certain nombre de blocages sociaux, économiques et culturels inhérents à cette société et en aurait entravé l'évolution. La place accordée à la notion de "mentalité", dans l'élaboration de cette thèse, est importante.

En effet, nous dit Ouellet, une grande partie de ce blocage est imputable à l'incapacité des paysans canadiens-français d'adapter leurs pratiques à une nouvelle conjoncture

---

<sup>4</sup> HAMELIN, Jean et Fernand OUELLET, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 ». Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada, vol. 41, n° 1, 1962, p. 17-33.

<sup>5</sup> Fernand OUELLET, « Les insurrections de 1837-38, un phénomène social », *Histoire sociale*, no 2, 1968, p. 54-82.

économique – l’essor de l’économie de marché de type capitaliste – conjoncture recelant pourtant d’alléchantes opportunités pour les esprits entrepreneurs. Prenant appui sur l’analyse des données relatives aux quantités de blé exportées à partir du port de Québec, données qu’il interprète à la lumière de certains changements structuraux bouleversant la société de l’époque<sup>6</sup>, il affirme ainsi que « lorsque les conditions changent et lorsque se pose le défi de la révolution des techniques agricoles, le paysan, au lieu de transformer ses façons de faire, se durcit et résiste aux pressions en faveur de la rénovation du système agricole »<sup>7</sup>. D’une part, il ne tente pas d’augmenter sa production ou de concurrencer les blés canadien-anglais et américains lorsque la demande internationale s’accroît et, d’autre part, il ne cherche pas à diversifier sa production pour répondre aux demandes nouvelles engendrées par la modernisation économique de la société, par exemple à travers l’élevage laitier ou de boucherie. Peut-être a-t-il vaguement conscience des signaux que ce monde extérieur lui envoie (comme le démontre, entre autres, sa réticence de plus en plus grande à participer aux corvées, qui le force à négliger ses cultures, à mesure que la production de blé devient de plus en plus rentable) mais, en tous les cas, il n’est pas assez libre de corps et d’esprit pour y répondre de manière constructive<sup>8</sup>.

L’analyse que fait Ouellet des relations entre la paysannerie québécoise et les élites qui la dominent est le principal argument qu’il avance à l’appui de cette thèse<sup>9</sup>. Traditionnellement, nous dit-il, l’historiographie « nationaliste » canadienne-française (Lionel Groulx et ses successeurs de l’École de Montréal) s’est affairée à présenter la société coloniale comme étant relativement égalitaire. Cette vision idéalisée de la Nation, fondée sur des objectifs culturels et politiques, décrivait le paysan comme un être fondamentalement libre et le système dans lequel il évoluait, le régime seigneurial, comme une structure économique pertinente, très peu contraignante et généralement harmonieuse. Or, pour Ouellet, cette vision ne correspond pas à la réalité; il postule plutôt que les relations entre les

---

<sup>6</sup> HAMELIN et OUELLET (1962), *loc. cit.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>8</sup> À ce chapitre, Ouellet évoque le poids écrasant d’institutions telles que l’Église catholique et le régime seigneurial, dont les exigences placent le paysans canadien-français en situation d’exploitation de type féodale. Voir Fernand Ouellet, « Libéré ou exploité! Le paysans québécois d’avant 1850 », *Histoire sociale / Social History*, vol. XVII, no. 26, 1980, p. 339-368.

<sup>9</sup> Fernand Ouellet, 1980, *Ibid.*

paysans et les élites du régime étaient caractérisées avant tout par une exploitation de type féodale, alors que le monopole de certaines fonctions sociales (militaires, religieuses, éducatives) détenu par la noblesse et le clergé servait à justifier qu'ils se livrent à l'exaction systématique des surplus produits par les paysans. Mais ces relations d'exploitation, pour Ouellet, ne sont pas seulement de nature économique. En effet, elles se doublent d'un ensemble de mécanismes politiques, sociaux et culturels permettant à l'élite d'affirmer son contrôle sur la paysannerie, mécanismes dont l'existence même s'oppose à l'idée d'un paysan libre et vertueux déjà évoquée. Ainsi, dans ces rapports avec son seigneur, le paysan est en position de dépendance, alors que les monopoles et autres outils de contrôle socio-économiques seigneuriaux l'empêchent d'agir autrement que de la manière qui lui est imposée. Dans ses rapports avec l'Église, même refrain, alors qu'en plus des charges obligatoires (la dîme), le paysan disposant de surplus est souvent moralement incité à donner, à travers un système complexe de dépenses somptuaires (funérailles, constructions d'églises et de presbytères somptueux, etc.) qui, tout en créant une illusion de mobilité sociale par le prestige qu'elles confèrent, sont fondamentalement improductives. En bref, nous dit Ouellet, le paysan canadien-français, en plus d'être exploité économiquement, est écrasé culturellement par un système qui ne lui laisse aucune liberté.

Pour Ouellet, et il s'agit là de la question qui nous occupe, cette tendance au conservatisme économique est synonyme d'irrationalité, ou plutôt d'une rationalité archaïque, essentiellement passive et statique, qui se structure négativement face à toutes les contraintes qui lui sont imposées. Ce diagnostic se fonde sur une conception libérale de l'activité économique qui l'amène à postuler que, dans une économie de marché, les seuls comportements pouvant être qualifiés de rationnels sont ceux qui s'apparentent au modèle de l'*homo oeconomicus* tel que défini par l'économie néoclassique<sup>10</sup>, auquel se conforment mieux les agriculteurs canadiens-anglais et états-uniens qu'ils évoquent à titre de comparaison.

---

<sup>10</sup> C'est-à-dire un acteur économique cherchant à maximiser son utilité et disposant de l'information nécessaire sur le monde qui l'entoure pour prendre à cette fin les meilleures décisions possibles.

## **1.2 L'analyse néo-classique et la critique de la thèse "ouelletienne".**

La critique de la représentation des mentalités paysannes véhiculée dans la thèse "ouelletienne" est venue non pas comme on aurait pu s'y attendre des historiens de l'école de Montréal, qui subissent alors une perte d'influence parmi leurs collègues universitaires en raison de leur attachement à l'histoire traditionnelle, mais bien d'une seconde génération de chercheurs convertis, comme Ouellet, aux approches et aux méthodes de la nouvelle histoire sociale dès le milieu des années 1960. L'historien Jean-Pierre Wallot et l'économiste Gilles Paquet, dont les recherches conjointes vont principalement s'appuyer sur l'emploi des méthodes et théories de la sociologie de l'histoire économique américaine récentes<sup>11</sup>, en ont été les principaux auteurs. Dans leur sillage, plusieurs autres historiens s'efforceront, chiffres à l'appui, de déterminer si oui ou non le paysan québécois méritait le titre tant convoité d'acteur économique rationnel.

On trouve, dans l'article *Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une ré-interprétation*<sup>12</sup>, publié en 1972, l'essentiel de la critique que Wallot et Paquet font de la thèse de Ouellet. La principale erreur de ce dernier, selon eux, est d'assumer implicitement que l'agriculture de subsistance était l'économie motrice de la société de l'époque. Ils postulent, au contraire, que les paysans étaient plutôt intégrés à une économie commerciale réglée sur le marché, produit des transformations fondamentales de l'économie canadienne entre 1791 et 1810. Cette nouvelle économie commerciale était caractérisée par des réseaux de communication et d'échange assez étendus pour influencer directement le quotidien paysan. Ainsi, nous disent-ils en accord avec les positions de R.C Harris :

Déjà sous le Régime français, les paysans n'avaient pas de préférence spéciale pour l'agriculture de subsistance. Il ne leur répugnait guère d'acheter, de

---

<sup>11</sup> L'influence des idées de l'économiste Douglass C. North y est particulièrement manifeste. On en retiendra, entres autres, la notion de « coûts de transaction » influant sur les coûts de production, ainsi que le rejet des postulats néoclassique sur la rationalité des acteurs économiques au profit d'une approche accordant plus de poids à l'idéologie.

<sup>12</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une ré-interprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no. 2, 1972, p. 185-237.



vendre ou d'échanger terres et produits. Ils ajustaient leurs cultures et leur production aux signaux du marché lorsque ce dernier s'activait. Leurs instincts étaient tout aussi commerciaux que ceux de n'importe quel autre groupe de fermiers, mais les circonstances propices faisaient généralement défaut<sup>13</sup>.

Cette vision les amène en fin de compte à remettre en question la notion même de crise agricole développée par Ouellet. Pour ce dernier, en effet, la chute de la production de blé traduit l'incapacité de la société paysanne, en raison de sa mentalité et de techniques agraires archaïques, à répondre aux exigences de l'économie nouvelle. Pour Wallot et Paquet, par contre, ce déclin de la production indique seulement que le paysan, compte tenu de l'information dont il dispose et des moyens qui sont les siens, choisit tout simplement d'agir d'une manière qui lui semble plus rentable que la maximisation de sa production frumentaire. Ainsi, lorsque pour un paysan le coût en capital et en travail d'un changement de ses pratiques apparaît supérieur aux bénéfices qu'il peut en escompter, ou bien qu'il est tout bonnement impossible pour lui de se livrer à une telle modernisation faute de moyens adéquats, le taxer d'irrationalité est un non-sens ; il faudrait plutôt à leur avis parler de « rationalité entravée » (*bounded rationality*). À partir de l'analyse d'autres séries de données que celles utilisées par Ouellet<sup>14</sup>, Wallot et Paquet déclarent d'une part que les « signaux du marchés » en faveur de la modernisation agricole n'étaient pas si clairs compte tenu des fortes fluctuations de la demande sur les marchés extérieurs. D'autre part, ils constatent que les niveaux de vie et de richesse des paysans n'ont pas connu, au cours de la période, la chute drastique que suggère la notion de « crise ». Selon eux, les paysans auraient même réussi à accumuler durant cette période en profitant de la croissance du marché intérieur.

À l'occasion d'un débat soulevé par T.J.A Le Goff dans la *Canadian Historical Review*<sup>15</sup>, Paquet et Wallot seront par la suite amenés à défendre leur point de vue, et donc à développer entre autres la dimension « entravée » de la rationalité qu'ils prêtent aux

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>14</sup> Essentiellement, ces données prennent la forme de niveaux de prix et d'indices du niveau de vie des paysans, selon nous mieux accordées aux réalités conjoncturelles de l'époque que les mesures de quantité brutes utilisées par Ouellet.

<sup>15</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812 ; mise au point. A Response to T.J.A Le Goff », *Canadian Historical Review*, vol. 56, no. 2, 1975, p. 133-168.

paysans québécois de l'époque. Selon eux, la principale de ces entraves est conjoncturelle : face à un espace commercial atlantique aux caractéristiques fluctuantes (1790-1800), s'est développée une incertitude quasi-systématique poussant les acteurs économiques touchés à exprimer leur inconfort dans la sphère politique, notamment par le truchement des nouvelles institutions de consultation pseudo-démocratiques alors en plein essor<sup>16</sup>. L'explication qu'ils livrent des tensions socio-ethniques nationalistes caractéristiques du 19<sup>e</sup> siècle au moins jusqu'aux Rébellions, explication nécessaire dès lors que l'on refuse d'admettre qu'elles sont comme Ouellet l'affirmait le produit exclusif d'un malaise socio-économique, est donc cohérente avec leur argumentaire. Les liens entre l'habitant et son environnement que suppose l'existence d'une économie motrice de type commercial auraient favorisé une certaine politisation des mentalités des paysans menant à une prise de conscience par ces derniers des conflits politiques opposant francophones et anglophones, auxquels ils se mêlent conséquemment non par frustration, mais bien par intérêt raisonné.

Une quinzaine d'années plus tard, Wallot et Paquet proposent dans l'article *Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790-1835)*<sup>17</sup> une version achevée de cette thèse qui, somme toute, demeure fidèle à leur point de vue initial tout en le réitérant fermement. À nouveau, la dimension relativement rationnelle du comportement des paysans est mise en exergue par l'examen de leurs stratégies foncières. Ainsi, tout en admettant que ces stratégies ne sont pas économiquement optimales, ils démontrent qu'elles semblent rationnelles, dans la mesure où elles permettent aux paysans d'atteindre leurs objectifs - à savoir la création à long terme d'un patrimoine transférable aux enfants - avec un minimum de risque et d'investissement en capital. Ce faisant, ils en viennent à démontrer que les comportements qu'ils observent peuvent bel et bien être qualifiés de « stratégies », puisque la manière dont ils s'organisent et les résultats qu'ils engendrent présentent un certain niveau de constance.

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>17</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. « Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790-1835) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no. 4, 1986, p. 551-581.

Souvent considéré comme l'héritier direct des vues de Wallot et Paquet, Serge Courville, géographe de formation, poursuivra leur fructueuse démarche de collaboration interdisciplinaire en étudiant l'histoire du Québec sous l'angle de l'espace. Son point de vue, qui se situe à l'extrême limite de la thèse du « paysan intégré » de Wallot et Paquet, se révèle très fécond concernant le sujet qui nous occupe. C'est à travers l'étude de plusieurs articles, publiés à peu d'années d'intervalle aux cours de la décennie 1980-1990, que nous cherchons à cerner la vision de Courville. Dans tous ces textes, la problématique abordée est similaire : il cherche à déterminer la nature profonde de l'économie bas-canadienne de l'époque et les rapports qui l'unissent aux différents groupes d'acteurs en présence à travers l'étude de la répartition des activités économiques dans l'espace. Cette démarche lui permet de constater la densité des réseaux de communications terrestres et hydrographiques reliant les populations, de même que la présence marquée en milieu rural de nombreuses petites industries localisées à proximité des sources de matières premières, ainsi que de centres villageois qui, pour n'être pas toujours très peuplés, n'en sont pas moins d'importants centres de service, de production et d'échange pour les habitants de la région environnante<sup>18</sup>.

Dans plusieurs de ces régions, Courville observe une certaine convergence des comportements économiques en direction d'une intégration plus poussée des productions agricoles et de la demande industrielle, composantes majeures d'un marché local dont l'importance était centrale dans la thèse de Wallot et Paquet. Cette intégration de l'agriculture et de la petite industrie entraîne « l'apparition de nouvelles combinaisons agricoles dont la logique n'apparaît qu'une fois prise en compte la présence d'industries à proximité »<sup>19</sup>. Pour Courville, la soi-disant « crise » perçue par Ouellet ne serait au fond qu'un processus d'adaptation graduelle par le paysan de ses techniques de culture, qui répondent à des impératifs bien réels mais souvent négligés par l'analyse historique traditionnelle en raison de biais fondamentaux. Courville parle de « préjugés » et des « préoccupations

---

<sup>18</sup> Serge Courville, « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plain de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no. 2, 1988, p. 193-239.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 209.

idéologiques » expliquant qu'on ait jusqu'alors abordé la société paysanne comme devant nécessairement se situer sur un continuum entre l'archaïque et le moderne. Ainsi, nombreux sont les exemples qu'il donne de cas où la culture du blé est délaissée au profit de la production d'autres ressources destinées à alimenter les industries locales ou bien encore carrément négligée par certains habitants ayant décidé de faire du travail salarié leur principale source de revenus en fonction de critères géographiques comme la proximité des marchés, la compositions des sols, etc<sup>20</sup>. Ce phénomène, nous dit-il :

[...] semble définir un contexte très semblable à ceux observés dans d'autres régions du monde, où marché et industrie se conjuguent pour offrir à l'agriculture de nouveaux débouchés dont profitent plusieurs agriculteurs, pendant qu'à côté se multiplie le nombre de ceux pour qui elle ne devient plus qu'une activité secondaire dans laquelle on investit peu.<sup>21</sup>

Or, non seulement cette situation est-elle économiquement profitable, mais la manière dont elle s'articule contribue également à renforcer les liens entre régions, alors que certaines localités deviennent de réservoirs de main-d'œuvre ou de matières premières pour d'autres régions adjacentes, des lieux de commercialisation pour les denrées qui y sont produites, etc. L'émergence de ces bourgs, corollaire selon Courville d'un dynamisme fondamental s'opposant aux visions traditionnellement axées sur la « stabilité » des sociétés paysannes, aurait ainsi favorisé l'essor d'un « contexte renouvelé »<sup>22</sup> hors duquel il est impossible de bien saisir les nuances du monde rural bas-canadien de l'époque.

Au final, bien que Courville ne s'intéresse qu'indirectement à la rationalité paysanne, sa contribution sur le sujet mérite d'être signalée. Elle s'exprime essentiellement dans l'idée que le paysan canadien, loin d'être isolé sur sa terre, mène au contraire une « vie de relations »<sup>23</sup> favorisée par la qualité du réseau routier, par son intégration au marché local stimulé par les industries rurales ainsi que par que le rôle du village comme pôle de l'activité sociale. Proactif, il serait ainsi en mesure de s'informer sur l'évolution de la conjoncture

---

<sup>20</sup> Serge Courville, « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, no. 62, 1980, p. 193-223.

<sup>21</sup> Serge Courville, « Le marché des subsistances ... », *loc. cit.*, p. 238.

<sup>22</sup> Serge Courville « Un monde rural en mutation le Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle », *Histoire sociale-Social History*. Vol. XX, no. 40, 1987 : p. 237-258.

<sup>23</sup> Courville, « Le marché des subsistances... », *loc. cit.*, p. 193.

économique dans lequel il évolue ; flexible, il parviendrait à en tirer le meilleur parti en accordant ses pratiques aux exigences d'un environnement immédiat connu et significatif, plutôt qu'à celles, beaucoup plus aléatoires, d'une économie « globale » aux contours encore mal définis hors des grands centres commerciaux. Ainsi, même si elle demeure comme Courville le dit lui-même au stade élémentaire, sa démarche attire l'attention sur le fait que le conservatisme économique traditionnellement imputée aux paysans canadiens-français pourrait s'expliquer par l'utilisation d'indicateurs impropres à bien saisir les nuances particulières aux contextes locaux dans lesquels ils évoluent et, surtout, à la diversité des moyens par lesquels ils s'y adaptent.

Au même moment où s'enracinent les thèses « révisionnistes » de Paquet et Wallot, le milieu historien anglophone, longtemps dominé par des idées similaires à celles de Ouellet sur l'infériorité culturelle des agriculteurs francophones, revisite cette question sous de nouvelles perspectives. Sans doute stimulés par les possibilités nouvelles d'une histoire économique en plein essor, ces auteurs esquisseront sur la question de la rationalité paysanne des points de vue novateurs qui contribueront à faire progresser le débat au-delà des accusations de biais idéologiques dans lesquelles s'étaient retranchés les argumentaires de chacun des camps.

Dans un premier coup de sonde, publié en 1978<sup>24</sup>, John I. Little se propose ainsi de comparer les performances agricoles des deux groupes linguistiques dans deux cantons (Winslow et Compton) entre 1850 et 1871, importante période d'adaptation au marché pour ces localités de peuplement récent. Or, s'il découvre bel et bien un écart de revenus significatif en faveur des populations anglophones, Little affirme que cet écart n'est pas attribuable aux techniques agricoles des deux groupes, qu'il juge relativement semblables. Pour l'expliquer, l'auteur choisit (entre autres arguments<sup>25</sup>) de s'aventurer sur le terrain du culturel. Pour Little, même si l'identité culturelle canadienne-française et les comportements

---

<sup>24</sup> John I. Little, « The Social and Economical Development of Settlers in two Quebec Townships, 1851-1870. » dans Donald H. Akeson ed., *Canadian Papers in Rural History*, vol 1, Gananoque, Langdale Press, 1978, p. 89-113.

<sup>25</sup> La taille supérieure des fermes possédées par les agriculteurs anglophones et la plus grande facilité de spécialisation et d'adaptation des cultures qui en découle est l'autre facteur explicatif dominant proposé par Little.

qu'elle inspire ne sont pas en eux-mêmes inférieurs, ils n'en constituent pas moins des obstacles pour les communautés francophones dans la mesure où ils favorisent leur exclusion des réseaux de commerce et de communication régionaux, dominés par des anglophones. La tendance toute naturelle à se méfier de l'autre et à préférer faire affaire entre semblables auraient ainsi condamné à traîner de l'arrière le groupe le moins favorisé par le contexte, ici les agriculteurs francophones. En conclusion, Little se permet une généralisation qui pourrait être applicable à l'ensemble des paysans bas-canadiens : « In idealizing agrarian self-sufficiency, they were making a virtue out of what they perceived to be a necessity. That this implied a static and insular society was probably more a by-product of their nationalism than a primary end in itself (though not necessarily an unwelcomed one) »<sup>26</sup>. Plutôt que d'être inhérente à la rationalité canadienne-française, la tendance au repli et à l'isolement montée en épingle par Ouellet pourrait ainsi être comprise comme un produit de la confrontation même indirecte entre groupes socioculturels. Étonnamment, on retrouve donc dans cette thèse de lointains échos des positions de l'école néo-nationaliste qui, Maurice Séguin en tête, postulait que la Conquête avait rompu le « schéma d'évolution normal » de la société canadienne-française en y introduisant des éléments étrangers et potentiellement conflictuels.

Deux ans plus tard, les économistes Frank D. Lewis et Marvin McInnis prennent également position dans le débat à travers une analyse extensive de la productivité (*output*) des agriculteurs francophones et anglophones de quatre régions divisées en 90 localités à l'aide des données du recensement de 1852<sup>27</sup>. Jusqu'ici, nous disent-ils, « The weakness of the agricultural economy of Lower Canada thus is seen to have cultural roots. The problem lay in the self-protective, inward-looking nature of French-Canadian culture, in the esprit paysan of the habitant on which Seguin places so much stress »<sup>28</sup>. Cette vision, par contre,

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>27</sup> Frank Lewis et Marvin McInnis, « The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century », *The Journal of Economic History*, vol. 40, no. 3, 1980, p. 497-514.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 498.

serait selon eux attribuable essentiellement à une méthodologie déficiente<sup>29</sup> et à un traitement abusivement idéologique de la question. À travers leurs réflexions méthodologiques, Lewis et McInnis rappellent donc que, dans tout effort de généralisation, il est nécessaire de dépasser le particulier et d'adopter un point de vue plus large qui prenne en compte autant de données que possible, un principe de base que n'ont pas toujours respecté les intervenants sur la question qui nous concerne.

L'analyse statistique qu'ils proposent, appuyée sur des données fiables et des estimations solides, vient ainsi contredire la thèse de la déficience des pratiques agricoles des Francophones. À ressources égales et dans un contexte où les éléments pris en compte tendent à favoriser les nouvelles pratiques agricoles plus typiquement anglaises, avancent les chercheurs, la productivité du paysan francophone n'est que légèrement inférieure (entre 5% et 15%) à celle de son pendant anglophone. Ainsi, concluent-ils, « We are not suggesting that French-Canadian farming practice was much better than it has previously been made out to be, only that the English in Lower Canada really were not better farmers than were the French. If Lower Canada did experience an « agricultural crisis » in the first half of the nineteenth century, it now looks much less plausible to seek the cause in the peculiarities of the French-Canadian culture »<sup>30</sup>. Bien que très prudente, cette conclusion contribue beaucoup à enrichir la débat sur la rationalité paysanne en venant invalider l'idée selon laquelle les pratiques agricoles des Anglophones étaient largement supérieures à celles des Francophones. Ce faisant, elle remet en question la pertinence des jugements et/ou arguments traditionnellement tirés de cette comparaison et suggère que les principaux facteurs influant sur la rationalité des paysans sont à chercher ailleurs que dans leur bagage culturel.

L'image des pratiques économiques de la paysannerie canadienne-française, en somme, a beaucoup évolué sous le poids de cette attention soutenue. Le paysan

---

<sup>29</sup> La reprise peu critique de commentaires d'observateurs de l'époque systématiquement biaisés, l'utilisation partielle de sources traitées de manière négligente et parfois carrément la mauvaise foi intellectuelle sont au nombre des insuffisances évoquées par Lewis et McInnis.

<sup>30</sup> Lewis et McInnis, *op. cit.*, p. 498.

conservateur initialement décrit par Ouellet, victime de structures sociales contraignantes le poussant à se réfugier dans des pratiques traditionnelles improductives, devient ainsi dans les recherches de nouveaux auteurs un acteur dynamique et rationnel, un « homo oeconomicus » capable de définir des stratégies rentables et de reléguer au second plan ses valeurs et conceptions culturelles lorsque son profit l'exige. Ces divergences d'interprétation, pour l'essentiel, découlent de la différence des méthodologies employées par les divers partis. Ouellet, en effet, réfléchit et argumente en termes absolus, en se fiant surtout sur l'analyse brute de données quantitatives. Wallot, Paquet et leurs successeurs, quant à eux, fondent leurs interprétations sur une utilisation plus fine de la science économique, ce qui les pousse d'une part à faire usage de nouveaux indicateurs (par exemple, l'analyse du niveau de vie et du bien-être subjectif des paysans), et d'autre part à accorder davantage d'importance aux circonstances contextuelles de l'action paysanne. Au-delà de ces considérations techniques, par contre, demeure l'influence manifeste de la question nationale et de ses corollaires sur un débat qu'ils ont fortement contribué à ethniciser.

### ***1.3 Pour dépasser la dichotomie - articulation des logiques économiques paysannes.***

À mesure que s'enrichissaient les conclusions d'une littérature de plus en plus sceptique envers la thèse « ouelletienne » attribuant des causes culturelles à l'infériorité socioéconomique canadienne-française et que se développaient de nouveaux paradigmes analytiques moins dichotomiques, certains chercheurs ont commencé à s'extirper des conceptions néoclassiques de l'économie pour tenter d'élaborer de nouveaux argumentaires propres à expliquer une réalité qui, manifestement, ne cadrerait pas dans les modèles qui prévalaient jusqu'alors.



Le monument de l'histoire sociale québécoise qu'est *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, publié par Louise Dechêne en 1974<sup>31</sup>, nous servira de base à partir de laquelle aborder ce renouveau historiographique. Bien que consacré pour l'essentiel à un contexte spatio-temporel assez éloigné de celui qu'on trouve habituellement au cœur du débat qui nous préoccupe ici - la région de Montréal au 17e siècle - cet ouvrage, grâce à des innovations conceptuelles et méthodologiques importantes, offre sur la paysannerie un regard nouveau, plus nuancé, dont l'influence est aisément décelable dans les monographies sur lesquelles nous nous pencherons plus loin.

La vision de la paysannerie développée par Dechêne se fonde sur l'existence postulée d'un certain « individualisme agraire » inspirant aux familles de cultivateurs canadienne-française des comportements socioéconomiques de base observables dans toutes les sociétés paysannes : Organisation de la production en fonction des besoins de consommation et des capacités de travail de la famille, tendance à viser l'autosuffisance, réticence à collaborer avec d'autres individus pour la réalisation de projets communs ou à faire affaire avec des acteurs extérieurs à la communauté immédiate, méfiance vis-à-vis des autorités politiques... au final, un portrait somme toute assez typique du paysan modèle. C'est plutôt du côté de la nature des relations qui unissent cet « individualisme » paysan aux autres structures économiques de la société dont il fait partie, relations dont l'analyse est possible grâce à l'amplitude impressionnante de la perspective adoptée par Dechêne, qu'il faut selon nous chercher l'originalité de la contribution de cette auteure.

En effet, si elle admet bel et bien que le paysan pratique une agriculture relativement mauvaise, « raisonnablement ouverte aux innovations dans la période d'implantation, mais qui très vite retrouve [...] toutes les lenteurs d'une tradition qu'elle n'avait jamais abdiquée »<sup>32</sup>, elle explique cet état de fait non par une infériorité culturelle ou technique récurrente qui aurait grevé les efforts d'accumulation paysans, mais bien par une persistante absence de stimulus en provenance des demandeurs potentiels. D'un côté, les grands

---

<sup>31</sup> Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Paris, Plon, 1974. 588 p.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 323.

réseaux commerciaux, organisés en fonction du lucratif commerce des fourrures, n'étaient tout simplement pas adaptés à la circulation de grands volumes de grain, dont ils n'avaient au final que faire. D'un autre côté, un État hanté par le spectre de la famine prenait systématiquement position en faveur du consommateur en exerçant sur les prix un contrôle abusif qui décourageait la production de surplus un tant soit peu importants. Du côté des petits commerçants ruraux, même refrain : les véritables possibilités de profits se trouvant surtout dans l'équipage pour la traite des fourrures, le rôle du marchand envers les agriculteurs se bornait quasiment à celui d'un fournisseur de services, débitant à prix fixe des marchandises importées à une clientèle dont il s'assurait la fidélité par l'entretien d'un réseau de crédit facilitant la circulation des produits agricoles au niveau local<sup>33</sup>. De l'univers économique s'étendant au-delà des limites de sa ferme, le paysan canadien-français du 17<sup>e</sup> siècle n'a donc que bien peu à attendre : une demande irrégulière et volatile dans le meilleur des cas, une ponction intransigeante et dévastatrice dans le pire. Dans cette optique, le maintien des pratiques agricoles « détestables » est compréhensible, puisqu'il vaut mieux pour le paysan limiter ses investissements en temps et argent que de peiner à réaliser des surplus qui, au final, lui coûteraient à produire davantage qu'ils ne lui rapporteraient.

Toutefois, on peut se demander si ce comportement, en apparences rationnel dans le contexte décrit par Dechêne, est le produit d'un choix raisonné motivé par des considérations économiques, où s'il s'agit plutôt comme le suggérait Ouellet d'un réflexe culturel inspiré par une mentalité figée qui, heureusement pour les acteurs du 17<sup>e</sup> siècle, était moins nuisible pour eux que pour leurs descendants. Cette question figurera au cœur des recherches subséquentes sur le sujet.

Nicole Castéran propose ainsi, dans un article publié en 1987, d'ajouter aux outils d'analyse de l'économie paysanne une composante écologique<sup>34</sup>. Portant son regard sur les stratégies agricoles mises en œuvres dans le comté de Prescott à travers un examen des données du recensement de 1871, elle arrive à des conclusions similaires à celle de

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>34</sup> Nicole Castéran, « Les stratégies agricoles du paysan canadien-français de l'est ontarien (1870) », *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 41, no. 1, 1987, p. 23-51.

l'historiographie traditionnelle, soit que les fermiers canadiens-français sont généralement moins riches, productifs et « modernisés » que les paysans anglophones. L'explication qu'elle donne de cet état de fait, par contre, brille par son originalité ; selon elle, c'est dans les rapports entre l'environnement physique et le milieu social des agriculteurs qu'il faut chercher les motivations des stratégies qu'ils mettent en œuvre. En effet, si la terre de la région étudiée est de type argileux, et donc potentiellement très rentable, elle demande un important investissement en temps et en travail. Or, la population canadienne-française, composée pour l'essentiel d'immigrants récents et de familles jeunes possédant des terres de superficie réduite, ne dispose pas des ressources nécessaires à leur mise en valeur. Faute de pouvoir faire autrement, ces familles doivent donc se résoudre à exploiter leur terre d'une manière non optimale (en se livrant à l'élevage, par exemple) dans le simple but de ne pas mourir de faim. C'est dans le concept de « flux énergétique » (le rapport entre calories investies en travail et valeur calorifique des denrées récoltées) que Castéran synthétise cette analyse. Plutôt que de chercher à maximiser sa production, un exploitant aux moyens limités va choisir d'adopter la stratégie qui lui offre le meilleur rapport possible entre le travail investi (limité en deçà du minimum requis pour un résultat optimal) et les bénéfices récoltés (dont le seuil minimum est déterminé par des contraintes sociales, comme le nombre de bouches à nourrir où encore les charges à acquitter). Dès lors, la rationalité ne doit non plus se concevoir en terme de maximisation de la production, mais plutôt sous l'angle du rapport entre les besoins à satisfaire et la disponibilité des moyens pour les atteindre, moyens trop souvent jugés comme potentiellement illimités par l'analyse économique néo-classique.

Cette volonté de bien cerner les divers facteurs contextuels pouvant expliquer des comportements qui à première vue nous paraissent irrationnels nous semble d'ailleurs avoir été perçue comme un riche filon que n'ont pas hésité à explorer, dans des travaux plus récents, des historiens dont la contribution au débat qui nous occupe est encore jusqu'à aujourd'hui capitale.

Louise Dechêne, tout d'abord, publie à partir de la seconde moitié des années 1980 des réflexions dans lesquelles elle développe sur la rationalité paysanne une position assez

éloignée de celle esquissée dans *Habitants et marchands*. Une certaine prise de distance vis-à-vis de ce premier ouvrage, qui passe par la reconnaissance du caractère diversifié de la paysannerie et donc la complexification des problématiques via lesquelles Dechêne aborde son objet d'étude, en est la principale caractéristique. Dans un article sur l'état de l'agriculture bas-canadienne au 19e siècle publié en 1986<sup>35</sup>, bien qu'elle constate la persistance d'un certain archaïsme agricole, Dechêne attribue cette situation non pas au manque de volonté ou d'esprit d'initiative des paysans (thèse de Ouellet), mais bien aux conditions défavorables (au nombre desquelles elle évoque les contraintes inhérentes au régime seigneurial, le désintéressement de la bourgeoisie, la faible disponibilité du crédit et le manque d'écoles et autres canaux de transmission de l'information) faisant de tout effort de transformation conséquent de leurs pratiques un « saut dans l'inconnu » dont le risque est loin d'en valoir la chandelle. Dans cette optique, la frustration socioéconomique des campagnes à l'aube des Rébellions évoquée par Ouellet serait bel et bien réelle mais, plutôt de d'être dirigée vers un bouc-émissaire fourni par une élite manipulatrice (l'Anglais), elle se manifesterait principalement contre la rigidité des structures traditionnelles entravant ces efforts de modernisation ; à preuve, Dechêne souligne que les régions les plus touchées par l'agitation révolutionnaire sont principalement les plus riches, celles où le procès de modernisation est le plus fermement engagé.

Cette image d'un paysan raisonnable, mieux que quiconque capable de comprendre les contraintes du monde dans lequel il évolue et de s'y adapter pour garantir sa survie, est également celle qui se dégage d'une autre synthèse publiée par Dechêne en 1994, *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*<sup>36</sup>. Dans cette étude, qui vise à saisir la manière de penser et d'agir des gouvernants et gouvernés quant à la circulation des produits agricoles dans la colonie, Dechêne se montre catégorique : alors que les communautés paysannes parviennent généralement à assurer leur autosuffisance alimentaire à travers la mise en place de mécanismes informels (prêts de blé, constitution de stocks préventifs, etc.)

---

<sup>35</sup> Louise Dechêne, « Observations sur l'agriculture du Bas-Canada au début du 19e siècle » dans Goy, Joseph et Jean-Pierre WALLOT, dir., *Évolution et éclatement du monde rural : structure, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècles*. Paris : Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 189-202.

<sup>36</sup> Louise Dechêne, *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*, Montréal, Boréal, 1994. 283 p.

dont la flexibilité garantie la bonne circulation des grains au niveau local, l'État, pour sa part, tend à ruiner ces efforts à coup de directives inutiles et méprisantes. Cette propension des autorités coloniales à concevoir le commerce du grain comme un service publique, et donc à court-circuiter par son intervention directe les réseaux de circulation établis de même que les logiques qui en découlent (prêts, crédit, acquisition d'information, conditions de mise en marché, etc.), expliquerait donc en grande partie les insuffisances structurelles de l'agriculture néo-française ainsi que les épisodes d'agitation collective qui y trouvent leur source<sup>37</sup>.

L'interprétation de la culture paysanne que propose au même moment Allan Greer nous propose, fondée sur une réhabilitation de la subjectivité comme indicateur valable des mentalités à travers l'étude de sources qualitatives (récits de voyages, témoignages de contemporains, actes judiciaires, etc.) négligées depuis la « rationalisation » de la discipline scientifique ayant eu cours au tournant des années 1960, s'appuie aussi sur le potentiel explicatif du contextuel. Nous aborderons la contribution de cet auteur au débat traditionnel sur les mécanismes de la rationalité paysanne à travers l'examen de son livre *Peasant, lord, and merchant : rural society in three Quebec parishes, 1740-1840*<sup>38</sup>.

D'entrée de jeu, nous dit-il, le paysan du Richelieu pratique incontestablement une « household economy », avis qu'il base sur une analyse traditionnelle des données économiques habituelles (taille et composition du cheptel, composition de la récolte, pratiques successorales, etc.). Toutefois, selon Greer, pour bien comprendre la raison de cet état de fait, il faut non pas étudier le paysan comme une ressource ou un outil au service des besoins de la société, c'est-à-dire comme un acteur économique pur et simple, mais plutôt le considérer en lui-même comme un être aux motivations complexes. La seule manière de vraiment comprendre le paysan consisterait ainsi à cerner aussi fidèlement que possible son univers mental et les variables qui l'influencent. À ce chapitre, la principale contribution de Greer (outre ses réflexions sur les dimensions sociales et politiques de la vie paysanne sur

---

<sup>37</sup> Nous reviendrons sur la dynamique de ces mouvements dans le chapitre 2, consacré à l'organisation des rapports sociaux.

<sup>38</sup> Allan Greer, *Peasant, lord, and merchant : rural society in three Quebec parishes, 1740-1840*. Toronto : University of Toronto Press, 1985, 304 p.

lesquelles nous reviendrons plus tard) est sans doute le questionnement qu'il soulève sur la nature des rapports unissant le paysan au marché.

Dans les travaux précédemment analysés, la pénétration du marché dans les campagnes bas-canadiennes était perçue comme l'élément déclencheur d'une révolution socio-économique bouleversant directement et irrémédiablement d'anciens schèmes comportementaux et, partant, la rationalité sur laquelle ils reposaient. Or, argumente Greer, la seule présence du marché (qu'il reconnait dans le Richelieu, sans toutefois lui accorder l'importance que lui prêtait Courville) ne suffit pas par elle-même à engendrer une modification des pratiques agricoles du paysan dans le sens de comportements « capitalistes » ; ce dernier peut très bien vendre des surplus et acheter du marchand sans être poussé par la volonté d'accumuler toujours plus. Selon Greer, la clef pour comprendre les modalités de cette interaction tient dans la conception qu'a le paysan de l'utilité du commerce, et donc dans sa rationalité. En effet, tant qu'un paysan cherche à se procurer un bien pour sa valeur d'usage (comme Greer nous dit que c'est le cas dans le Richelieu), le marché ne devient ni plus ni moins qu'un service et le marchand, un acteur social. Ainsi, le « blé pour payer le marchand » serait conçu, au même titre que celui pour payer le seigneur ou le curé, comme une charge nécessaire au maintien d'un niveau de vie considéré comme adéquat. L'important, au fond, serait moins d'en avoir « plus » que d'en avoir « assez ». La volonté d'accumulation, dans cette optique, serait trop faible pour constituer un moteur économique viable, surtout considérant le rendement décroissant d'un travail de plus en plus pénible à mesure qu'augmente la production. Partant, taxer le paysan d'irrationalité parce qu'il refuse de se conformer à un modèle artificiel conceptualisé par l'élite et véhiculé par des mécanismes à l'influence culturelle très limitée (le marché), et s'appuyer pour ce faire sur une vision téléologique qui oppose « tradition » et « modernité », c'est mal poser la question ; mieux vaudrait se demander quels sont véritablement les objectifs poursuivis par les paysans et pourquoi ils y sont si attachés.

Selon Greer, la réponse à cette question semble se trouver du côté des obligations familiales et sociales, la richesse matérielle étant perçue comme un outil permettant la perpétuation du mode de vie auquel on s'est habitué et la poursuite d'objectifs sociaux jugés

nécessaires au bonheur. Le seul véritable impact du commerce du blé sur la vie des paysans aurait donc été de pousser ces derniers à élever d'un cran leur vision de « la plus petite ferme viable » à travers l'inclusion dans les nécessités de base de biens de consommation fournis par le marchand, et donc à augmenter modérément leur production de blé pour assumer cette nouvelle charge. La rationalité des paysans bas-canadiens, au final, en serait donc une fondamentalement pragmatique : face à des changements globaux hors de son contrôle, le paysan adapte ses pratiques non pas pour se conformer à de nouveaux modèles sociaux lui étant imposés de l'extérieur (la logique capitaliste, par exemple), mais plutôt pour continuer à poursuivre de manière optimale des objectifs qu'il juge valables, ce qu'il fait d'ailleurs (s'il faut en croire les analyses de Paquet, Wallot, Courville, Lewis et McInnis, par exemple) avec un certain succès. Ce constat impliquerait que la société paysanne du Richelieu n'est pas une société de classes, puisque, malgré les différences de fortunes, chaque famille, riche ou pauvre, vise les mêmes objectifs, réfléchit de la même manière et se livre aux mêmes comportements avec, cela va sans dire, différents niveaux de succès<sup>39</sup>.

Pour Christian Dessureault, ce processus de différenciation sociale revêt une importance beaucoup plus grande que celle qui lui a traditionnellement été accordée. En effet, les thèses prévalant jusqu'alors tendaient à tenir pour acquis que les communautés paysannes étaient des milieux socioéconomiques relativement égalitaires et homogènes, les différences entre les fortunes s'expliquant essentiellement par les variations des cycles de vie familiaux ou les hasards du destin. Dans cette optique, c'est à la pénétration de la logique capitaliste dans les campagnes et la commercialisation de l'agriculture que seraient imputables l'émergence de processus de différenciation sociale et, partant, d'une modification profonde des rapports unissant le paysan au travail et à l'argent. Or, selon Dessureault, dont les premiers travaux sur la question seront publiés vers la fin des années 1980, la hiérarchisation sociale serait plutôt l'un des mécanismes fondamentaux de l'économie paysanne, et ses origines, antérieures au 19<sup>e</sup> siècle ; elle reposerait, pour

---

<sup>39</sup> *Ibid.*

l'essentiel, sur la répartition inégale des moyens de production entre les familles<sup>40</sup>. L'introduction du capitalisme dans les localités rurales, plutôt que de « bouleverser » l'économie paysanne traditionnelle, aurait donc simplement accéléré des processus qui y étaient déjà présents, notamment en favorisant la disparition de la propriété « moyenne », le regroupement géographique des riches et des pauvres ainsi que l'essor d'une notabilité rurale plus fortunée et influente<sup>41</sup>.

Bien que subtiles, les implications de cet argumentaire sont importantes, particulièrement dans le cas de la question qui nous concerne. En effet, d'après les conclusions de Dessureault, l'idée que mentalité « traditionnelle » et logique capitaliste sont incompatibles ne tient plus, au moins en ce qui concerne les différences de fortune. Il devient dès lors légitime de se demander à quel point la distance séparant les rationalités paysannes et capitalistes, traditionnellement perçue comme absolue, l'est vraiment. On peut même, dans cette optique, remettre en question la nature des bouleversements suscités dans les campagnes par l'arrivée du capitalisme. Prospérité économique et tensions sociales sont-elles réellement incompatibles? Les paysans ont-ils vraiment perçus ce processus comme une attaque sur leurs conceptions traditionnelles, ou au contraire comme le prolongement naturel d'une vision du monde qui était déjà au moins partiellement la leur? Les malaises caractéristiques de la société paysanne de cette époque peuvent-ils vraiment être imputés à l'invasion de conceptions lui étant extérieures, ou bien y existaient-ils déjà en germe?

En somme, parce qu'il est le mieux placé pour juger de ce qui lui est profitable, le paysan décrit dans les travaux précédents n'est pas le jouet passif de structures sociales et politiques contraignantes, mais bien une force active qui en perçoit les insuffisances et s'efforce d'y remédier comme il le peut. Loin que d'être à la remorque d'une société se transformant trop rapidement à son goût, il serait plutôt, en raison du réalisme pragmatique dont il doit faire preuve pour survivre, à l'avant-garde d'une impulsion modernisatrice. Le portrait ainsi peint de la rationalité paysanne, en ce sens, nous semble représentatif de l'un

---

<sup>40</sup> Christian Dessureault, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une réinterprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no. 3, 1987, p. 373-407.

<sup>41</sup> Christian Dessureault, « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no. 3, 1989, p. 359-387.



des principaux apports de l'histoire sociale à notre compréhension du passé, à savoir la reconnaissance aux acteurs de l'époque d'une certaine capacité et volonté d'agir capable de manifester parallèlement aux structures officielles, aussi contraignantes soient-elles.

Pour faire référence à cette capacité d'action paysanne, et faute d'un vocable plus précis, nous utiliserons à partir de maintenant le terme « agentivité ». Traduction en usage au Canada de l'anglais « agency », ce terme fait référence à la capacité d'un être d'agir de manière significative pour influencer le monde qui l'entoure. Notons toutefois que ce concept, selon l'auteur qui l'utilise et le champ du savoir auquel il est appliqué, peut être employé pour désigner des réalités variables et non-équivalentes. Il est donc important que le lecteur garde à l'esprit que nous utilisons ici ce terme dans sa forme la plus élémentaire, c'est-à-dire pour référer à la capacité d'action d'un sujet, et que nous ne prétendons pas l'appliquer dans ses subtilités conceptuelles à des travaux historiques souvent antérieurs à sa formulation.

Un autre angle sous lequel aborder le problème de la différenciation sociale est celui des diverses activités économiques non-agricoles dans lesquelles s'engagent les paysans. Bien qu'il soit généralement reconnu que le marché du travail joue un rôle central dans l'articulation des économies rurales préindustrielles, il semble que son étude a pris très peu de place dans le débat sur la rationalité paysanne. En effet, l'historiographie s'est souvent contentée de mettre en exergue le rôle « compensatoire » du travail salarié, dans lequel on s'engage presque à contrecœur afin de pallier aux insuffisances conjoncturelles de la production agricole ou bien d'amasser de quoi faire l'acquisition d'une ferme viable<sup>42</sup>. Or, l'hypothèse selon laquelle il existe dans la société rurale québécoise d'alors un processus actif de différenciation sociale fondé sur l'accumulation inégale invite à reconsidérer la place qu'y occupe le marché du travail ainsi que, du même souffle, la manière dont le paysan perçoit le salariat et l'intègre à sa logique économique. Dans une série d'articles publiés au début des années 2000 dans le cadre d'études collaboratives canado-européennes, dont nous n'avons ici retenu que le plus significatif dans le cadre de notre propos, Thomas Wien

---

<sup>42</sup> Thomas Wien, « Familles paysannes et marché de l'engagement pour le commerce des fourrures au Canada au XVIIIe siècle », dans Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Famille et marché XVIe-XXe siècles*. Québec, Septentrion, 2003, p. 170 et suiv.

s'est ainsi intéressé à la question à travers le prisme emblématique de l'engagement pour le commerce des fourrures au 18e siècle.

À quelles conditions les hommes étaient-ils prêts à s'engager et les familles paysannes, prêtes à les laisser partir<sup>43</sup>? Prenant ses distances vis-à-vis des interprétations traditionnelles présentant l'engagement comme un phénomène culturel ou encore structurel, Wien propose pour répondre à cette question une démarche modeste mais innovatrice : le traitement d'un ensemble restreint de cas d'engagement à la lumière des enjeux de l'accumulation paysanne. Son premier constat est que, bien que les salaires se maintiennent au cours du 18e siècle à un niveau assez élevé pour servir d'incitatif suffisant à faire carrière dans l'engagement, assez peu de paysans choisissent de s'y consacrer en entier. D'une part, le succès d'un père comme engagé ne semble pas produire d'émulation significative chez ses enfants (la proportion dans laquelle ces derniers s'engagent étant à peu près égales à celle de ceux d'autres provenances<sup>44</sup>) et, d'autre part, le calendrier des départs pour les principaux entrepôts de traite semble s'établir en fonction des besoins et disponibilité d'une main-d'œuvre majoritairement préoccupée par le travail agricole et qui, selon les années, peut ou pas être fidèle au poste. Cet état de fait semble engendrer dans le marché de l'engagement un état permanent d'incertitude et de confusion avec lequel doivent composer les divers acteurs qui y participent. Ainsi, lorsque Wien se propose d'étudier l'engagement comme le moment d'un « face-à-face stratégique » entre employeurs et employés, il ne peut que constater l'extrême diversité des comportements qui s'y manifestent : tantôt un engagé fait montre d'une loyauté sans faille envers un marchand qui l'embauche année après année, tantôt un autre ne cesse de passer d'un employeur à l'autre dans l'espoir de maximiser son revenu, alors que l'action de dizaines d'autres se situe à divers points entre ces deux extrêmes. Conjuguées à d'importantes et inconsistantes variations dans les salaires offerts, signes que les marchands-équipeurs ne sont pas beaucoup plus clairvoyants que leurs futurs employés quant à l'état réel du marché<sup>45</sup>, ces tendances

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.142.

illustrent la dimension improvisée d'un commerce qui parvient à atteindre chaque année, tant bien que mal, un équilibre relatif entre offre et demande de travail.

Sur la question de la représentation de la rationalité paysanne, ces conclusions nous disent deux choses. Premièrement, l'extrême diversité des comportements observés tend à suggérer que les motivations individuelles et contextuelles des acteurs ont plus d'impact sur l'organisation du marché qu'un quelconque schéma structurel, et donc que l'engagement offre des opportunités assez flexibles pour avoir sur la dynamique social paysanne une « influence multiforme »<sup>46</sup> pouvant très bien accommoder la poursuite d'une diversité d'objectifs allant de la volonté d'accumulation à la simple survie. Deuxièmement, elle met en lumière une caractéristique fondamentale de la rationalité paysanne, à savoir la volonté de réduire au maximum la marge d'incertitude relative à l'action au sein de marchés difficiles à déchiffrer faute de temps et d'informations suffisantes. En effet, dans la mesure où les transactions s'effectuent souvent dans des contextes où l'offre et la demande de travail ne sont connues qu'à « micro-échelle » (c'est-à-dire dans les environs immédiats du lieu d'engagement, et seulement dans les semaines ou même les jours précédant le départ), le principal objectif des acteurs paraît être la volonté d'échapper à l'imprévisibilité du marché en s'efforçant d'obtenir le maximum de sécurité que leur permette la poursuite de leurs objectifs financiers propres. La prise en compte de cette tendance de fond, profondément rationnelle dans un contexte où un simple soubresaut du marché peut signifier pour un paysan et sa famille la différence entre prospérité et ruine (et aisément applicable à d'autres pans de l'économie rurale préindustrielle) constitue selon nous l'un des principaux apports des travaux de Thomas Wien ainsi que de la démarche micro-historique en général à la compréhension de l'univers économique des paysanneries québécoises et même mondiales.

#### **1.4 *Élaboration de nouveaux cadres théoriques.***

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.178.

Malgré la richesse de leurs argumentaires et la pertinence des questionnements qu'ils soulèvent, force est d'admettre que la portée des travaux que nous venons d'examiner demeure plutôt limitée. Depuis Ouellet, en effet, aucun chercheur ne semble avoir véritablement tenté de généraliser les conclusions auxquelles il est parvenu. Doit-on y voir la crainte de retomber dans les affrontements idéologiques caractéristiques des premières années du débat, ou encore celle de travestir par de trop audacieuses inductions la diversité bien réelle des situations dans lesquelles évoluent les populations paysannes? Le besoin de synthèses solides pouvant rendre compte du progrès de la pensée sur la mentalité paysanne semblait pourtant, à notre sens, se faire fortement sentir ; le fait que beaucoup des auteurs précédemment recensés aient jugé nécessaire de se situer par rapport à la vision que nous avons qualifiée de « traditionnelle », de plus en plus désuète, montre bien l'existence d'un important vide théorique qui rend difficile l'articulation de leurs réflexions autour de problématiques actualisées. Il faudra finalement attendre les années 1990 pour que s'ébauchent des efforts de modélisation qui, au moment d'écrire ces lignes, constituent encore les derniers en date sur la question de la rationalité économique paysanne.

Selon l'anthropologue Michel Verdon, c'est l'incapacité à penser la société paysanne autrement qu'en l'évaluant à l'aune d'un ordre capitaliste et marchand auquel elle serait censée s'opposer diamétralement qui constitue la principale limite des efforts partiels de théorisation de la rationalité paysanne examinés jusqu'ici. Cédons-lui la parole :

Si Chayanov, Mendras ou Merrill, parmi d'autres, ont reconnu la nécessité d'une théorie qui s'enracine dans la pratique paysanne et l'appréhende en elle-même, tous les trois ont, à notre avis, échoué parce qu'ils ne parviennent à penser cette pratique que comme l'inverse d'une pratique commerciale ou d'une pratique capitaliste. Pour rivaliser avec l'interprétation néo-classique qui sait *dériver* par une série de corollaires contenus dans la *définition* de la situation de marché une série de comportements qui reflètent une *rationalité commerciale*, nous essaierons de dériver, par une série de corollaires contenus dans la définition de la situation dite paysanne, une série de comportements censés refléter une rationalité paysanne<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Michel Verdon, « La production paysanne. Éléments pour une nouvelle économie », *Études rurales*, no. 107-108, 1987, p. 228.

Pour ce faire, Verdon postule donc l'existence au sein du monde paysan d'un ordre socio-économique fondamental dont il déduit les caractères potentiels grâce à la mise en commun des conclusions les plus consensuelles de l'historiographie d'alors<sup>48</sup> : la « ferme familiale ». Partagé par tous les ensembles paysans indépendamment des différences contextuelles qui les séparent, cet ordre constituerait en quelque sorte le dénominateur commun en fonction duquel s'établiraient les pratiques économiques d'une grande majorité de paysans.

En effet, nous dit Verdon, le principal facteur déterminant la nature des activités économiques d'une famille est sa composition démographique ; il s'agit d'une variable indépendante à laquelle toutes les autres sont soumises, dans la mesure où elle établit à la fois les besoins de consommation (le nombre de bouches à nourrir) et les moyens de production disponibles pour les satisfaire (la main d'œuvre). Or, parce qu'elle est dépendante de la composition du groupe familial, l'activité économique d'une ferme est intrinsèquement résidentielle, c'est-à-dire qu'elle s'organise en fonction d'un but primant sur tous les autres, la satisfaction des besoins de consommation des individus qui la compose. Dans la thèse de Verdon, cette exigence remplace ainsi comme stimulant des activités économiques paysannes les autres moteurs souvent évoqués (la logique de marché chez les uns, la reproduction sociale chez les autres). Ce postulat implique un certain nombre de corollaires permettant d'échapper à plusieurs des impasses dans lesquelles s'est traditionnellement embourbé le débat sur la rationalité économique paysanne.

Essentiellement, il permet d'aborder la question des rapports qu'entretient le paysan avec le marché sous un angle nouveau en établissant une distinction importante entre d'une part la *monétarisation* d'une ferme, l'écoulement de sa production par le truchement du marché, et sa *commercialisation*, la réorganisation de base de ses activités en fonction des exigences du marché. La *monétarisation*, nous dit Verdon, est une tendance naturelle. Contrairement à ce qui a souvent été postulé, elle n'implique en elle-même aucune transformation des pratiques paysannes ; ce dernier peut continuer à produire comme il l'a

---

<sup>48</sup> Ces conclusions étant que la paysannerie rurale partage des objectifs d'indépendance, résiste à la commercialisation de l'économie et fait lorsque possible usage de revenus d'appoint. Voir Verdon, *ibid.*

toujours fait, spécialiser sa production (produire plus de ce que l'on produisait déjà) et même moderniser ses techniques de culture sans avoir à déroger des objectifs et stratégies de consommation propres à la « ferme familiale ». En fait, le paysan mis en présence du marché en fera tout simplement usage afin d'écouler sa production et de se procurer des biens nécessaires à la satisfaction des besoins de sa famille. Il deviendra ainsi un *consommateur* de numéraire, c'est-à-dire qu'il se procurera de la monnaie appréciée pour sa valeur d'usage (faciliter les transactions), et subordonnera son acquisition aux mêmes logiques que celles appliquées à d'autres marchandises. L'acquisition de monnaie, nous dit par exemple Verdon, aura bien lieu, mais sera dans cette optique moins stimulée par une volonté d'accumulation primaire de type capitaliste que par celle de satisfaire des besoins de consommation différés – pouvoir acheter ce dont on aura besoin plus tard (retraite, acquisition de terres, etc.). De même, en tant que consommateur de numéraire, le paysan pourra se livrer à des transactions irrationnelles d'un point de vue capitaliste (par exemple, l'achat impulsif de monnaie au moment où le besoin s'en fait sentir, un peu à la manière d'une visite au dépanneur) mais qui se justifient tout-à-fait d'un point de vue de consommateur<sup>49</sup>.

La *commercialisation* d'une ferme, quant à elle, serait un processus qui n'a rien de naturel puisqu'elle impliquerait une redéfinition quasi-totale des bases sociales et culturelles de la production résidentielle, redéfinition dont les coûts seraient si exorbitants (augmentation de la dépendance envers l'extérieur, remise en cause de l'utilisation de main-d'œuvre familiale et donc bouleversement des liens familiaux, transformation des habitudes sociales et culturelles, etc.) que le paysan résisterait naturellement aux pressions exercées en sa faveur par la société englobante. Seule une pression fondamentalement coercitive, exercée de l'extérieur par des acteurs à la rationalité différente, pourrait pousser une population paysanne à la commercialisation, et encore là non sans heurts, résistances et négociations. Ces difficultés, souvent perçues par l'historiographie comme des « tensions » imputables à la persistance de réflexes traditionalistes réveillés par la crainte du changement

---

<sup>49</sup> Thèse développée dans Michel Verdon et Louis Roy, « Les grandes fresques dichotomiques de l'histoire rurale québécoise. Une perspective anthropologique. » *Anthropologie et Sociétés*, vol. 18, n° 2, 1994, p. 145-172.

devraient donc selon Verdon être plutôt abordées comme découlant de l'affrontement raisonné et actif de rationalités distinctes.

Un second modèle de rationalité économique paysanne sur lequel il importe de nous pencher est celui ébauché par Gérard Bouchard dans le cadre de ses efforts de théorisation des mécanismes socioculturels régissant le fonctionnement des communautés paysannes saguenéennes. Il s'agit de la « co-intégration », dont il dépeint les grandes lignes dans un article publié en 1988<sup>50</sup>.

Par le terme co-intégration, Bouchard entend la coexistence de deux systèmes qui s'utilisent mutuellement à des fins dictées par leur rationalité propre<sup>51</sup>. Ce faisant, il pourrait bénéficier l'un et l'autre des opportunités offertes par chacun sans nécessairement devoir pour cela renier les objectifs qui leurs sont propres. Dans son article, Bouchard donne l'exemple de l'industrie forestière où, contrairement à l'idée traditionnelle qui veut que le travail forestier ait nui à l'agriculture en la subordonnant aux attraits du travail salarié, il en fût plutôt selon lui un complément. Les paysans s'engageaient sur les chantiers moins par intérêt envers les nouvelles possibilités socioéconomiques offertes par le travail salarié que dans le but de poursuivre plus efficacement des projets familiaux et sociaux inspirés par une logique qui leur était propre. L'industrie, en retour, aurait tiré profit de cette situation en articulant son offre de travail aux réalités que supposent la logique paysanne, soit essentiellement des attentes moins élevées en termes de salaire et de conditions de travail que dans le cas d'une population « prolétarisée ». Le résultat net de cette interaction, au final, aurait été le renforcement parallèle de deux rationalités en apparence opposées mais s'accommodant dans les faits assez bien l'une de l'autre ; là se trouverait l'explication de la persistance de décalages socioculturels significatifs entre les communautés paysannes et le monde extérieur.

---

<sup>50</sup> Gérard Bouchard, « Co-intégration et reproduction de la société rurale. pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, vol. 29, no. 2-3, 1988, p. 283-310.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 289.

À l'appui de cette thèse, Bouchard soulève dans un autre article<sup>52</sup> le cas du « démarrage raté » de l'industrie laitière saguenéenne. Il y constate que, malgré une convergence des conditions propres à son essor, cette industrie peine à se développer à son plein potentiel. Plutôt que les moyens, donc, ce serait la volonté de moderniser leurs pratiques qui aurait fait défaut au paysan, puisque « au-delà d'un certain seuil, la spécialisation et la commercialisation de l'agriculture mettaient en péril des pratiques de travail, des objectifs socio-économiques ainsi qu'un mode de vie réfractaires au système capitaliste et aux formes socioculturelles qui lui étaient associées »<sup>53</sup>.

Les postulats de base sur lesquels repose la thèse de Bouchard sont, à peu de choses près, les mêmes que ceux avancés par Verdon : d'une part, la reconnaissance de l'existence d'un ensemble de conceptions, de motivations et de façons de faire, bref, d'une rationalité propre aux sociétés paysannes qui diverge fondamentalement de celle inhérente à l'économie de marché capitaliste qui prend son essor dans le Québec du 19<sup>e</sup> siècle. D'autre part, le postulat que, dans ces conditions, l'activité économique paysanne s'articule en fonction d'une logique qui n'est pas celle du capital ; alors que Verdon y voyait une production résidentielle axée sur la satisfaction des besoins de consommation, Bouchard affirme plutôt pour sa part que c'est la reproduction sociale qui en constitue les fondements. Finalement, l'idée que les interactions entre l'activité économique paysanne et les exigences du marché seront marquées par des résistances, des hésitations et des blocages dont l'analyse nous offre une occasion de mieux saisir la nature ambiguë du processus de « modernisation » de l'économie des campagnes québécoises.

Toutefois, c'est sur la question de la nature des rapports qui se lient entre ces structures que les explications soumises par les deux auteurs divergent. En effet, alors que Verdon postule la *cohabitation* de deux systèmes distincts évoluant plus ou moins en parallèle, Bouchard suggère plutôt, à travers l'idée de *co-intégration*, qu'il existe un espace de dialogue où les logiques paysannes et capitalistes se rejoignent et vont même jusqu'à s'influencer l'une l'autre. Cette différence, en ce qui concerne notre objet d'étude n'est pas

---

<sup>52</sup> Gérard Bouchard, « Sur un démarrage raté: industrie laitière et co-intégration au Saguenay (1880-1940) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no. 1, 1991, p. 73-100.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 95.



anodine ; elle implique que le paysan de Bouchard, contrairement à celui de Verdon, est un être doté d'une certaine agentivité. Plutôt que de simplement opposer aux influences de la société globale une résistance passive à travers le maintien d'une logique d'action plus ou moins inconsciente; ce dernier perçoit les influences dont il est l'objet et comprend ce qu'on attend de lui mais, loin de simplement se plier à ces exigences, choisit des les instrumentaliser à son profit et parvient, ce faisant, à les modifier (dans une certaine mesure) en fonction de ses objectifs propres.

\* \* \* \* \*

Au-delà de l'observation des particularités propres aux principales interprétations du comportement économique paysan ayant marqué l'historiographie canadienne, ce rapide survol nous aura permis de jauger l'évolution du poids de cette question dans les réflexions des historiens du Québec rural préindustriel. Une tendance assez nette se dessine en effet : de capitale à l'époque du débat entre Fernand Ouellet et Jean-Pierre Wallot / Gilles Paquet, l'importance de décrire précisément et en termes « objectifs » les pratiques économiques des paysans canadiens-français, ainsi que de les évaluer à l'aune de celles de leurs compatriotes anglophones, deviendra progressivement secondaire, comme en témoigne le déclin dans la densité du nombre de travaux marquants sur la question. Cette tendance, toutefois, indique moins une baisse d'intérêt pour le problème de la rationalité paysanne en général que l'épuisement d'un paradigme analytique exagérément quantitatif et trop globalisant dont les limites apparaissent de plus en plus clairement. On remarque en effet, faisant pendant à ce déclin, l'essor de nombreuses démarches proposant d'aborder la question sous des angles rendant mieux compte des dimensions multiples de l'existence paysanne. Le processus de transmission des avoirs familiaux, parce qu'il permet d'observer les liens unissant les logiques économiques, sociales, familiales et culturelles du paysan, occupera au sein de ces efforts de réinterprétation une place de choix ; c'est à l'examen de cette dernière que nous proposons de nous livrer maintenant.

## Chapitre 2 : La rationalité paysanne dans les processus de transmission des avoirs familiaux.

« Aucune société ne laisse au hasard les modes de transmission des patrimoines d'une génération à l'autre. La loi et les coutumes, d'une part, le système de valeurs et les aspirations spécifiques des divers groupes socio-économiques, de l'autre, définissent les limites à l'intérieur desquelles le processus peut légitimement se dérouler. L'environnement physique peut ajouter d'autres contraintes »<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> Béatrice Craig, « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no. 2, 1991, p. 208.

Cette formule, que nous empruntons à Béatrice Craig, résume à la perfection la raison pour laquelle nous avons choisi de faire de la transmission des avoirs familiaux le second thème de notre réflexion sur la rationalité paysanne dans la production historique québécoise. Ce processus, parce qu'il se déroule entièrement sous le contrôle du paysan propriétaire, constitue en effet un terrain d'observation particulièrement propice à la mise en relief de conceptions et de logiques qui, en d'autres circonstances, pourraient par nécessité être sublimées au profit de pratiques et de discours élaborés pour satisfaire aux exigences culturelles et morales de la société globale.

Les modalités du processus de transmission des avoirs dans le Québec rural sont aujourd'hui assez bien connues. Pendant longtemps, la question principale des chercheurs était de déterminer la manière dont la terre familiale était transmise d'une génération à l'autre et d'en délimiter l'impact sur le morcellement ou le maintien des patrimoines fonciers. Pour assurer ce transfert de la terre paternelle d'une génération à l'autre, deux types de pratique dominaient les modes de transmission : le partage à la mort du propriétaire et la donation entre vifs, qui serait devenue la norme vers la mi-18e siècle. Les recherches des dernières décennies ont renversé la perspective en mettant l'accent sur la reproduction sociale de la famille plutôt que sur le destin de la terre paternelle. En scrutant les modalités complexes de la transmission des biens d'une génération à l'autre, les historiens cherchent à mieux saisir l'impact de la contribution parentale à l'établissement initial de leurs enfants. Dans cette nouvelle optique, le partage et la donation entre vifs conservent une grande importance comme deux formes privilégiées de dévolution des biens d'une génération à l'autre. Cependant, malgré leur importance, ces deux pratiques constituent une partie seulement d'un processus de transmission de biens qui, au sein des familles, s'échelonne de l'établissement du premier enfant, lors de son mariage, jusqu'aux décès des deux parents, en incluant une série d'actes et de gestes divers : avancements d'hoirie lors des mariages, cautionnements ou prêts pour l'achat de terres, donations de biens ou de terres, partage de successions, etc. Le débat entre les chercheurs dans ce domaine ne porte désormais plus tant sur le morcellement éventuel ou l'intégrité des patrimoines que sur l'égalité ou l'équité entre les enfants, garçons et filles, dans ce processus

de transfert des biens d'une génération à l'autre et sur la capacité différentielle des familles à contribuer efficacement à l'établissement d'un ou plusieurs de leurs enfants.

Ce portrait, que nous décrivons ici de manière très schématique, est en gros celui qui se dégage de l'accumulation depuis trois décennies d'un nombre impressionnant d'études monographiques détaillées. Pour être plus précis, disons qu'il constitue à notre avis le plus petit dénominateur commun sur lequel semble s'accorder l'historiographie. Au-delà de cette base consensuelle, par contre, évoluent encore plusieurs débats concernant la transformation de ce modèle dans le temps et l'espace de même que, le cas échéant, la nature et les causes de l'adoption de comportements qui en divergent. Les réflexions qui nous intéressent le plus dans le cadre de cette étude, par contre, sont celles portant sur les conceptions et valeurs qui conditionnent les pratiques successorales. Elles recoupent, à peu de choses près, celles qui se développent au même moment à propos des logiques de l'organisation économique en milieu rural esquissées dans le chapitre précédent ; pour cette raison, plutôt que de nous livrer à une revue extensive des travaux portant sur le procès de transmission, nous avons ciblé ceux qui à notre sens apportent des arguments originaux au questionnement sur la nature de la rationalité paysanne.

### ***2.1 Liberté, ou égalité et fraternité ?***

Nous avons fait le choix, pour amorcer ce panorama des représentations de la rationalité paysanne dans l'étude des processus de transmission des avoirs familiaux, de prendre appui sur les travaux qui commencent à paraître vers le milieu des années 1970, période correspondant à un renouveau de l'historiographie québécoise caractérisée par l'essor marqué de l'histoire sociale. La question, bien entendu, n'était pas jusque là complètement absente des réflexions sur la paysannerie canadienne-française ; le peu de controverse qu'elle a suscité, même dans le cadre de débats aussi acerbes que ceux que nous nous sommes efforcé de décrire dans le chapitre précédent, laisse au contraire penser qu'elle faisait figure d'affaire classée pour les historiens de l'époque. L'interprétation dominante

alors généralement acceptée, élaborée pour l'essentiel par le sociologue Léon Gérin et par des chercheurs canadiens-anglais, s'intégrait en effet assez bien au cadre conceptuel dans les limites duquel Ouellet et ses critiques s'efforçaient alors de situer les pratiques économiques paysannes. Plutôt que d'en faire ici la genèse, nous en proposerons ici une courte synthèse

L'idée au cœur de cet argumentaire est qu'émerge, vers le début du 18<sup>e</sup> siècle, une modification profonde des comportements successoraux caractérisée par un déclin significatif du partage *post-mortem* égalitaire des biens, méthode traditionnelle de transmission dont les bases ont été jetées par la coutume de Paris et jamais remises en question depuis, au profit d'une tendance de plus en plus prononcée au partage inégalitaire par le biais de la donation entre vifs. Ce processus s'accompagnerait d'un accroissement des inégalités illustré par le fait que ces donations prévoient de moins en moins de compensations pour les héritiers désavantagés, contrairement aux pratiques qui avaient jusqu'alors prévalu. L'interprétation traditionnelle impute l'essentiel de ce dernier changement à l'introduction en 1774 de la liberté testamentaire, pratique judiciaire jugée supérieure dont les bienfaits auraient au fil du temps fini par séduire même les esprits conservateurs des paysans francophones. Enfin affranchis des contraintes de l'égalitarisme, ces derniers auraient dès lors été libres de mettre un terme au fractionnement de leurs avoirs et d'adopter, comme leurs pendants anglophones, des stratégies de transmission plus rationnelles axées sur une volonté d'accumulation qui, postulaient à l'époque les plus généreux des commentateurs, existait déjà chez eux en germe. Les pratiques successorales, en ce sens, auraient évolué au rythme de la pénétration d'idées plus modernes dans les campagnes.

C'est par la critique de cette vision que s'amorce le renouveau auquel nous avons fait référence plus haut. Prenons encore une fois appui, pour en amorcer notre panorama, sur la vision développée par Louise Dechêne dans *Habitants et marchands* ; les passages qu'elle y consacre à la transmission des avoirs familiaux, bien qu'assez succincts, n'en ont pas moins une portée significative<sup>55</sup>. Essentiellement, nous dit-elle, la transmission des biens meubles

---

<sup>55</sup> Louise Dechêne, *Habitants et marchands...*, *op. cit.*, p. 278-299 et 418-433.

et immeubles entre les membres d'une famille pouvant légitimement y prétendre se démarque par une « simplicité » et une « générosité » qui garantissent au processus efficacité et harmonie.

Entre maris et femmes, Dechêne constate ainsi que la pratique de passer devant notaire un contrat de mariage visant à asseoir fermement les bases d'une communauté de biens, bien que coûteuse en temps et en argent, paraît être généralisée, situation qu'elle explique par la volonté de se prévaloir de toutes les protections possibles stipulées dans la coutume de Paris. Cette tendance, par contre, n'indique pas chez les paysans de propension au formalisme ou à la prétention sociale ; le fait par exemple que les apports à la communauté par les familles des mariés soient rarement légalement consignés mais que la plupart des ménages reçoivent tout de même des secours de leurs parents semble indiquer qu'on peut très bien se passer d'assises légales lorsque le besoin ne s'en fait pas sentir et que la loi, si elle peut parfois s'avérer utile, n'est pas considérée comme un substitut à la simple bonne foi. Bref, selon Dechêne :

Ces conventions matrimoniales ne nous apparaissent pas comme un marché, un affrontement entre deux lignées, mais comme un accord désintéressé entre les familles, visant à créer une nouvelle communauté, à l'assister si possible, à dresser quelques barrières à l'entour pour la protéger. [...] S'il est juste que la doctrine tend de plus en plus à maintenir le patrimoine de chaque époux en restreignant la notion de conquêt, c'est un mouvement contraire qui s'affirme dans la pratique canadienne, mouvement qui nous éloigne des valeurs aristocratiques et nous ramène à une conception ancienne, plus simple et plus généreuse<sup>56</sup>.

En ce qui concerne le partage successoral, la vision qu'elle développe est similaire : au-delà des prescriptions de la coutume, avance Dechêne, existent des conceptions morales qui priment souvent sur la contrainte légale lorsqu'il s'agit de décider de la distribution du patrimoine. Concrètement, elles s'expriment par la claire prédominance du partage égalitaire, qui est souvent la norme jusque dans les plus hautes sphères de la hiérarchie

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 424.

socioéconomique<sup>57</sup>. Bien qu'on soit tenté d'attribuer ce phénomène aux restrictions à la liberté testamentaire imposées par la coutume de Paris, l'aisance avec laquelle il est possible de contourner la loi (notamment par des formules de transmission directes permettant d'avantager un héritier telles que la donation entre vifs) incite Dechêne à y voir plutôt l'expression d'un choix autonome. Le fait que, plus souvent qu'autrement, les ménages issus d'un remariage choisissent de reconstituer une seule communauté de biens par l'adoption des enfants de leur nouveau conjoint plutôt que de séparer les biens selon les prescriptions légales vient appuyer cet argument.

Cette tendance à l'égalitarisme, selon Dechêne, s'expliquerait plutôt par la poursuite raisonnée d'un projet économique global aux facettes multiples, caractérisé par la volonté d'établir un maximum d'enfants tout en assurant l'entretien des parents durant leurs vieux jours. Pour ce faire, on miserait essentiellement sur une stratégie visant le maintien de l'intégrité du patrimoine familial et la poursuite de son exploitation au bénéfice de tous, via le rachat par un héritier « privilégié » des parts de ses frères et sœurs. En s'endettant lourdement à cette fin, ainsi qu'en acceptant de garantir à même les produits de l'exploitation la subsistance de ses parents, ce dernier aurait donc en effet pour tâche d'amortir tout au long de sa vie les coûts du processus de reproduction social et, partant, d'assurer la répartition optimale des ressources de la famille entre les divers ayants-droit. Les particularités du contexte nord-américain, notamment la disponibilité des terres et donc des opportunités d'établissement à moindre coût, auraient permis le maintien de cette logique jusqu'à ce que la pénurie de terres et l'intégration au marché caractéristiques du 19e siècle viennent changer la donne.

La conclusion que tire Dechêne de ces constats est particulièrement intéressante en ce qui concerne la rationalité paysanne. La spontanéité de ces pratiques, juge-t-elle, peut en effet nous renseigner sur les valeurs dominantes de cette société. Ainsi:

L'absence de distinction entre propres et conquêts marque que le patrimoine n'est pas la pierre angulaire de la famille ni sa conservation ou son intégrité,

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 424.

une base de cohésion. L'absence de distinction entre enfants établis et non établis montre que cette famille n'est pas perçue comme une cellule d'exploitation où les droits de chaque membre seraient définis par le degré de participation. Il faut chercher ailleurs les fondements de l'organisation familiale<sup>58</sup>.

Il faut voir dans cette affirmation une critique directe d'interprétations plus traditionnelles du processus de transmission des avoires familiaux évoquées plus haut, selon lesquelles la préservation d'un patrimoine productif aurait toujours été la préoccupation première des paysans. Dechêne, d'ailleurs, ne se prive pas d'interpeller directement dans son texte les tenants de cette vision, des historiens canadiens d'après elle trop imbus de la supériorité des lois anglaises<sup>59</sup>.

Passée cette confrontation initiale, c'est selon nous dans les travaux réalisés par Gérard Bouchard à partir du début des années 1980, dans le cadre du programme de recherche sur la société saguenéenne dont il est le principal artisan, qu'il est possible d'identifier les premiers efforts systématiques visant à intégrer l'étude des systèmes successoraux aux réflexions sur la rationalité paysanne.

Dans « L'étude des structures familiales préindustrielles : pour un renversement des perspectives » publié en 1981<sup>60</sup>, Bouchard se propose ainsi de mettre en lumière les principales avenues de recherches ouvertes jusqu'alors quant à l'étude historique des structures familiales. L'un des postulats sur lesquels repose sa démarche est l'important potentiel explicatif des modes de transmission des biens, à travers lesquels tendent à se révéler les fondements de ces structures. Or, reconnaît Bouchard, les études jusqu'alors effectuées en ce sens n'ont produit que des résultats à la portée limitée. Qu'il s'agisse des tentatives par la science sociale française de cartographier la distribution de divers comportements, des recherches sociologiques américaines fondées sur l'idée que la « société globale » et le rythme de son évolution imposent leurs règles aux structures familiales ou

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 433.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 425.

<sup>60</sup> Gérard Bouchard, « L'étude des structures familiales pré-industrielles: Pour un renversement des perspectives », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 18, no. 4, 1981, p. 545-571.



encore des divers postulats émanant directement de cette démarche<sup>61</sup>, l'extrême diversité des réalités humaines que recoupe la notion de « famille » de même que la grande capacité de flexibilité et d'adaptation caractéristiques de cette structure rendent hasardeuse toute tentative de généralisation. La solution à cette impasse conceptuelle, suggère-t-il en conséquence, passe peut-être par l'élaboration d'une « approche structurelle » permettant de mettre en relation tous les facteurs (économiques, sociaux, culturels, géographiques et démographiques) influant sur l'organisation des structures familiales mais, jusqu'à présent, étudiés isolément les uns des autres.

Bien que Bouchard reconnaisse qu'il soit difficile de réaliser une recherche empirique et comparative aussi massive dans les conditions du moment, il lance toutefois quelques suggestions et hypothèses qui, et c'est là ce qui nous intéresse, font de l'étude des modes de transmission des avoirs familiaux (c'est Bouchard qui suggère ce concept, plus englobant que celui « d'héritage » ou de « succession ») l'un des piliers fondamentaux de cette approche structurelle. En effet, l'étude de ces pratiques constitue selon lui une voie d'accès privilégiée à certaines dimensions clefs de la logique organisationnelle - et donc de la rationalité - des ensembles paysans : les relations entre la famille et le capital agraire, l'importance des alliances matrimoniales et des réseaux de solidarité de même que le niveau de tolérance envers les limites des mécanismes de transmission (incapacité d'atteindre les objectifs culturellement fixés, perpétuation des inégalités, etc.). En conclusion, Bouchard y va de sa propre hypothèse sur la question, assez semblable à celle de Dechêne, qu'il fonde pour sa part sur les données de la région saguenéenne. Les stratégies familiales des paysans, nous dit-il, semblent davantage chercher à reproduire des positions sociales modestes qu'à permettre de grimper les échelons de la hiérarchie socioéconomique. Pour cette raison, les agriculteurs n'ont que peu de contrôle sur le capital rural, qui s'accumule en grande partie à leurs dépens et profite surtout aux intermédiaires du processus de reproduction sociale (les spéculateurs, les usuriers, etc.), situation qui favorise en retour le désengagement des

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, p.547.

paysans de structures économiques sur lesquelles ils ont de moins en moins de prise, avec bien sûr toutes les implications sociales et culturelles que cela suppose.

Cette proposition initiale sera par la suite reprise et développée par Bouchard dans plusieurs publications au cours de la décennie 1980-1990 ; nous avons retenu deux de ces articles qui, à notre sens, en résument bien l'essentiel<sup>62</sup>. Au cœur de cette thèse, on trouve comme mentionné précédemment l'idée selon laquelle la poursuite de la reproduction sociale prime sur la volonté d'accumulation dans l'élaboration par les familles paysannes de leurs stratégies successorales. Les principaux arguments qu'avance Bouchard à l'appui de cette vision sont d'une part la grande mobilité des cultivateurs, qui se manifeste par la fréquence des migrations de familles entières choisissant d'abandonner leurs propriétés pour s'établir dans des terroirs nouveaux offrant plus d'opportunités d'expansion, et d'autre part l'omniprésence dans les campagnes québécoises de « cycles » d'expansion et de contraction des patrimoines familiaux témoignant du fait que l'accumulation n'a généralement pour finalité que la redistribution aux générations futures.

De ces constats, Bouchard extrapole un portrait de la rationalité paysanne au centre duquel il place l'idée de coopération familiale. Il va ainsi jusqu'à parler, en donnant l'exemple des familles migrantes, de l'existence d'une sorte de « pacte de réciprocité » fondé sur une éthique rigoureuse de service familial<sup>63</sup>. On attendrait d'un enfant, dans cette optique, qu'il mette sa force de travail au service d'objectifs familiaux et leur subordonne ses ambitions personnelles. Ce faisant, il confirmerait son intégration à un réseau de réciprocité qui lui garantirait solidarité et support tout au long de sa vie, et pourrait donc s'attendre à bénéficier du soutien de la famille lorsque viendrait son tour. Le fait que l'abondance de terres accessibles ait en quelque sorte délesté les familles du fardeau psychologique de « l'établissement sous contrainte » caractéristique des terroirs saturés aurait, de surcroît,

---

<sup>62</sup> Gérard Bouchard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIe au XXe siècle », *Histoire sociale / Social History*, vol. 16, no. 31, 1983, p. 35-60 ; « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, vol. 28, no. 2-3, 1987, p. 229-251.

<sup>63</sup> Gérard Bouchard, 1987, *loc. cit.*

favorisé le développement de ces solidarités familiales et communautaires en leur fournissant un ancrage culturel et moral propre à renforcer leur légitimité.

Cette interprétation, nous le verrons plus loin, est devenue partie intégrante de « l'approche structurelle » par laquelle Bouchard s'est efforcé d'élaborer depuis des cadres d'interprétation globaux de la société rurale québécoise. Le rôle explicatif qu'elle y joue, à notre sens, est déterminant. Essentiellement, le postulat que la famille est à la fois la principale cause et la finalité absolue des comportements socioéconomiques paysans permet de relativiser le problème analytique posé par l'importance des variations régionales et conjoncturelles qui en sont caractéristiques. Plutôt que des exceptions inexplicables, elles apparaissent sous cet angle comme de simples efforts d'adaptation locaux d'une logique - la solidarité familiale - qui demeure constante dans le temps et l'espace. Cette approche fournit également une piste d'explication intéressante de l'apparente difficulté qu'a eu la paysannerie canadienne-française à s'adapter aux changements imposés par la pénétration des mécanismes de l'économie capitaliste dans les campagnes ; ce serait à ce chapitre la dimension affective et morale intégrée par les solidarités familiales aux pratiques économiques, de même que les divers mécanismes de soutien et de protection « artificiels » (c'est-à-dire, non pris en compte par l'économie classique) qu'elles rendaient possibles, qui aurait contribué à prolonger ces pratiques de moins en moins efficaces jusqu'à leur extrême limite<sup>64</sup>.

Où doit-on, au juste, situer cette limite? Les travaux précédents tendent à suggérer que l'abandon de pratiques de transmission égalitaire, et donc des valeurs y étant associées, se fait à partir du moment où l'environnement économique pris en compte par les logiques paysannes - la disponibilité de terres à prix abordable, bien sûr, mais également l'existence de sources de revenus complémentaires telles par exemple le travail saisonnier, ou encore l'existence de « soupapes de sûreté » comme l'émigration locale ou internationale - devient saturé au point de rendre impossible l'atteinte du plus modeste des objectifs de cette logique

---

<sup>64</sup> Que Bouchard situe au moment de la saturation définitive des terroirs à l'échelle provinciale, soit aux environs des années 1920-1930. Bouchard, 1983, *loc. cit.*

de transmission, à savoir l'espoir pour ses bénéficiaires de parvenir un jour à atteindre une situation socioéconomique comparable à celle de leurs parents. Bouchard, en ce qui concerne le Saguenay, évoque la décennie 1920-1930, moment du développement de l'industrie laitière<sup>65</sup>.

Allan Greer, dans *son* étude de la vallée du Richelieu<sup>66</sup>, propose une évaluation passablement différente de cette limite. En effet, il constate que c'est à partir des années 1820, marquées par un rapide développement du commerce du blé, que les paysans de cette région commencent à adopter des pratiques de transmission plus inégalitaires. Or, comme il est impossible de parler à ce moment de « saturation » économique au sens où l'entendent Bouchard et Dechêne, Greer suggère plutôt que c'est l'inclusion à la rationalité paysanne des possibilités de consommation offertes par l'ouverture des marchés qui pousse ces derniers à redéfinir à la hausse, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, leur idée d'une ferme « viable ». Pour être considéré comme établi, un habitant du Richelieu se doit donc de posséder davantage que celui d'une région plus marginale. Pour cette raison, les paysans semblent être portés à modifier les critères de succès de leurs stratégies de reproduction sociale ; d'absolue, parce que fondée sur une conception fixe de « l'établissement », la rationalité à la base des pratiques successorales paysannes devient sous la plume de Greer relative, c'est-à-dire déterminée en fonction des attentes qu'il semble légitime de nourrir au vu des possibilités offertes par la conjoncture économique.

Il n'en demeure pas moins que ces travaux, malgré leurs divergences d'approches et de vues, ont en commun une conception fondamentale, soit que les pratiques de transmission des avoirs familiaux dominantes chez la paysannerie canadienne-française s'expliquent avant tout par l'existence de valeurs de solidarité et d'entraide ainsi que par les impératifs qu'elles prescrivent. La famille, dans cette optique, serait une sorte de coopérative d'entraide au sein de laquelle chacun travaillerait au bien être de tous, les sacrifices nécessaires (l'exclusion) étant sereinement acceptés parce qu'adoucis par les liens affectifs

---

<sup>65</sup> Gérard Bouchard, « Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935 », *The Journal of Family History*, vol. 2, 1977, p. 350-369.

<sup>66</sup> Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchant...*, op. cit.

entre cohéritiers et la promesse implicite de retours futurs. Les champs lexicaux très chargés employés par Dechêne et Bouchard pour les décrire - « simplicité », « générosité », « pacte de réciprocité », « éthique familiale rigoureuse », etc. - en plus de révéler l'importance accordée au poids de ces valeurs dans la détermination des comportements paysans, laisse transparaître le jugement très positif de ces auteurs, aux yeux de qui ces pratiques sont manifestement dignes d'admiration. Même chez Greer, pour qui l'importance des considérations économiques dans les stratégies familiales est manifeste, c'est la volonté d'assurer aux générations subséquentes un avenir meilleur par le sacrifice du présent qui en demeure le mécanisme principal. Doit-on y voir, dans la foulée du débat corrosif de la décennie précédente, une tentative de réhabilitation du comportement « irrationnel » des paysans francophones via la mise en exergue de sa supériorité morale? Cherche-t-on à opposer à l'*homo oeconomicus* encensé par Ouellet, Wallot et Courville un *homo moralis*, mieux adapté aux exigences éthiques d'un monde de plus en plus critique envers le capitalisme et la pensée économique classique sur laquelle il repose ?

## **2.2 Générosité bien ordonnée commence par... ?**

S'ils tendent en général à mettre l'accent sur l'existence d'une logique d'entraide familiale dont la poursuite serait au cœur des pratiques économiques paysannes, les auteurs des travaux recensés jusqu'à présent n'ont pas omis de remarquer que même les plus réussies de ces stratégies se montrent rarement capables de pourvoir au bien-être de tous les acteurs concernés. Plus souvent qu'autrement, la transmission des avoirs familiaux prend donc la forme d'un processus flexible et pragmatique, fondé sur le compromis, qui vise à distribuer de manière optimale des ressources limitées. Produits de ces insuffisances, la création d' « exclus » - ceux qui reçoivent une part d'héritage trop maigre pour leur permettre de s'établir - a dans cette optique été considérée comme un mal nécessaire qui n'aurait pas sa place dans l'idéal égalitaire poursuivi par les familles paysannes. Or, à partir

du début des années 1990, plusieurs études spécifiquement articulées autour de la problématique de l'exclusion et de plus généralement de l'inégalité au sein de la paysannerie tendent à suggérer des interprétations divergentes selon laquelle l'exclusion, et plus généralement le partage inégalitaire des ressources familiales, pourrait plutôt s'expliquer dans certains cas par des motivations individualistes et/ou « individualisantes » exerçant sur la rationalité économique des chefs de famille une influence non-négligeable.

Un compte-rendu de recherche présenté en 1986 par Louis Michel dans *Évolution et éclatement du monde rural*<sup>67</sup>, un recueil marquant les premiers véritables aboutissements d'une démarche de collaboration franco-québécoise née de la volonté de renouveler l'études des milieux ruraux par une approche comparative, illustre clairement les principes et ambitions de ces nouvelles orientations. Pour Michel, qui prend sous la loupe les paroisses de Varennes et Verchères, les méthodes d'analyse sérielle d'actes notariés jusque-là privilégiées comme fondements de l'approche monographique<sup>68</sup> à laquelle il désire se livrer conduisent à l'impasse. Si elles permettent bien de répondre à certaines questions précises, les données produites par ces démarches sont souvent fragmentaires et inégalement représentatives, donnant en conséquence de la réalité un portrait morcelé ; il y manquait, selon les termes de Michel, « ... un fil conducteur, un mode d'approche de la dynamique du développement et de l'histoire de ces collectivités rurales »<sup>69</sup>. Pour parvenir à élaborer un tel modèle, ce dernier propose la constitution d'un fichier plus exhaustif reposant sur la reconstitution du devenir de toutes les familles des deux paroisses à partir du dépouillement des registres paroissiaux, puis sur le regroupement d'un maximum d'indicateurs concernant leur histoire socioéconomique au travers d'un vaste éventail de documents<sup>70</sup>. L'idée, au final, est d'accumuler assez d'information pour être en mesure de comparer les états successifs des communautés auxquelles il s'intéresse et, ce faisant, d'en mettre en lumière les structures et les évolutions.

---

<sup>67</sup> Louis Michel, « Varennes et Verchères des origines au milieu du XIXe siècle » dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir., *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècle*, Montréal et Paris, Presses de l'Université de Montréal et Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1986, p. 325-340.

<sup>68</sup> Michel fait référence, entre autres, aux travaux de J-P. Wallot et L. Dechêne.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 325.

<sup>70</sup> Outre les actes notariés, Michel propose de dépouiller également les registres paroissiaux et les archives judiciaires.

Bien que les données dont il dispose au moment de la publication soient encore incomplètes, Michel prend appui sur leur allure générale pour hasarder quelques hypothèses prudents. Les pratiques successorales, se questionne-t-il, peuvent-elles contribuer à engendrer et/ou à perpétuer des inégalités socioéconomiques, ou bien sont-elles au contraire un facteur de nivellement? La réponse n'est pas claire en ce qui concerne les habitants « ordinaires », ceux qui exploitent des terres de 60 à 90 arpents qu'ils ont soit reçu en héritage soit acquis au cours de leur vie active. Chez les plus riches comme chez les plus pauvres, par contre, Michel constate une certaine permanence des statuts qu'il n'hésite pas à attribuer aux pratiques dévolutives. En effet, les cultivateurs aisés sont souvent ceux ayant hérité de propriétés substantielles, tandis que la condition de journalier s'explique souvent pas l'exclusion du processus de transmission. Cet état de fait s'explique selon lui en grande partie par l'état du terroir, la croissance démographique d'une part et la saturation des terres de l'autre bloquant à toutes fins pratiques l'accès aux échelons supérieurs de la hiérarchie paysanne pour quiconque ne dispose pas des considérables ressources d'un patrimoine familial bien développé sur plusieurs générations.

Plutôt que ces coups de sonde, c'est la conclusion de Michel qui mérite d'être retenue dans le cadre de la présente réflexion, puisqu'elle annonce à notre sens les grandes lignes des axes de recherche privilégiés dans les études subséquentes. Cédons lui la parole :

Reste une dimension essentielle, celle qui importe en fin de compte, soit la dynamique d'un système, l'évolution d'une société rurale. Pour la reconstituer, il faut d'abord tenir compte de ce qui se passe dans la société et l'économie englobantes [...]. Il faut ensuite, ou parallèlement, analyser les résultats à long terme des pratiques propres à la paysannerie<sup>71</sup>.

Bien qu'il reconnaisse l'importance d'une perspective globale rappelant l'approche structurelle suggérée par Bouchard, Michel, est c'est là l'originalité de son travail, rappelle en se fondant sur les résultats préliminaires de ses recherches sur Varennes et Verchères qu'il est important de considérer avec beaucoup d'attention les pratiques des paysanneries locales. Plutôt que d'être considérées comme les résidus locaux de schèmes culturels

---

<sup>71</sup> *Ibid.*, p.336.

globaux, elles doivent être perçues et analysées comme des forces autonomes s'articulant autour d'impératifs concrets variant au gré des conjonctures et des espaces. À notre avis, il faut voir cette proposition comme une invitation à extirper le débat de la perspective macrosociale dans laquelle il était enchâssé pour le ramener en partie à une échelle locale dont les particularités pourraient, parce qu'elles sont plus directement significatives aux yeux des paysans concernés, influencer diverses dimensions de leur rationalité davantage qu'on ne l'avait jusqu'alors supposé.

Dans une autre variante de ce « jeu d'échelle », pour reprendre l'expression consacrée, Sylvie Dépatie pose au début des années 1990 un regard critique sur l'état du savoir sur la transmission des avoirs familiaux dans le Québec rural. L'idée généralement acceptée selon laquelle « Avec la saturation progressive et successive des terroirs, on passerait d'un système égalitaire, axé sur l'établissement des enfants et très efficace à un système inégalitaire, axé sur la préservation du patrimoine familial et, partant, générant des exclus »<sup>72</sup>, d'après elle, n'épuise pas la question. En particulier, l'imprécision qui selon elle existe au niveau de la définition de certains concepts clefs à la base de cette généralisation aurait contribué à fausser le débat ; l'adéquation quasi-automatique entre une forme de transmission et le degré d'égalitarisme qu'on en suppose caractéristique, le flou entourant la notion d'efficacité d'un système (ex: à partir de quand peut-on considérer un fils comme « établi ») ainsi que le peu de place accordé aux inégalités économiques dans la définition par les familles de leurs stratégies de transmission sont ainsi au nombre des insuffisances qu'elle dénonce. Pour remédier à cet état de fait, Dépatie propose une réflexion fondée sur une définition claire de l'efficacité d'un système de reproduction sociale, soit sa capacité d'assurer aux héritiers un point de départ leur permettant d'atteindre éventuellement une position socioéconomique au moins équivalente à celle des parents. Au-delà de la simple transmission de la terre ayant jusque là figuré au cœur des études sur la question, cette définition implique qu'il faut également tenir compte d'une part de la nature des biens transmis, qui peuvent être autres que du capital agricole (Dépatie soulève ainsi, par exemple,

---

<sup>72</sup> Sylvie Dépatie, « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no. 2, 1990, p. 174.



le cas de la mise en apprentissage ou du paiement d'études), et d'autre part de la manière dont ces transmissions sont réparties au cours du cycle de vie de la famille. C'est précisément ce qu'elle se propose de faire à travers l'étude d'actes notariés rendant compte du sort de 118 familles de l'île Jésus ayant transmis leurs patrimoines entre 1720 et 1775.

Le principal aspect novateur de la conclusion à laquelle elle parvient est que, selon toutes apparences, l'état du terroir exerce moins d'influence sur les stratégies choisies par les ménages paysans que le niveau de succès économique de ces derniers. En effet, bien qu'elle constate une tendance omniprésente à accorder à tous les enfants (mâles, les filles étant généralement exclues du partage des biens fonciers) des parts non négligeables des avoirs familiaux à travers la généralisation de la donation entre vifs avec compensation, Dépatie remarque que les familles « aisées » ont plus que les autres tendance à se montrer égalitaires :

Ceux qui commencent leur vie adulte sur une terre en bois debout doivent réserver leur temps et leur capital à développer celle-ci tandis que ceux qui, à la même étape, sont déjà à la tête d'une bonne exploitation, pas trop grevée de dettes envers leurs cohéritiers, peuvent plutôt consacrer temps et argent à l'acquisition et à la mise en valeur de terres additionnelles. Quand, à leur tour, ils commencent à transmettre leur patrimoine, ces individus ont plus de terres. Cela leur permet d'établir plus d'enfants, d'alléger le fardeau de celui qui reprend l'exploitation principale et de se montrer plus égalitaire que d'autres qui, n'ayant qu'une terre, doivent se résoudre à la transmettre à un seul héritier en laissant les autres plus ou moins démunis<sup>73</sup>.

Le caractère égalitaire ou non des pratiques de transmission, en ce sens, dépendrait avant tout d'une évaluation pragmatique des possibilités offertes par le contexte économique dans lequel évolue la famille, notamment en ce qui concerne l'entretien des parents durant leurs vieux jours. La présence de terres libres à proximité, certes, aurait une influence sur les modalités de la transmission, mais ne saurait vraiment contribuer à augmenter l'efficacité du système, chaque enfant « établi » sur une terre nouvelle étant condamné en quelque sorte à régresser dans la hiérarchie socioéconomique et donc à engendrer à son tour une génération d'exclus.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.195.

Louis Lavallée, dans une contribution qu'il signe en 1991, abonde dans le même sens<sup>74</sup>. Le parcours des biens de plusieurs familles, qu'il suit sur plus d'un siècle à l'aide d'actes notariés et du papier-terrier tenu par les Jésuites, l'incite à se pencher sur les diverses dimensions du processus de remembrement de la terre familiale par un héritier privilégié suite à la dévolution, moment qu'il considère comme étant au cœur des stratégies successorales. Ce faisant, il remarque lui aussi l'importance du niveau de richesse d'une famille et de la qualité du patrimoine qu'elle transmet pour la fluidité du processus, question qu'il aborde dans un argumentaire semblable à celui de Dépatie. Mais Lavallée ne s'arrête pas là ; poussant plus loin la réflexion, il se penche également sur l'influence selon lui déterminante qu'exerce sur cette pratique la démographie familiale. Le moment de la mort du donateur, la position qu'occupent dans la fratrie les héritiers potentiels de même que le remariage d'un parent, qui se traduit souvent par l'exclusion délibérée des enfants d'un lit particulier via le rachat de leurs parts, sont tous selon Lavallée des facteurs pouvant jouer sur le niveau d'égalitarisme réel de la transmission (même si, prend-il soin de noter, les exigences légales sont toujours respectées).

La conclusion qui se dégage de son analyse, en définitive, est que le processus de remembrement, plutôt que d'être planifié de longue date, échoue au gré de divers facteurs à celui d'entre les héritiers qui a les moyens de le mener à bien au moment où la question se pose. La relative souplesse de l'organisation économique et morale de la famille que cet état de fait laisse supposer, si elle vient d'une certaine façon accréditer l'idée selon laquelle dominerait à l'échelle familiale un climat de solidarité facilitant l'adaptation créative de l'ensemble aux diktats de conditions toujours changeantes, peut également être évoquée à la défense de thèses opposées affirmant la primauté de l'arbitraire sur l'éthique familiale. En effet, bien qu'il prenne la peine de mentionner que le remembrement arrive presque toujours à terme quelles que soient les conditions dans lesquelles il s'effectue, Lavallée n'aborde pas la question de l'attitude des exclus. Acceptent-ils de bonne grâce de se plier à l'exercice, ou au contraire se sentent-ils floués et revanchards?

---

<sup>74</sup> Louis Lavallée, « La transmission du patrimoine selon le mode de partage dans la seigneurie de La Prairie sous le régime français », dans G. Bouchard et J. Goy, dir., *Transmettre, héritier, succéder. La reproduction sociale en milieu rural France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*, Lyon, P.U.L., 1992, p. 213-230.

Une autre voie de réinterprétation se fonde plutôt sur l'idée que les stratégies familiales seraient élaborées selon une logique patriarcale priorisant les ambitions et les besoins du couple fondateur au détriment de ceux des enfants. Béatrice Craig défend ce point de vue, en 1991, dans une analyse de la situation du Haut Saint-Jean au 19e siècle axée sur la mise en relation des modes d'organisation économique de la région avec les pratiques de transmission qui y prévalent<sup>75</sup>. À mesure que progresse l'intégration des campagnes au marché (des produits agricoles et du travail salarié), elle remarque ainsi que les chefs de famille tendent à adopter des comportements plus individualistes visant à assurer à leurs « vieux jours » un maximum de confort. Plusieurs indicateurs de cet état de fait sont relevés - la réticence croissante des familles à migrer en masse vers de nouveaux terroirs plus ouverts, l'acquisition et la vente quasi-spéculative de terres sans préoccupations apparentes pour l'intégrité du patrimoine ni préférence marquée pour les acheteurs de la famille proche, de même que l'alourdissement des charges imposées lors d'une transmission de l'exploitation par donation entre vifs au point d'handicaper sérieusement l'enfant qui en bénéficie.

En somme, dénote Craig, tout se passe comme si les parents étaient de plus en plus convaincus de pouvoir disposer de leurs biens comme ils l'entendent sans que leurs enfants exercent sur eux d'hypothèque morale ; dans cette optique, la terre serait vue moins comme un patrimoine indivisible que comme un capital manipulable à loisir. Pour expliquer cette dynamique, conclut Craig, les modèles basés sur le niveau de saturation du terroir ne suffisent pas. Ce serait plutôt l'organisation économique de la région, caractérisée par l'émergence de nouvelles sources de revenus, qui expliquerait qu'on accorde moins d'importance à la propriété terrienne de même qu'à l'établissement des enfants, dont on estime qu'ils ont accès à suffisamment d'opportunités pour pouvoir se passer du soutien actif de leurs aînés.

Cette tendance à l'individualisme patriarcal est également remarquée par John Dickinson qui, quelques années plus tard, se penche sur le phénomène à travers l'étude de l'évolution d'une famille (les Brunet) sous le Régime français. Face aux comportements d'un

---

<sup>75</sup> Béatrice Craig, « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no. 2, 1991, p. 207-228.

couple qui semble avant tout préoccupé par sa propre sécurité matérielle et déploie en ce sens des stratégies guère encombrées de considérations quant au bien-être de leur descendance (achat de terres pour ensuite les revendre, exigence d'une lourde pension, etc.), il est forcé de constater que la dynamique d'exclusion qui en découle ne semble pas avoir d'impact social significatif durant cette période. S'il décèle bel et bien certains comportements solidaires illustrant que les membres d'une même famille ne rechignent pas à s'entraider - particulièrement par le biais de réseaux familiaux assez présents mais encore en période de gestation - Dickinson est néanmoins catégorique : ces pratiques sont trop éparses et circonstanciées pour qu'on puisse y voir l'existence d'un quelconque projet d'entraide cohérent. Au contraire, c'est l'instrumentalisation de la force de travail familiale sans véritable promesse de compensation qui paraît caractériser le comportement de la famille Brunet. Le fait que les parents n'usent guère des moyens leur permettant de contrôler la transmission de leurs avoirs, privilégiant plutôt par défaut un partage égalitaire après leur mort, suggère dans le même ordre d'idées que les aînés sont peu préoccupés par le sort de leurs rejetons. Ces derniers, selon toutes apparences, sont considérés comme étant les principaux responsables de leur établissement.

Les conclusions de Dickinson, en ce sens, font écho à celles de Craig, ce qui a de quoi surprendre quand on considère que les contextes socioéconomiques dans lesquels évoluent les deux populations étudiées ne pourraient être plus dissemblables. Dans ces conditions, le postulat de Craig selon lequel c'est l'organisation économique d'une région qui est à la base des pratiques successorales de ses habitants semble devoir être relativisé. Commune à leurs travaux, de même qu'à ceux de Dépatie et Lavallée, demeure néanmoins l'idée que si la famille peut bel et bien être qualifiée de structure économique - en ce sens qu'elle est le lieu d'élaboration et de mise en pratique de stratégies mettant le travail de chacun au service d'objectifs déterminés se révélant dans le processus de transmission des avoirs - son caractère de refuge socioéconomique reposant sur le partage consensuel de valeurs de solidarité et d'entraide apparaît de moins en moins absolu. Les réflexions qui précèdent, en bout de ligne, tendent plutôt à présenter la cellule familiale comme un espace dans lequel évoluent plusieurs acteurs poursuivant des objectifs leur étant propres, capables et sans

doute heureux de collaborer lorsque l'occasion s'en présente mais aussi, inversement, d'ajuster leurs comportements en fonction de préoccupations personnelles et/ou individualistes lorsqu'ils jugent que c'est nécessaire.

### **2.3 L'exclusion: pour le meilleur ou pour le pire?**

Une piste intéressante à suivre, pour tenter de faire la lumière sur cette question, est de considérer le devenir des « exclus ». Sont-ils véritablement sacrifiés aux insuffisances d'une société qui peine à les intégrer pour permettre à une minorité de privilégiés de garder le haut du pavé, ou au contraire parviennent-ils à se ménager un destin acceptable? Aux positions de Craig et de Dickinson, qui gravitent autour de l'idée selon laquelle l'existence de possibilités économiques alternatives à l'établissement par transmission contribue à déculpabiliser les chefs de famille vis-à-vis d'héritiers dont ils se sentent de moins en moins responsables, il convient pour bien cerner la question d'ajouter d'autres réflexions portant plus spécifiquement sur les rapports entre exclusion et prospérité.

Dans leurs contribution respective à un ouvrage collectif franco-québécois publié en 1998, *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différence*<sup>76</sup>, Gérard Bouchard et Christian Dessureault apportent sur la question un éclairage que nous jugeons représentatif des tendances argumentaires dominantes de la période.

L'exclusion, remarque d'abord Bouchard, n'est pas une réalité fixe aux contours clairement définis ; selon les divers contextes dans lesquels elle se manifeste et les particularités des familles qui l'emploie, sa signification et ses impacts peuvent varier énormément<sup>77</sup>. Concernant la population saguenéenne sur laquelle il se penche, Bouchard constate ainsi une variété de dynamiques d'exclusion variant entre deux extrêmes. D'un côté, il reconnaît l'existence de logiques d'exclusion drastiques semblables à celles relevées plus

---

<sup>76</sup> Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différence*, Québec, Septentrion, 1998, 336 p.

<sup>77</sup> Gérard Bouchard, « L'exclusion dans les familles paysannes du Saguenay : analyse d'une fait social » dans Bouchard, Dickinson et Goy, dir., *Ibid.*, p. 291-306.

haut. Souvent démunis, ces défavorisés, lorsqu'ils choisissent de rester dans la région, deviennent des prolétaires n'ayant que peu de secours à attendre des solidarités familiales, qui ne semblent guère agir comme filet social ou vecteur de prospérité. À l'opposé, par contre, Bouchard relève également plusieurs cas dans lesquels les exclus parviennent à tirer leur épingle du jeu. Essentiellement, il s'agit de migrants qui quittent le Saguenay pour des destinations telles Québec, Montréal, ou encore les États-Unis. Si les cas de mobilité sociale descendante ne sont pas rares parmi eux, plusieurs semblent toutefois parvenir à bien s'intégrer dans leurs communautés d'accueil sans souffrir d'handicaps particuliers, et même à se tailler des situations plus avantageuses que celles qu'ils auraient pu espérer en restant au bercaïl. De surcroît, Bouchard remarque que ces migrants, souvent plus alphabétisés que la moyenne, proviennent pour l'essentiel de familles elles-mêmes très mobiles ; une certaine hérédité des comportements migratoires, grâce à laquelle certains exclus seraient potentiellement mieux préparés à faire face à la situation de dénuement dans laquelle ils se retrouvent que d'autres, issus de familles plus sédentaires, semblent ici entrer en jeu.

Dessureault, pour sa part, se propose de mieux comprendre les rapports entre les stratégies de reproduction familiale et la mobilité sociale. Pour ce faire, il choisit de suivre sur quatre générations le parcours d'une famille relativement prospère, selon toutes apparences en mesure d'adopter des pratiques successorales relativement libres de pressions contraignantes<sup>78</sup>. Son premier constat est que, comme on pouvait s'y attendre, les rejetons de cette famille ont plus d'occasions de mobilité ascendante, qui dans ce cas particulier se concrétise essentiellement par le passage à la pratique du commerce rural. Cette tendance de fond, par contre, n'est ni unidirectionnelle ni irrévocable ; elle prend plutôt la forme d'une évolution flexible des conditions faites d'allers-retours fréquents entre différentes occupations (paysan, artisan, marchand) et donc différents niveaux de richesse. Pour certains individus, constate même Dessureault, le résultat net de ce va-et-vient est une dégradation permanente de leur statut socioéconomique, alors qu'il sont forcés de déclarer quelques années après leur départ du foyer familial la profession de journalier. Cet état de fait montre

---

<sup>78</sup> Christian Dessureault, « Reproduction sociale dans le Québec préindustriel : les élus et les exclus » dans Bouchard, Dickinson et Goy, dir., *Ibid.*, p. 51-73.

bien les limites de l'héritage et des stratégies de transmissions familiales dans le façonnement des destins sociaux.

Un point particulièrement intéressant soulevé par Dessureault est celui de l'importance des réseaux familiaux. En effet, nous dit-il tout au cours de sa démonstration, ces réseaux jouent en quelque sorte un rôle lubrificateur dans l'établissement des diverses générations d'individus qu'il étudie. Parce qu'ils facilitent la circulation des ressources (argent, travail, réputation) entre ses membres, ils permettent à ces derniers de faire preuve de plus de flexibilité et donc de capitaliser sur toutes les opportunités s'offrant à eux avec un minimum de risque, contrairement par exemple à un individu isolé se devant d'être plus prudent et conservateur. En définitive, suggère selon nous implicitement Dessureault, ces réseaux ne révèlent leur plein potentiel que lorsque les familles qui y sont intégrées ont les moyens de les faire jouer pleinement, c'est-à-dire qu'elles sont en mesure de mobiliser des ressources assez importantes pour intéresser leurs partenaires potentiels à la collaboration ; les solidarités affectives familiales, dans cette optique, contribueraient moins à la rationalité sous-tendant ces ententes que les bénéfices concrets que chacun espère en tirer. Une telle hypothèse permettrait d'expliquer, par exemple, que les exclus saguenéens de Bouchard aient plus de mal à bénéficier de l'aide des leurs que les paysans notables de Dessureault.

Ces constats attirent l'attention sur les multiples variations inhérentes aux processus de transmission des avoirs, notamment en ce qui concerne les particularités des contextes dans lesquels ils prennent forme ainsi que les conceptions et valeurs qui les sous-tendent. Ils nous incitent, en définitive, à remettre en question notre conception des rapports entre patrimoine familial, héritiers et exclus au profit d'une vision plus nuancée. Nous proposons donc, pour conclure ce trop rapide survol de la question, d'examiner une réflexion originale qui en illustre toute la complexité : une note de recherche publiée en 2001 par Sylvie Dépatie, dans laquelle la prise en compte de nouveaux indicateurs l'amène à relativiser drastiquement le position qu'elle défendait une dizaine d'années plus tôt.

Dans « La transmission du patrimoine au Canada (XVIIe-XVIIIe siècle) : qui sont les défavorisés ? »<sup>79</sup>, Dépatie propose ainsi de revisiter son analyse des pratiques successorales à l'île-Jésus sous un angle jamais encore abordé, celui de la manière dont sont acquittées les dettes engendrées par le processus de transmission, essentiellement celles contractés par l'héritier « privilégié » au cours du processus de remembrement du vieux bien que nous savons courant. Jusqu'à présent, nous l'avons vu, certains auteurs (dont Dépatie elle-même) s'étaient aventurés à suggérer que cet héritier, compte tenu de la lourdeur des charges qu'il se devait de supporter, pouvait presque être considéré comme défavorisé. Or, l'examen de méthodes d'acquittement employées dans les quelques 167 transmissions auquel Dépatie prête attention peint un portrait bien différent. Plutôt que de s'endetter auprès d'une tierce partie pour payer rubis sur l'ongle, comme on tendait à le supposer, l'héritier de la terre familiale semble plutôt porté à temporiser ; dans bien des cas, il se contente de signer à ses cohéritiers une reconnaissance de dette dont le paiement sera reporté, dans certains cas, de plusieurs décennies. Ce faisant, il s'offre en quelque sorte à leurs dépens un crédit privilégié qui, parce qu'il repose sur des bases sentimentales (la solidarité familiale, l'affection fraternelle, la confiance, etc.), peut s'échelonner sur plusieurs années sans encourir d'intérêt. Ainsi, selon Dépatie :

Il semble donc que lorsque les transactions se font entre apparentés, et c'est la situation la plus fréquente, le financement du remembrement des terres et du paiement des légitimes soit en grande partie assuré par les cohéritiers qui ne s'installent pas sur les terres transmises par les parents. Les actes prévoient qu'avant de toucher leur part, certains d'entre eux devront attendre plusieurs années. Il s'agit alors d'une décision des parents lors de la donation ou d'un accommodement consenti par le cohéritier qui vend sa part. Par ailleurs, de façon sans doute involontaire, ce dernier est souvent contraint à attendre d'être payé au-delà du délai qu'il a accordé<sup>80</sup>.

Ces pratiques diffèrent bien entendu grandement de celles qui ont cours sur le marché, et relèvent manifestement de considérations relatives aux liens existant entre les

---

<sup>79</sup> Sylvie Dépatie, « La transmission du patrimoine au Canada (xvii-xviii siècle) : qui sont les défavorisés ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 4, 2001, p. 558-570.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 568.



parties plutôt que de préoccupations mercantiles. Doit-on y voir une expression des logiques familiales persistant au-delà de la période de cohabitation? Étant donné que tous se doivent de participer à ce procès « de gré ou de force »<sup>81</sup>, Dépatie semble plus tentée d'attribuer la persistance de ces valeurs égalitaires au fait que des circonstances économiques, à savoir la rareté et la cherté du crédit, imposent aux paysans cette forme de répartition des coûts liés au maintien de l'exploitation paternelle et, par le fait même, à l'entretien des parents. Ce faisant, elle souligne du même coup les limites du modèle d'entraide familial qu'on a parfois voulu voir au cœur des stratégies économiques paysanne dans la mesure où, même dans un contexte en principe aussi propice et ouvert que celui des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, ce dernier ne se manifeste pas clairement.

Comment caractériser, au terme de ce survol, la rationalité paysanne canadienne-française telle que représentée dans l'étude des processus de transmissions des avoirs familiaux? À notre sens, l'attention que lui accordent les historiens se manifeste surtout dans les questionnements relatifs à deux problématiques clefs : l'importance d'impératifs moraux et/ou affectifs dans l'élaboration des pratiques successorales d'une part, et les objectifs visés par ces pratiques de l'autre.

Comme nous avons pu le constater, particulièrement en ce qui concerne les écrits plus anciens, deux points de vue contraires se sont à l'origine développés sur ces questions, leur opposition ayant dans une large part dicté les termes du débat. La prédominance de pratiques dévolutives égalitaristes semblait ainsi, pour ceux qui l'ont constatée, accréditer l'idée que ces comportements reposaient sur une forme inconditionnelle de solidarité familiale qui explique leur constance dans le temps et l'espace. À l'inverse, l'observation par d'autres de transmissions inégalitaires les a poussés à défendre plutôt la prédominance de préoccupations egocentriques fondées sur une conception patriarcale de la propriété familiale ayant pour nécessaire contrepartie le développement chez les exclus d'une forme

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 570.

d'individualisme impropre à la coopération familiale désintéressée. Dans ces visions, inspirées d'études de cas tirés de l'ensemble de la période préindustrielle, la rationalité paysanne était généralement présentée comme une constante, fixée dans le temps et l'espace jusqu'à ce que des bouleversements socioéconomiques majeurs viennent en perturber les mécanismes.

D'autres auteurs ont plutôt fait le choix de proposer des réflexions à la portée plus modeste. Souvent inspirées par la démarche micro-historique, elles ont en commun d'attirer l'attention sur des facteurs encore peu ou pas considérés mais dont l'influence circonstancielle sur les pratiques successorales apparaît déterminante. Prudentes, les conclusions de ces travaux s'aventurent rarement de manière explicite sur le terrain de la rationalité paysanne. Tout au plus, elles suggèrent que cette dernière pourrait faire preuve de beaucoup plus de flexibilité qu'on lui en a attribué jusqu'ici, puisqu'elle serait en mesure de s'adapter à des particularités conjoncturelles plus subtiles que celles auxquelles on faisait traditionnellement référence (la saturation des terroirs ou la pénétration du marché, par exemple). Ainsi relativisé, le concept de rationalité perd beaucoup de son pouvoir argumentaire, et se voit en conséquence relégué à l'arrière-plan d'explications des comportements des paysans plus axées sur l'évaluation pragmatique par ces derniers des conditions dans lesquelles ils évoluent. Les historiens qui se consacrent à l'étude de la transmission des avoirs familiaux, si les quelques travaux que nous avons examinés ici peuvent servir d'indicateurs, ne semblent en définitive pas particulièrement intéressés à pousser plus loin la réflexion sur la question, bien qu'à notre sens un effort de théorisation de la rationalité paysanne fondé sur sa capacité d'adaptation pourrait se révéler très féconde.

## Chapitre 3 : La rationalité paysanne dans les conflits et rapports sociaux à la campagne.

Le troisième et dernier volet de notre exploration historiographique portera sur la thématique de l'organisation des rapports sociaux en milieu rural. Traditionnellement, avons-nous déjà eu l'occasion de rappeler dans les pages qui précèdent, les chercheurs s'intéressant aux sociétés paysannes avaient tendance à tenir pour acquis le caractère fondamentalement conservateur de la grande majorité des individus dont elles étaient composées. On postulait en effet généralement que ces populations, dépourvues d'institutions de représentation ou de concertation, isolées des grands courants intellectuels et culturels et soumises à l'arbitraire d'une élite les tenant bien en laisse, n'avaient aucune capacité réelle d'agir de manière proactive sur leur univers sociopolitique. Or, l'évolution rapide de la science historique à partir de la mi-20e siècle, et particulièrement l'émergence de nouveaux paradigmes analytiques plus sensibles à la complexité du social<sup>82</sup>, est venue remettre en question ces conceptions en mettant en lumière le potentiel d'agentivité d'individus ou de groupes auparavant perçus comme socialement passifs. Ce faisant, elle aura permis l'émergence de nouvelles avenues de problématisation des questionnements traditionnels et, partant, l'élaboration de modèles explicatifs fondés non plus sur l'imposition par l'élite de ses conceptions aux classes subalternes, mais plutôt sur l'existence d'un espace de dialogue et d'interaction plus ou moins vaste entre les différents paliers de la pyramide sociale. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'inclure la question des rapports sociaux dans notre définition de la rationalité paysanne. En effet, dans la mesure où l'on tient pour acquis que le paysan canadien-français, comme tout autre acteur, dispose d'une certaine marge de manœuvre lui permettant d'agir consciemment sur la nature des rapports l'unissant aux autres membres de la société dans laquelle il évolue, il faut du même coup

---

<sup>82</sup> Nous faisons ici référence, entre autre, à la microhistoire ainsi qu'à l'histoire sociale de même que, plus récemment, aux histoires dites « globale » et « postcoloniale ».

admettre que les buts et mécanismes de cette action, au même titre que ceux des pratiques économiques et successorales dont nous avons déjà discuté, lui seront inspirés par un ensemble cohérent de conceptions et d'attentes vis-à-vis de la chose sociale.

Les réalités dont l'étude peut nous mener à une meilleure compréhension de cet ensemble conceptuel sont multiples, et leur diversité semble bien avoir été prise en compte par les historiographies canadienne et québécoise. Les relations entre membres d'une même famille, l'articulation des rapports sociaux au sein d'une communauté donnée, les mécanismes de concertation et d'action politique de même que la manière dont s'organisent et entrent en jeu des réseaux de clientélisme ou de réciprocité figurent ainsi au nombre des sujets abordés dans les travaux que nous avons retenus. C'est toutefois aux textes touchant la notion de conflit - définie en sociologie comme « un antagonisme entre individus ou groupes dans la société (ou entre sociétés)... [qui] survient quand une décision ne peut être prise par les procédures habituelles »<sup>83</sup> - que nous accorderons la plus grande part de notre attention. En effet, le conflit, en tant que moment cathartique des relations sociales nécessitant un investissement personnel important, est comme nous en discuterons plus loin un objet d'étude particulièrement approprié à l'observation des mécanismes de la rationalité, ce dont les historiens canadiens, à en juger par les textes retenus, ont cherché à tirer profit pour justifier certains des présupposés sur lesquels reposent leurs perceptions de l'histoire du Québec rural.

### ***3.1 La vision traditionnelle: le conflit comme anomalie.***

Bien que les premiers questionnements sur la nature des rapports sociaux entre individus, groupes et institutions dans le Québec rural préindustriel aient été comme beaucoup d'autres soulevés par le milieu historien canadien au tournant des années 1960, dans la foulée de la professionnalisation de la discipline au Québec, il faudra attendre le

---

<sup>83</sup> Sandrine Rui, « Conflit », in Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 54-55.

milieu des années 1980 pour que s'amorce véritablement un débat digne de ce nom. Auparavant, en effet, la vision que nous avons qualifiée plus haut de « traditionnelle » semblait faire largement consensus, même, par exemple, chez des historiens aux opinions aussi diamétralement opposées que Fernand Ouellet et Jean-Pierre Wallot. C'est d'ailleurs par l'examen d'un article en deux parties publié par ce dernier assez tôt au début des années 1960 que nous chercherons à mettre en lumière les principales caractéristiques de cette représentation initiale<sup>84</sup>.

Dans cet effort d'explication des émeutes ayant éclaté à Lachine en réaction au procès de conscription décrété par le gouvernement durant la guerre américano-britannique de 1812, Wallot dresse un portrait des mentalités paysannes dont la sévérité n'a pas grand chose à envier à celle des représentations ouelletiennes qu'il s'efforcera pourtant de critiquer plus tard dans sa carrière. Les paysans ayant pris part à la mobilisation, argumente-t-il ainsi, ne l'ont pas fait de manière raisonnée, et le développement de la situation ne peut tout simplement pas s'expliquer par l'existence d'une volonté d'opposition fondamentale aux prescriptions gouvernementales. Le fait que, à l'échelle du territoire, la réponse ait généralement été « admirable » et les paysans apparemment favorables en très grande majorité à l'acte de conscription disqualifie en effet aux yeux de Wallot l'idée que cet épisode soit symptomatique d'une quelconque tendance à l'affirmation par les communautés locales d'une volonté d'indépendance, où à tout le moins de négociation, vis-à-vis du pouvoir colonial. C'est donc plutôt selon lui dans des facteurs conjoncturels qu'il faut chercher les causes de l'explosion, facteurs qu'il qualifie de « défavorables à l'exercice de l'autorité » ; les mauvaises conditions matérielles du processus de conscription, l'incompétence des chefs et le fait que le militarisme naturel de la population ait été émoussé par de longues années de paix sont du nombre.

Le principal impact de ces facteurs, dans cette optique, aurait été de modifier les conditions d'exercice d'une rationalité paysanne présentée comme essentiellement passive

---

<sup>84</sup> Jean-Pierre Wallot, « Une émeute à Lachine contre la « conscription » (1812) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, n° 1, 1964, p. 112-137 ainsi que « Une émeute à Lachine contre la « conscription » (1812) (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, no. 2, 1964, p. 202-232.

et facilement malléable. D'une part, nous dit en effet Wallot, une bonne partie du blâme doit être imputée à l'action irréfléchie d'agitateurs locaux motivés par une soif de pouvoir et de notoriété ayant peu à voir avec les enjeux réels de la conscription, qui auraient utilisé l'ignorance de la population paysanne pour la manipuler à leur profit - les termes « gueulards », « semeurs de désordre » et « endoctriner » font parti du champ lexical utilisé par Wallot pour les décrire. Échauffés par ces fauteurs de troubles, les émeutiers auraient ainsi été amenés à développer des « griefs imaginaires » qui, nourris par une aversion traditionnelle envers la conscription de même que par des préoccupations individualistes propres à chacun, auraient engendré des frustrations spontanées décuplées par l'effet de foule. À l'appui de cette proposition, Wallot invoque les témoignages des accusés aux procès faisant suite à l'émeute, dans lesquels ces derniers présentent des arguments « farfelus » - tendance à dédramatiser les événements, à nier leur présence ou leur engagement actif de même qu'à faire usage d'arguments « passe-partout » niant la légitimité de la loi sur la conscription - preuves selon lui de l'inconscience des émeutiers et donc du caractère irraisonné de la mobilisation.

Dans le même ordre d'idées, les travaux de Richard Chabot sur le curé de campagne permettent d'éclairer sous un autre angle cette représentation traditionnelle des mentalités paysannes<sup>85</sup>. Pour cet auteur, qui tente de déterminer la nature des rapports unissant le curé à son milieu à travers l'examen de ses comportements au cours de trois situations problématiques (le contrôle de l'enseignement élémentaire, le « Bill des Fabriques » et la possible démocratisation du contrôle des dépenses paroissiales ainsi que les Rébellions de 1837-38), celui-ci, à l'image de la société dans laquelle il évolue, est un pur produit de l'Ancien Régime. Se percevant lui-même comme socialement supérieur à la masse de ses ouailles, il chercherait constamment par ses actions à renforcer sa position et son prestige, parfois même au détriment de la paroisse dont il a la charge. Selon Chabot, ces démarches seraient plus souvent qu'autrement couronnées de succès : sans véritable rival pouvant sérieusement remettre en question son rôle de guide spirituel et temporel de la paroisse, le

---

<sup>85</sup> Richard CHABOT, *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec, de 1791 aux troubles de 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 242 pages.

curé est en mesure d'imposer ses volontés à une population qu'il contrôle efficacement grâce à un mélange d'autorité spirituelle et de populisme. La seule limite à son pouvoir serait, au final, un petit nombre de « rebelles » capable de s'opposer à ses initiatives en mobilisant de façon stratégique le mécontentement conjoncturel des paysans (souvent issu de malaises économiques), le forçant à maintenir une « vigilance active » permettant l'exercice opportuniste de son autorité.

En choisissant d'imputer la quasi-totalité de la responsabilité des dysfonctionnements sociaux qu'ils examinent à des influences extérieures à la population paysanne, Wallot et Chabot nient donc implicitement la capacité d'action autonome et le sens critique des paysans, qu'ils présentent comme des êtres fondamentalement dociles et influençables incapables de comprendre les implications véritables des mouvements auxquels ils prennent part. Leur rapport à l'autorité, qu'elle soit locale ou impériale, en est donc un de soumission à sens unique variant au gré du courant, situation comprise par les membres de l'élite (notables, clergé, gouvernement) qui l'utilisent à leur profit. Le conflit, dans cette optique, n'est qu'une anomalie s'expliquant par des facteurs extérieurs à la mentalité paysanne usuelle (chefs agitateurs, alcool, esprit de foule, etc.) et doit, pour avoir une chance de se manifester, prendre racine dans des malaises socio-économiques conjoncturels. Au mieux, les affrontements issus de la mobilisation paysanne peuvent donc être compris comme des conflits « irréalistes », c'est-à-dire des manifestations spontanées de colère visant à extérioriser des frustrations latentes plutôt qu'à apporter des solutions aux problèmes les ayant causées. Seul l'individualisme rustique propre au paysan, éternellement préoccupé par le calendrier de ses travaux agricoles et la volonté de s'épargner des ennuis, est souligné par Wallot comme pouvant potentiellement constituer une motivation raisonnable à la désobéissance mais, encore là, il se doit pour entrer en jeu d'être encouragé par un contexte propice.

Il est à ce chapitre intéressant, de noter, à titre d'exemple, que Wallot prend la peine de mentionner dans son texte qu'à l'époque de l'émeute de Lachine, l'élite libérale canadienne-française alors en plein essor est plutôt en faveur d'une bonne collaboration

avec le gouvernement britannique, ce qui implique que les paysans de Lachine n'avaient accès à aucun discours encourageant la dissidence. Le fait que Wallot considère cet état de fait comme une preuve de l'inexistence d'une volonté raisonnée de résister aux exigences du gouvernement en dit à notre avis long sur sa vision des limites de la rationalité paysanne, à laquelle il semble ne prêter aucun potentiel d'agentivité propre. Au final, c'est donc l'absence totale d'indépendance et d'autonomie qui constitue la principale caractéristique de la rationalité sociale canadienne-française telle que représentée par les tenants de la vision « traditionnelle ».

### ***3.2 Le paysan : un animal politique.***

C'est vers le début de la décennie 1980 que prend fin la relative disette de réflexions sérieuses sur la questions des rapports sociaux en milieu rural, alors que l'évolution de la conjoncture historiographique inspire une nouvelle génération de professionnels à remettre en question les présupposés tenus jusqu'alors pour acquis. L'idée d'une campagne préindustrielle paisible soumise au bon vouloir des élites et façonnée par leur action unilatérale, lorsqu'elle se voit confrontée aux nouveaux paradigmes d'une histoire sociale alors à son apogée, paraît de moins en moins satisfaisante et solide ; avec elle, c'est tout un pan du récit dominant de l'histoire québécoise qui s'effrite rapidement.

Parmi les pistes de réflexion élaborées par les historiens et autres spécialistes des sciences sociales pour tenter de combler ce vide historiographique de plus en plus angoissant, deux sont particulièrement bien accordées à notre propos : la question de la nature et de l'évolution des rapports de pouvoir à la campagne et celle, intimement liée, de l'attitude de la paysannerie envers les sources d'autorité qui la dominent. Ces problématiques, en effet, avaient auparavant été presque exclusivement abordées à travers l'utilisation littérale de sources écrites dans lesquelles des contemporains - pour la plupart membres de l'élite - livraient sur les dimensions sociales et politiques de la société paysanne des points de vue fortement biaisés par les préjugés qu'ils nourrissaient à son égard. Ces interprétations peu critiques, souvent acceptées d'emblée par des historiens qui voyaient



peu d'intérêt à les remettre en question, résistaient en effet assez mal à l'application des principes et méthodes de l'histoire sociale, à travers lesquels on s'efforçait désormais de reprendre contact avec ces oubliés de l'histoire qu'étaient les gens du commun. Le principal constat que permirent d'établir ces initiatives est que les paysans canadiens-français, loin d'être les spectateurs passifs des processus sociopolitiques déterminant leur destin, faisaient au contraire preuve d'une agentivité surprenante, surtout étant donné les circonstances peu favorables dans lesquelles elle devait s'exercer. Encore une fois, c'est l'étude de divers épisodes conflictuels qui fournira aux historiens le terreau le plus fertile pour développer ces conceptions.

Ainsi, dans un article portant sur la pêche au marsouin dans le Bas Saint-Laurent sous le régime français<sup>86</sup>, Alain Laberge décrit des paysans au comportement passablement différent de celui qu'aurait suggéré la « vision traditionnelle » décrite plus haut. En effet, Laberge observe que ces derniers, lorsqu'ils voient leur « droit » de pêcher sur leurs terres remis en question par des entrepreneurs cherchant à obtenir un monopole étatique, choisissent de s'y opposer farouchement, notamment en s'organisant pour faire appel à l'Intendant. Cet acte de résistance collectif, nous dit Laberge, est tout sauf impulsif ou irrationnel ; en agissant de manière collective et en apportant des arguments valables poussant finalement les autorités au compromis, les paysans démontrent qu'ils ont non seulement une conscience aiguë de leurs intérêts (comme le démontre l'ampleur de leur réaction, considérant que la pêche au marsouin est une activité somme toute secondaire) mais également une bonne compréhension des stratégies et mécanismes leur permettant de se faire entendre efficacement.

Ces constats sont, à peu de choses près, les mêmes que ceux auxquels parvient Thomas Wien dans son étude sur le conflit relatif à la gestion des moulins dans la seigneurie

---

<sup>86</sup> Alain Laberge, « État, entrepreneurs, habitants et monopole : le « privilège » de la pêche au marsouin dans le Bas Saint-Laurent 1700-1730 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no. 4, 1984, p. 543-556.

de Rivière-du-Sud<sup>87</sup>. Jugeant les moulins de la seigneurie mal situés et trop peu entretenus par leur seigneur, les paysans de l'endroit font eux aussi le choix d'agir à travers les voies officielles - ils intentent une action en justice, font appel aux services d'un avocat et portent leur cause jusqu'aux instances de justice supérieure de la colonie - choix qui renforcent l'idée déjà évoquée selon laquelle les paysans ont une bonne connaissance de leur environnement légal et n'hésitent pas à en exploiter les ressources lorsqu'ils jugent que le jeu en vaut la chandelle. Cette fois-ci, par contre, ces derniers sont déboutés sur toute la ligne. Selon Wien, cette situation s'explique essentiellement par l'existence d'un rapport de force très défavorable aux paysans, fondé sur une solidarité de classe instinctive des élites qui court-circuite la bonne marche des mécanismes légaux. Toutefois, Wien dénote également un surprenant manque de solidarité au sein de la paysannerie, alors que les paysans les plus riches et les plus près de l'autorité, les « paysans seigneurs », refusent de faire cause commune avec leurs semblables moins privilégiés. Cet état de fait, qui suggère que la paysannerie ne forme bel et bien pas un tout homogène et que la rationalité des individus qui la composent est particulièrement sensible aux conditions socio-économiques dans lesquelles elle s'exerce, vient au final renforcer l'idée de la prévalence chez ces derniers d'une forme d'individualisme raisonné assez poussée qui deviendra, nous le verrons, l'une des caractéristiques majeures des représentations de la rationalité paysanne dans l'historiographie québécoise.

La Conquête, à travers les changements politiques et sociaux qu'elle entraîne, influence-t-elle de manière significative sur la manière dont les paysans expriment leur mécontentement ? Le mémoire de maîtrise de Léon Robichaud portant sur l'administration de la voirie, les enjeux qui y sont rattachés et les rapports de pouvoir qu'elle favorise<sup>88</sup> livre sur la question un éclairage intéressant. Face aux exigences sans cesse croissantes d'un système d'administration centralisé qui se perpétue jusqu'à la création d'institutions

---

<sup>87</sup> Thomas Wien, « Les conflits sociaux dans une seigneurie canadienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le moulin des Couillard » dans G. Bouchard et J. Goy, dir., *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Actes du Colloque d'histoire comparée Québec-France (Montréal, février 1990), Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire SOREP et EHESS, 1990, p. 225-236.

<sup>88</sup> Léon Robichaud, *Le pouvoir, les paysans et la voirie au Bas-Canada à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université McGill, Montréal, 1989, 182 p.

municipales responsables des chemins locaux en 1840, nous dit-il, les paysans sont pour le moins ambivalents. D'un côté, ils ne rechignent pas à « faire leur devoir », c'est-à-dire à fournir sous forme de corvée le travail requis pour l'entretien des chemins qui leur sont nécessaires. D'un autre côté, par contre, ils semblent se réserver le droit d'exercer un jugement critique vis-à-vis des charges qui leurs sont imposées et n'hésitent pas, lorsqu'ils les jugent abusives ou illégitimes, à le faire comprendre aux autorités concernées. Le résultat net de ce processus de négociation permanent serait, selon Robichaud, la mise en place d'un équilibre précaire qui permet au système de fonctionner tant bien que mal aussi longtemps que les exigences minimales du gouvernement comme celles des paysans sont respectées. Or, à mesure que le temps passe, ce rapport de force tend à défavoriser de plus en plus la paysannerie ; tout comme Wien, Robichaud constate que les dés judiciaires sont immanquablement pipés en faveur des représentants de l'élite et que, de surcroît, les communautés paysannes sont divisées de l'intérieur par des préoccupations individualistes qui diluent la force de leurs revendications. Dans un tel contexte, la résistance paysanne ne peut prendre qu'une forme passive et, lorsque la coupe est pleine, exploser en agitation ouverte (comme lors de la contestation des lois sur la voirie de 1796-97). Mais Robichaud insiste:

Il ne faut pas surestimer le radicalisme des habitants lors de la contestation de la loi de 1796. Leurs objectifs sont en réalité très limités. Le mouvement qui secoue alors les banlieues et les campagnes est l'expression d'un désenchantement envers la nouvelle forme de gouvernement, que l'on espérait plus démocratique. Les opposants à la loi ne sont ni des réactionnaires qui s'opposent simplement à une augmentation d'impôts ni des révolutionnaires prêts à renverser le gouvernement. Ils se battent contre ce qu'ils perçoivent être une injustice et une loi mal adaptée aux réalités de leur époque<sup>89</sup>.

Les paysans, autrement dit, ne sont ni des idéologues, ni des marionnettes ; ils nourrissent simplement envers leur gouvernement des attentes légitimées par le discours officiel et, face au dysfonctionnement manifeste de ce dernier, agissent dans le but d'apporter des solutions concrètes aux problèmes avec lesquels ils sont aux prises.

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 127.

Cette dimension très pragmatique de l'action paysanne, de même que la rationalité qui la sous-tend, ont souvent été mal comprises par les observateurs de l'époque et, partant, par les historiens ayant fondé leurs interprétations sur le discours de ces derniers. Dans une étude sur les impacts de la Révolution française et des idées qui en émanent sur la région de la Malbaie, Mario Lalancette parvient à notre avis à bien cerner ce phénomène<sup>90</sup>. Cherchant à comprendre l'importance des idées révolutionnaires dans les conflits sociaux agitant la Malbaie au tournant du 19e siècle (touchant la question des corvées, du monopole seigneurial de la pêche ainsi que de l'opposition à la levée de la milice), il élabore une démarche proposant d'une part de bien cerner la conjoncture socioéconomique prévalent alors dans la région afin d'en pondérer l'influence et d'autre part d'établir des comparaisons avec des situations similaires en France et aux États-Unis. Sans surprise, il dresse un portrait de la contestation paysanne qui concorde avec celui décrit dans les textes précédents ; conscience aigüe des enjeux, mobilisation sporadique et temporaire, objectifs modestes fondés sur une perception éminemment pragmatique de la situation conflictuelle. Cédons lui la parole : « Ainsi, les résistances ouvertes des paysans de la Malbaie, face aux volontés des notables locaux à la fin du 18e siècle, ne sont pas le simple résultat de diverses propagandes, révolutionnaires ou conservatrices, auxquelles ces ruraux ont pu être exposés. Elles sont d'abord et avant tout le fruit de rapports socio-économiques propres au milieu au sein duquel elle se produisent »<sup>91</sup>.

Autrement dit, en ce qui concerne la paysannerie, c'est l'existence de situations problématiques qui ouvre la porte à l'implantation de discours idéologique. Or, l'originalité de la démarche de Lalancette est de montrer que, du point de vue des « notables locaux » (seigneurs, marchands, commissionnés, etc.), c'est tout le contraire. L'énergie que mettent ces derniers à lutter sur le terrain des idées (Lalancette donne l'exemple des seigneurs Nairne et Fraser, qui s'efforcent de diffuser un maximum de propagande contre-révolutionnaire, ainsi que de certains notables locaux s'affairant à instrumentaliser le discours révolutionnaire

---

<sup>90</sup> Mario Lalancette, « La Malbaie et la révolution française » dans Pierre H. Boule et Richard A. Lebrun. *Le Canada et la Révolution française*, Montréal, Centre interuniversitaire d'études européennes, 1989, p. 45-67.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 66.

pour atteindre des objectifs personnels) démontre qu'ils saisissent mal les préoccupations et ambitions d'une paysannerie qu'ils espèrent manipuler. Les paysans ont-ils conscience de ce phénomène de distorsion et, si oui, cherchent-ils à l'exploiter à leur profit (par exemple, en utilisant la crainte des seigneurs envers l'emprise potentielle des idées révolutionnaires sur « leurs » paysans pour accentuer l'impact des actions de contestation qu'ils mènent)? L'analyse de Lalancette ne va pas aussi loin.

On trouve par contre une réflexion intéressante sur les rapports entre la paysannerie et l'élite dans une étude de Michel Monette sur les structures de pouvoir du comté de Portneuf<sup>92</sup>. En dressant le portrait de l'évolution de la composition des élites politiques locales à mesure que se développent les institutions locales et municipales à partir de 1829, Monette s'attarde du même coup sur la manière dont y réagissent les paysanneries locales. Encore une fois, c'est l'influence du contexte socio-économique qui est avancée comme étant le principal déterminant de ces réactions : alors qu'à Saint-Casimir un petit groupe de marchands locaux paraissent parvenir à s'imposer en raison du poids dont ils pèsent sur l'économie locale (entre autre parce qu'ils contrôlent presque exclusivement l'offre du travail non-agricole d'importance cruciale pour une paysannerie relativement pauvre que Monette juge « prolétarisée »), à Deschambault, c'est plutôt une élite paysanne favorisée par des conditions de commercialisation agricole propices qui parvient à accaparer les postes de pouvoir municipaux, avec l'aval d'une population paysanne qui leur est sympathique. Ces tendances, de surcroît, se doublent de fractures importantes au sein même de la paysannerie, dans la mesure où les différences de fortune semblent s'accompagner de divergences importantes au niveau des opinions politiques (alors que les cultivateurs les plus riches se rangent aux côtés d'élites plus « traditionnelles » auxquelles ils aspirent à être identifiés) et sociales.

Au final, c'est donc la primauté des conditions socio-économiques sur la manière dont s'articulent les dimensions sociales et politiques de la rationalité des paysans canadiens-

---

<sup>92</sup> Michel Monette, « Groupes dominants et structure locale de pouvoir à Deschambault et Saint-Casimir, Comté de Portneuf (1829-1870) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no. 73-74, 1984, p. 73-88.

français qui, à notre avis, constitue la principale conclusion de l'échantillon de textes que nous avons pris sous la loupe et, partant (pour peu que cet échantillon soit représentatif), de l'historiographie de cette période. De la même manière qu'il parvient le plus souvent à adopter un comportement économique rationnel d'après les contraintes du milieu dans lequel il évolue, le paysan semble donc également accorder son action « citoyenne » en fonction de préoccupations individualistes et pragmatiques, préoccupations mesurées à l'aune des possibles dictés par les conditions d'exercice du pouvoir dans un contexte donné. En général, le paysan semble avoir plutôt confiance dans les mécanismes d'une société qu'on dit organisée pour favoriser ses intérêts ; les conflits sociaux, de même que les explosions de mécontentement qui en découlent parfois, visent en ce sens moins à transformer les structures sociales qu'à rétablir ce que l'on croit être leur vocation originale à la suite d'abus épisodiques et circonstanciels de la part d'individus peu scrupuleux. Cette vision, on ne s'en étonnera pas étant donné le contexte dans lequel elle émerge, laisse peu de place à l'influence de la culture et des idées sur l'action paysanne ; autant était-elle perçue comme absolue par les tenants de la vision « traditionnelle » qui la percevaient comme un boulet limitant l'univers mental du paysan, autant est-elle écartée par une nouvelle génération de spécialistes comme un simple discours de façade dont le poids réel sur le fonctionnement des sociétés rurales est, somme toute, négligeable.

### ***3.3 Dynamique communautaire, solidarité familiale et culture paysanne.***

C'est dans un effort de modélisation de la dynamique des rapports familiaux en milieu rural, réalisé par Gérard Bouchard en 1986, que s'illustre à notre avis le mieux la prochaine étape de l'évolution de la pensée historique canadienne sur le sujet qui nous occupe<sup>93</sup>. Bien qu'il convienne du caractère remarquable des recherches effectuées jusqu'alors, particulièrement en ce qui concerne la mise en place d'une typologie pertinente facilitant l'étude des structures familiales paysannes, Bouchard affirme toutefois que ces travaux « se

---

<sup>93</sup> Gérard BOUCHARD, « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 40, no 1, 1986, p. 51-71.

sont souvent caractérisés par un souci excessif de la typologie affranchie de la dynamique sociale, par une fixation sur les expressions strictement résidentielles du groupe familial (ex.: les structures des ménages) et par une prédilection pour les communautés paysannes relativement isolées et stables, du type pyrénéen »<sup>94</sup>. Selon lui, ces approches ont le défaut d'isoler conceptuellement les comportements observés les uns des autres et, partant, de camoufler les « relations très étroites qui semblent les unir pour en faire des formes sociales caractéristiques »<sup>95</sup>. Ce constat, à notre sens, peut aisément être généralisé à d'autres pans de l'historiographie sur les rapports sociaux en milieu rural ; en se concentrant pour étudier les comportements paysans sur la manière dont ils se définissent par rapport aux forces jugées extérieures à la communauté (le marché, le pouvoir politique institutionnalisé, etc.), et donc en les inscrivant *de facto* dans une logique marquée par les conceptions et mécanismes propres à ces forces (la primauté absolue du socio-économique ou les solidarités de classe, par exemple), les historiens de la période précédente ont souvent négligé de se questionner sur la manière dont ces comportements s'articulent entre eux, selon des impératifs qui peuvent ne pas toujours être ceux prescrits par les structures institutionnelles dominantes.

C'est dans cet esprit que Bouchard s'efforce, dans son texte, d'élaborer un modèle des relations familiales - au sens élargi du terme « famille », c'est-à-dire d'un groupe uni par des relations affectives étroites, non limité aux liens du sang ou au lieu de résidence - pouvant servir de cadre à l'étude plus poussée des rapports entre individus en milieu rural. Ce modèle, qu'il baptise « dynamique communautaire », repose sur trois notions clefs. Celle, d'abord, de « marginalité » de la communauté paysanne. En effet, dans la mesure où cette dernière est souvent isolée des structures institutionnelles dominantes, en raison de l'éloignement physique, culturel ou économique, les individus qui la composent se doivent de développer des mécanismes pour suppléer aux besoins habituellement comblés par ces dernières (la sécurité, l'information, la justice, etc.). En ce sens, il devient nécessaire aux paysans de développer entre eux des liens assez forts pour garantir la viabilité d'une interdépendance fondée sur l'entraide circonstancielle. Cette forme quasi-institutionnalisée

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 54.

de « solidarité », répondant à des règles qui lui sont propres et visant à compenser « l'indigence des institutions supra-régionales »<sup>96</sup> constitue le second pilier du modèle de Bouchard. Dans de telles circonstances, les paysans ne peuvent au final faire autrement que d'accorder leurs comportements socio-économiques aux exigences de ce système, vital pour eux ; l'existence d'un « projet familial » figurant au cœur de la rationalité paysanne, projet dont les grandes lignes sont dictées par les exigences propres au maintien des solidarités familiales, est selon Bouchard la troisième composante fondamentale du modèle de la dynamique communautaire. S'appuyant sur une revue extensive des historiographies canadiennes, américaines et européennes, Bouchard s'efforce de définir les principales constantes de ce « projet » : volonté de perpétuation des structures familiales, pratiques économiques privilégiant la sécurité aux dépens de la maximisation des gains, entretien d'un réseau de contacts fondés sur les liens familiaux, culture de la solidarité condamnant l'individualisme, etc.

Même si ce modèle demeure une ébauche incomplète qu'il est difficile d'appliquer à l'étude de situations particulières en raison des inévitables variations contextuelles qui rendent chaque cas unique (des critiques ont d'ailleurs été adressées à Bouchard concernant sa propension à la généralisation abusive<sup>97</sup>), il n'en reste pas moins que cet effort de Bouchard constitue un moment marquant de la réflexion sur la question. La suggestion qui en est au cœur, à savoir qu'il est possible de considérer les comportements des paysans comme étant liés les uns aux autres par une logique socioculturelle articulée au milieu dans lequel ils évoluent, semble en effet devenir un lieu commun de l'historiographie au cours des années 1990. Les interrogations qu'elle soulève, particulièrement en ce qui concerne la soi-disant vulnérabilité culturelle du monde paysan, sont loin d'être anodines. En ce sens, l'élaboration de problématiques nouvelles visant à permettre l'étude de la rationalité paysanne en elle-même, et non plus en la considérant comme une structure quasi-homogène qu'il n'est possible de saisir qu'en la confrontant en bloc à des rationalités qu'on lui juge

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>97</sup> Voir à ce sujet Gérard Bouchard, Christian Dessureault et Thomas Wien, « Débat à propos de *Quelques arpents d'Amérique*, de Gérard Bouchard », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no. 3, 1997, p. 401-435.



opposées, constitue la principale tendance commune des travaux que nous allons maintenant examiner.

C'est cette piste que semble suivre Alan Greer dans la démarche de reconsidération des rapports entre les Rébellions de 1837 et le monde rural bas-canadien qu'il propose en 1993<sup>98</sup>. La principale thèse qu'il y défend est que, contrairement à ce que l'on a longtemps postulé, l'activité révolutionnaire ne s'est pas faite en marge ou encore aux dépens des populations rurales, mais a plutôt été rendue possible grâce à leur implication. Greer, en effet, constate chez les paysans révolutionnaires un niveau d'unité et de proactivité qu'il est difficile d'expliquer en appliquant les grilles d'analyse traditionnelles (qui mettent plutôt l'accent sur l'isolement social des paysans s'expliquant par l'absence de structures de concertation ou de coopération). Selon lui, d'autres mécanismes sont à l'œuvre ; il propose de les chercher du côté d'une culture populaire paysanne qui, pour livrer ses secrets, se doit comme le suggérait Bouchard d'être étudiée « en elle-même » et non pas en fonction d'autres forces socioculturelles auxquelles on la jugerait implicitement subordonnée.

Son argumentaire, qu'il livre pour l'essentiel dans les quatre premiers chapitres de son livre, s'élabore en deux temps. En premier lieu, Greer s'efforce de mettre en lumière les principales caractéristiques de la culture paysanne et la manière dont elles s'articulent les unes aux autres. L'examen de certaines de ses manifestations les plus révélatrices, telles le charivari, la cérémonie du mai, les luttes pour le contrôle des dépenses de la Fabrique et l'opposition épisodique à l'arbitraire des élites locales l'amène ainsi à constater l'existence chez les paysans d'une solidarité implicite, fondée sur le partage au quotidien d'expériences et de problèmes commandant des formes d'action parallèles aux structures dominantes. Cet état de fait, de surcroît, aurait favorisé l'émergence dans les milieux paysans d'une forte tendance à l'implication politique directe visant non pas à remettre en question le principe de subordination à une autorité supérieure inhérent aux systèmes seigneuriaux et monarchiques, mais plutôt à juger du bien-fondé des initiatives de cette autorité par le biais

---

<sup>98</sup> Allan Greer, *The Patriots and the People : the Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1993, 385 p.

de mécanismes d'appropriation populaires visant à les légitimer aux yeux de la communauté ou, au contraire, à établir les bases sur lesquelles on juge qu'il est nécessaire de les contester. De ces observations, Greer conclut à l'existence dans la conscience politique paysanne d'une préférence marquée envers une forme spontanée de républicanisme populaire qui s'exacerbe à mesure que se multiplient les conflits entre des communautés de mieux en mieux articulées et une autorité de plus en plus intransigeante et paternaliste.

Or, les mécanismes de cette culture, argumente Greer dans la seconde partie de sa démonstration, ont eu une influence profonde sur la manière dont les paysans ont perçu et se sont impliqués dans le mouvement patriote. D'une part, en effet, les objectifs visés par les paysans, les enjeux qu'ils soulèvent et les initiatives qu'ils prennent s'inscrivent en continuité directe avec les revendications traditionnellement au cœur des conflits divisant le monde rural, à tel point que Greer affirme que ces préoccupations sont mises de l'avant avec assez de force pour influencer sur la nature « bourgeoise » du mouvement. D'autre part, les mécanismes de mobilisation et d'expression utilisés par les paysans (séances de lecture publiques, rassemblement de masse à tendance festive) de même que l'importance accordée à l'implication directe (violences rituelles envers les opposants, proposition lors des assemblées de résolutions originales allant à l'encontre des recommandations des bourgeois locaux) rappellent fortement les pratiques traditionnelles de la culture paysanne et semblent en ce sens difficilement attribuables à des pressions extérieures telles que la manipulation par l'élite ou l'influence de nouvelles philosophies politiques. Le résultat net de ces tendances, au final, aurait été l'appropriation du mouvement patriote par les paysans :

« Allan Greer argues that far from being passive victims of events, the habitants were actively responding to democratic appeals because the language of popular sovereignty was in harmony with their experiences and outlook. He finds that a certain form of popular republicanism, with roots deep in the French Canadian past, drove the anti-government campaign. Institutions such as the militia and the parish played an important part in giving shape to the movement, and the customs of the maypole and charivari produced models for collective action against local representatives of the colonial regime »<sup>99</sup>.

---

<sup>99</sup> Allan Greer, *op. cit.*, p. 18.

Cette idée selon laquelle les paysans partagent une culture locale capable de s'exprimer avec assez de cohésion et de force pour leur permettre non seulement de résister aux influences extérieures, mais également de les remodeler en fonction de leurs perceptions et de leurs attentes, semble être partagée par John Little, qui en fait la pierre d'assise de son étude sur la réforme des institutions publiques des Cantons-de-l'Est à partir de 1838<sup>100</sup>. Ces réformes, par lesquelles l'État cherche à renforcer son contrôle sur les communautés rurales afin d'y établir une stabilité favorable au développement d'une économie capitaliste intégrée, se déroulent selon lui dans un contexte de négociation ; plutôt que de s'imposer de manière unilatérale, elles se heurtent bien souvent à l'opposition farouche des résidents locaux, apparemment guidée par la conscience aigüe qu'ont ces derniers d'être les mieux placés pour juger de ce qui est bon pour eux. Les exemples que donne Little sont nombreux : l'instauration d'institutions judiciaires locales, que les paysans apprécient comme outils de recouvrement de dettes sans toutefois renoncer aux traditionnelles mécanismes de régulation communautaire, la mise en place de conseils de district, trop limités au goût des habitants locaux qui cherchent à en faire accroître les pouvoirs, le financement public de routes et d'écoles, question qui oppose aux traditions volontaristes et philanthropiques locales l'idée impopulaire de taxes universelles...

Ce que démontre Little, en somme, est que les paysans des Cantons-de-l'Est, qu'ils soient francophones ou anglophones, semblent avoir intériorisé l'idée que les structures de l'État doivent être au service des citoyens et que, en tant que tels, ils jouissent du droit fondamental de se prononcer sur la façon dont elles doivent fonctionner. Bien qu'au final leur résistance vis-à-vis de l'arbitraire de l'État ait eu assez peu d'impact sur l'organisation formelle de ces structures, il est fort à parier qu'elle soit tout de même arrivée à exercer sur les représentants locaux du pouvoir une pression assez forte pour les inciter à rechercher l'accommodement ou le compromis. La rationalité collective qu'un tel comportement sous-

---

<sup>100</sup> Little, John I. *State and society in transition : the politics of institutional reform in the Eastern Townships, 1838-1852*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997.

tend, profondément pragmatique et démocratique, qui ne craint pas de s'exprimer même lorsque les rapports de force sont défavorables, axée sur l'humain et sa capacité d'agir de manière flexible au sein de structures en apparences rigides, correspond presque en tous points à celle dont Greer et même Bouchard dressent le portrait.

Un autre angle sous lequel aborder la question de l'existence possible d'une structure sociale pouvant être qualifiée de « communauté paysanne » est celui du culturel ; le paysan en question se percevait-il comme appartenant à un ensemble culturel local distinct de celui du monde qui l'entourait et, si oui, quelle était l'influence de cette perception sur sa manière de penser et d'agir? Dans un livre flirtant avec l'histoire culturelle dont le concept porteur est celui du rapport à l'espace, Colin Coates propose, entre autres sujets, de se pencher sur la question<sup>101</sup>.

Tout en prenant soin de se distancier des représentations propres à la « mythologie urbaine du 21e siècle » qui tendent à prêter aux ensembles paysans un caractère autonome et harmonieux qui relève selon lui du fantasme, il affirme qu'il existe pourtant bel et bien chez ces derniers un sentiment d'appartenance communautaire qu'il juge fondé sur le partage d'un même « discours », c'est-à-dire une manière commune de désigner, de comprendre et de juger le réel<sup>102</sup>. En ce sens, la principale caractéristique de la « communauté » serait d'être aux yeux du paysan un espace culturel intelligible, familier, et donc répondant à son besoin de sécurité, dans lequel il peut évoluer à son aise. Cet espace communautaire, loin d'être statique, en serait un aux caractères et à l'amplitude toujours changeants. En période de prospérité et de stabilité politique, le paysan serait ainsi plus enclin à s'ouvrir au monde, à porter son regard vers l'extérieur et donc, par un processus d'influence réciproque, à intégrer de nouveaux éléments à l'espace communautaire alors que, dans la conjoncture contraire, il adopterait plutôt une stratégie de repli et de contraction visant à lui permettre de concentrer son énergie et ses ressources sur des réalités plus familières, sur lesquelles il juge son emprise meilleure.

---

<sup>101</sup> Colin Coates, *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*, Québec, Septentrion, 2003, 255 pages.

<sup>102</sup> Coates emprunte cette définition à David W. Sabeau - voir Coates, *Ibid.*, chapitre 6.

Cette « culture communautaire », en ce sens, aurait un impact significatif sur la rationalité paysanne puisqu'elle agirait comme un prisme à travers lequel seraient filtrés les rapports entre la communauté et l'extérieur. Les prétentions d'un seigneur à décider arbitrairement du découpage de ses terres (l'exemple fourni par Coates) seraient ainsi remises en question par les paysans non pas en raison d'une opposition aux fondements de la propriété seigneuriale, mais plutôt parce qu'elles s'exercent selon des mécanismes qui ne sont pas ceux reconnus par la communauté et donc illégitimes du point de vue des paysans. Les arguments dont usent ces derniers pour défendre leur position, même s'ils n'ont aucune valeur sur le plan judiciaire, peuvent en conséquence être considérés comme relevant d'une vision du monde partagée par une communauté, au sein de laquelle ils auraient sans doute pu être efficaces. C'est donc dire que la communauté constitue en quelque sorte un lieu d'appropriation et de légitimation d'idées ou de conceptions nouvelles ; pour trouver grâce aux yeux des paysans, ces dernières doivent être évaluées par et intégrées aux logiques déjà reconnues.

Ce postulat, d'ailleurs, sert de base à l'une des hypothèses les plus audacieuses de Coates, à savoir que l'émergence au début du 19<sup>e</sup> siècle d'une élite locale bien enracinée dans la communauté - par opposition aux élites traditionnelles telles les seigneurs ou les officiers gouvernementaux, perçus comme lui étant « extérieurs » - aurait favorisé au sein du « discours » paysans une transformation fondamentale du rapport à l'autorité, désormais perçue comme plus organique et accessible. Cette évolution, déterminante, pourrait en conséquence expliquer l'émergence de comportements sociaux et politiques nouveaux ; le renforcement du sentiment d'appartenance local et donc de la cohésion sociale, la tendance plus marquée à l'action politique directe et l'éclosion du nationalisme canadien-français sont au nombre des exemples sur lesquels Coates attire notre attention.

### ***3.4 Paysans et notables : la hiérarchisation sociale dans les communautés rurales.***

Parallèlement à ces efforts de synthèse se développe, tout comme dans l'étude de la transmission des avoirs familiaux, une réflexion qui cherche à mettre l'accent sur ce qui

divise la paysannerie plutôt que ce qui l'unit. La question de la hiérarchisation sociale, déjà soulevée de manière timide (Wien, Robichaud, Monette), en constitue la principale ligne de force. Serait-il possible que, plutôt que de former un ensemble aux conceptions relativement homogènes, la paysannerie doive plutôt se comprendre au pluriel? Les travaux sur lesquels nous nous pencherons ici, tous plus ou moins fondés sur l'idée que les processus de différenciation économique à l'œuvre au sein de la société rurale québécoise devraient logiquement se traduire en termes sociaux et même culturels, se propose de le découvrir.

Christian Dessureault et Christine Hudon lancent le bal en proposant, en 1999, un effort de réinterprétation des conflits relatifs au contrôle de la fabrique, qu'ils jugent représentés de façon insatisfaisante par une historiographie qui s'est contentée d'en faire soit l'expression de luttes de pouvoir entre élites locales pour le contrôle d'une institution fermée (Ouellet, Chabot, Salée), soit le terrain d'affrontements symboliques entre les aspirations démocratiques des populations locales et la volonté de contrôle de ces dernières par l'Église<sup>103</sup>. Pour ce faire, ils proposent une méthode fondée d'une part sur l'analyse poussée du statut socioéconomique des marguilliers de même que des réseaux sociaux et familiaux auxquels ils sont intégrés, et d'autre part l'examen du lien entre les enjeux locaux du processus de sélection des marguilliers et ses dimensions nationales, perceptibles dans les affrontements entre le clergé et les leaders du parti Patriote sur la question de l'uniformisation éventuelle de ce mode de sélection. Or, si leur interprétation de cette dernière dimension du problème rejoint au final celle généralement acceptée par l'historiographie<sup>104</sup>, le point de vue que développent Dessureault et Hudon sur les « chicanes locales » entre notables à l'échelle des paroisses ou des villages est franchement novateur.

Essentiellement, leur argument est que, au niveau local :

« ... les contestataires sont souvent déjà liés, voire intégrés, à l'administration des fabriques et combattent d'abord pour la reconnaissance d'une identité sociale. Le principe électif (d'abord revendiqué par une minorité spécifique, puis d'une façon beaucoup plus large pour l'ensemble des

---

<sup>103</sup> Christian Dessureault et Christine Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada: le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no. 3, 1999, p. 413-439.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 432.

propriétaires) et d'appartenance à la notabilité sont les deux composantes de cette reconnaissance d'une identité sociale »<sup>105</sup>.

Plutôt que d'être la simple expression d'une lutte entre élites pour le contrôle de l'appareil social, le processus de sélection des marguillers est au niveau local, selon cette vision, un outil de différenciation sociale aux implications assez importantes pour qu'on accepte de se battre pour son contrôle. Les marguillers, nous disent Dessureault et Hudon, sont en effet souvent issus des couches aisées de la population et disposent pour la plupart de réseaux étendus dont les ramifications s'étendent souvent jusqu'à l'administration paroissiale. Par contre, et cela est significatif, il ne proviennent pas tous des même catégories socioprofessionnelles ; il s'agit plutôt de groupes hétérogènes n'ayant en commun, au niveau social, que la prétention à la notabilité.

En somme, en décortiquant les particularités souvent divergentes des enjeux locaux et nationaux du processus de nomination des marguillers, Dessureault et Hudon font allusions aux différences plus générales existant entre les visions de l'élite coloniale et celles des communautés rurales, réitérant l'idée maintenant bien établie selon laquelle celles-ci ne doivent pas être perçues comme une simple adaptation locale de celles-là. Ce faisant, ils fournissent également une contribution capitale à l'évolution de notre conception de la rationalité paysanne : en mettant en lumière l'importance de l'identité sociale (la notabilité) et du prestige y étant associé dans les logiques régissant le comportement de divers acteurs au sein de communautés paysannes, ils nous invitent à revoir « nos conceptions de la hiérarchisation, des clivages et des rapports sociaux dans le monde rural »<sup>106</sup>. Pour un paysan, être bien considéré est-il aussi important au bonheur, voire plus, que d'être riche?

Dessureault appliquera par la suite cette fructueuse piste d'analyse à divers autres épisodes conflictuels. L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe<sup>107</sup>, au cours de laquelle tous les candidats se présentent pour le parti Patriote, lui donne ainsi l'occasion

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 419.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>107</sup> Christian Dessureault, « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales et familiales », *Histoire sociale / Social History*, vol. 36, no. 72, 2003, p. 281-310.

d'examiner plus en détails la manière dont jouent concrètement certains des vecteurs d'influence ayant déjà attiré son attention, tels les divers types de solidarité et la cohésion identitaire. Comment les candidats en lice (le seigneur des lieux, deux marchands et un cultivateur prospère) mobilisent-ils leurs ressources pour faire sortir le vote, et quels facteurs influent le plus sur la distribution des voix? Si l'influence de la géographie est uniforme - sans surprise, tous les candidats performant mieux près de leurs lieux de résidence, ce qui traduit l'existence d'une certaine forme de clientélisme territorial - celle des solidarités familiales l'est beaucoup moins, alors que le seul soutien indéfectible sur lequel peuvent compter les candidats est celui de leur famille immédiate. Le facteur déterminant, selon Dessureault, est plutôt à chercher du côté des solidarités sociales. Ainsi, alors que les élites sociales expriment en votant quasi-unaniment pour le seigneur Dessaulles une remarquable cohésion, la paysannerie est plus divisée : si les mieux nantis et les « notables » occupant des postes mineurs au sein de la structure institutionnelle locale se prononcent massivement en faveur du cultivateur Renaud-Blanchard issu de leurs rangs, les plus pauvres choisissent en majorité d'accorder leur soutien à leur seigneur.

L'émeute contre la conscription de 1812, dans la même ordre d'idées, fournit à Dessureault une autre occasion d'explorer les implications de cette apparente division, au sein de la paysannerie, entre les « notables » et les autres. Là où, on s'en souvient, Wallot l'attribuait un demi-siècle plus tôt à l'expression spontanée de frustrations incohérentes sous l'égide de « gueulards » en quête de pouvoir<sup>108</sup>, Dessureault avance qu'il faut en fait y voir initiative organisée et hiérarchisée prenant appui sur les membres d'une élite paysanne bénéficiant de réseaux d'information et d'action dépassant la dimension locale<sup>109</sup>. Le portrait socioéconomique de ces leaders qu'il entreprend révèle, comme on pouvait s'y attendre, un niveau de fortune relativement élevé de même qu'un réseau de contacts familiaux (les lieux de provenance de leur conjointes correspondant aux principaux lieux de recrutement des émeutiers) et commerciaux facilitant la circulation de l'information et l'exercice de

---

<sup>108</sup> Jean-Pierre Wallot, 1964, *op. cit.*

<sup>109</sup> Christian Dessureault, « L'émeute de Lachine en 1812: la coordination d'une contestation populaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*.vol. 62, no. 2, 2008, p. 215-251.



l'influence. L'idée que ces notables, à la fois représentants de leurs communautés et intermédiaires entre le pouvoir et le peuple, sont ceux qui grâce à leurs réseaux d'information et à la conscience qu'ils ont de leur statut social sont en position d'agir de manière raisonnée et donc de se faire l'expression des préoccupations latentes d'une paysannerie globalement privée de moyens d'action significatifs, est celle qui se dégage de ce bref portrait.

Sean Mills, dans une réflexion sur le même événement, propose pour sa part de la considérer du point de vue des paysans « normaux » qui formaient la très grande majorité des émeutiers, en se demandant pourquoi ils ont accepté de suivre les meneurs « notables » dans l'aventure. La perspective qu'il adopte, prenant appui sur l'analyse des témoignages livrés par les accusés et les témoins au cours du procès subséquent, accorde beaucoup de poids à la perspective subjective de ces derniers, et donc à la manière dont ils interprètent l'information qui leur parvient en fonction de leur rationalité propre. La thèse qu'il en tire est la suivante :

What becomes clear is that the rural *habitants* conceived of loyalty in a drastically different way than did their middle-class counterparts or the Catholic clergy<sup>110</sup>... From the trial records, it is clear that those who participated in the riot did so because they felt that a “contract” between themselves and the government had been broken<sup>111</sup>.

Dans une société accordant une aussi grande importance à la hiérarchie que le Québec français de l'époque, nous dit Mills, les autorités sont perçues comme ayant envers le peuple certains devoirs qu'il leur faut remplir pour justifier leur légitimité. Or, l'ordre de conscription et ses retombées directes, soit l'arrestation sommaire de « déserteurs », auraient dans cet optique été perçus comme étant illégitimes puisque brutaux, unilatéraux et arbitraires. Ce serait donc la manière dont s'est déroulé le processus, plutôt que sa nature, qui serait à l'origine du mécontentement de la population. Mills va d'ailleurs jusqu'à parler dans cette optique de l'affrontement entre deux « loyautés », l'une nationale et l'autre

---

<sup>110</sup> Sean Mills, « French Canadians and the Beginning of the War of 1812 : Revisiting the Lachine Riot », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no. 75, p. 37-57.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p.53.

communautaire, cette dernière ayant manifestement eu préséance dans le cadre des événements de 1812 ; néanmoins, le fait que les paysans se soient acharnés à crier leur loyauté au roi tout au long de l'émeute montre bien qu'elles ne sont pas, en temps normal, inconciliables.

Mills apporte également une réflexion intéressante sur les mécanismes de l'émeute. Sa configuration, nous dit-il, serait en grande partie attribuable au « contexte communicationnel » propre au Bas-Canada de l'époque. Relativement isolées les unes des autres et ne parvenant que laborieusement à communiquer entre elles, les communautés paysannes n'auraient à peu près aucune occasion de communiquer avec les autorités coloniales via l'action politique globale. En conséquence, elles seraient portées à focaliser davantage sur les problèmes immédiats et à exprimer dans leurs réactions à ces derniers les frustrations et malaises latents développés sur le long terme, tendance dont l'émeute de Lachine serait selon Mills un bon exemple. On peut se demander, dans cette optique, quelles sont les modalités réelles du contrôle par l'élite paysanne des mouvements paysans de ce genre : en sont-ils les leaders et planificateurs incontestés, ou au contraire de capitaine de fortune s'efforçant tant bien que mal de naviguer avec le courant?

L'épineuse question de la nature de l'élite paysanne, de son identité et des modalités d'exercice de son pouvoir, est l'objet d'une étude plus ciblée par Jean-René Thuot<sup>112</sup>. En effet, la vision traditionnelle de l'élite comme une classe privilégiée aux intérêts convergents et donc naturellement solidaire, déjà ébranlée par les progrès de l'histoire sociale, semble selon lui particulièrement mal adaptée à l'étude de la « notabilité » d'une communauté paysanne, caractérisée par l'hétérogénéité de ses membres et son haut taux de renouvellement. L'étude minutieuse du parcours du notable de Saint-Roch-de-l'Achigan Jacques Archambault, impliqué dans plusieurs épisodes conflictuels révélateurs, lui sert de point d'entrée pour aborder la question.

---

<sup>112</sup> Jean-René Thuot, « Élités locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no. 76, 2005, p. 339-365.

Le premier constat de Thuot est que l'action locale d'Archambault s'articule selon une logique assez peu subtile d'appropriation personnelle du pouvoir que lui confère son statut, pouvoir dont il se sert pour agir contre ses rivaux et court-circuiter les mécanismes décisionnels locaux à son profit (en négociant directement avec le curé du village en lieu et place de la fabrique, par exemple). Cette tendance en viendra à culminer au cours de la décennie 1830-1840 alors que, en dépit de l'apparente unité de l'élite paysanne autour du mouvement patriote, la poursuite par Archambault de ses objectifs personnels via l'instrumentalisation du mécontentement populaire mènera à une fracture au sein de cette dernière. Ultiment, par contre, ce dernier sera défait et marginalisé par ses adversaires alors que, dans la foulée du ressac antipatriote faisant suite à la répression armée, il perdra l'essentiel des appuis que lui avait gagné sa position radicale et se retrouvera marginalisé au sein des structures de pouvoir locales.

Au-delà de ces péripéties, le coup de sonde de Thuot apporte beaucoup d'eau au moulin du questionnement sur les limites du pouvoir de l'élite paysanne et de la manière dont ce dernier est conçu par la population. Sa principal contribution est de mettre en exergue la nature contextuelle de ce dernier : s'ils reposent bel et bien sur un ensemble de facteurs identifiables (la richesse matérielle, la position institutionnelle, le réseau de contacts), le statut d'élite et le pouvoir qui l'accompagnent sont loins d'être absolus. Ils dépendent, essentiellement, de la manière dont les notables arrivent à faire jouer leurs atouts en fonction de variables contextuelles sur lesquelles ils n'ont que peu de contrôle ; Thuot va jusqu'à affirmer, dans cette veine, que le facteur déterminant de la légitimité de cette élite serait son niveau de conformité avec les valeurs et perceptions locales<sup>113</sup>. Pourrait-on voir dans ce procès de validation par la base l'expression de prédispositions démocratiques prêtées par certains des auteurs recensés ici à la paysannerie canadienne-française? Thuot ne pousse pas la réflexion aussi loin.

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 364.

\* \* \* \* \*

En définitive, il n'est pas exagéré d'affirmer que l'analyse des rapports sociaux à la campagne, et plus particulièrement des conflits qui en sont l'expression la plus cathartique, a pris une importance majeure et tout grandissante dans la représentation de la rationalité paysanne par l'historiographie canadienne. Peut-être est-il possible d'attribuer cette popularité soudaine du sociopolitique à la l'impression de léthargie que dégage la démocratie libérale à l'aube du 21e siècle, alors que le cynisme et la résignation semblent s'être emparés de la chose publique à l'échelle occidentale?

Quoiqu'il en soit, les études les plus récentes sur la question nous laissent l'image d'un paysan beaucoup plus conscient et préoccupé de son statut social qu'on l'avait traditionnellement supposé. S'il serait prématuré de remettre en question l'affirmation d'Allan Greer selon laquelle la société paysanne n'en est pas une de classe, il semblerait également abusif de trop insister sur son caractère homogène. La mise en lumière de formes de hiérarchisation à la fois explicite et implicite autour desquelles s'articule au moins en partie l'action sociale, économique et politique paysanne constitue donc, à notre sens, la principale évolution de la pensée historique sur la question de la rationalité paysanne au cours de la période à l'étude.

## Chapitre 4 : La rationalité paysanne au fil du temps : tentative de synthèse.

Dans les chapitres précédents, nous nous sommes efforcé de dégager les principales caractéristiques des représentations de la rationalité sociale et économique des paysans

canadiens-français dans l'historiographie canadienne à travers l'analyse sélective des réflexions qui, à notre sens, ont le plus contribué à l'évolution du débat. Pour ce faire, nous les avons réparties en ensembles thématiques qui nous semblent propres à en faciliter la mise en lumière dans une optique évolutive et comparative. Nul n'est besoin de mentionner, néanmoins, que cette commode division conceptuelle ne reflète pas adéquatement la portée de ces réflexions de même que les rapports qu'elles entretiennent avec d'autres champs de la pensée historique.

Nous nous proposons donc ici de mettre en relief les principales tendances argumentatives relevées jusqu'ici, de les replacer dans les contextes scientifiques et sociaux au sein desquels elles ont été élaborées et de les mettre en relation les unes aux autres afin de dégager des portraits plus globaux des représentations de la rationalité paysanne auxquelles elles ont contribué.

#### **4.1 La voix d'une époque? L'influence déterminante de Fernand Ouellet.**

Le portrait que peint Ouellet de la rationalité paysanne et plus généralement de la mentalité canadienne-française au début des années 1960 est, comme nous avons tenté de le démontrer, si sévère qu'il a souvent été qualifié de « jugement de valeur » pur et simple<sup>114</sup>. Qu'il figure au cœur de son interprétation du fiasco sociétal qu'est selon lui le Québec de l'époque - en tant que plus petit dénominateur commun des difficultés économiques, des problèmes sociaux et des perversions politiques accablant la société canadienne-française - a de quoi surprendre, particulièrement lorsqu'on l'oppose au souci de rigueur méthodologique caractéristique d'autres dimensions de ses recherches. Plus étonnant encore est que cette incohérence, qui a bien été perçue par certains commentateurs postérieurs (Ronald Rudin, par exemple, affirme que *L'Histoire économique et sociale du Québec* publiée par Ouellet en 1966 présente un « alliage maladroit de données quantitatives et d'affirmations gratuites » qui donne l'impression d'être issus de deux livres

---

<sup>114</sup> Béatrice Craig, « Pour une approche comparative de l'étude des sociétés rurales nord-américaines », *Histoire sociale / Social History*, vol 23, no 46, 1990, p. 262.

différents<sup>115</sup>), soit selon toutes apparences passée sous le radar d'une majorité du milieu historique contemporain.

En effet, la vision de la rationalité paysanne qui se dégage de cet argumentaire est parvenue à conquérir dans l'historiographie canadienne d'alors une place prépondérante, et ce malgré une critique assez soutenue. Jusqu'aux années 1990, des auteurs articuleront leurs études sur le monde rural québécois autour de problématiques fondées au moins en partie sur cette « vision traditionnelle » qu'il serait encore d'actualité de remettre en question. Il n'est selon nous pas exagéré d'affirmer, dans cette optique, que les thèses oulettiennes ont exercé sur la manière de concevoir, de représenter et de problématiser la rationalité paysanne une influence déterminante ayant pour beaucoup contribué à la spécificité de la version québécoise de ce questionnement par ailleurs mondial. Cette influence, de surcroît, ne s'est pas limitée au stricte domaine de l'analyse historique ; au moment d'écrire ces lignes, il est encore fréquent d'entendre dans les débats publiques et les chroniques de grands médias, particulièrement concernant la question nationale, des références à la supériorité de la mentalité canadienne-anglaise sur celle de « gagne-petit » censée caractériser la population québécoise francophone, parfois directement appuyées par des citations de l'œuvre de Ouellet. Pour ces raisons, il nous a semblé important de nous pencher plus avant sur la genèse de son hypothèse, afin de mieux comprendre pourquoi et comment elle a si longtemps dicté les termes du débat.

Une première piste d'explication se trouve à notre sens, comme c'est souvent le cas en historiographie, du côté des particularités propres au contexte dans lequel prend naissance la thèse de Ouellet. Au début des années 1960, comme toute une nouvelle génération d'historiens québécois, la première à vrai dire à pouvoir être qualifiée de « professionnelle », il est catapulté dans la sphère universitaire suite à l'institutionnalisation de l'histoire au Québec. Comme ses collègues et rivaux d'alors, Ouellet est animé par une double ambition : renouveler, à travers la mise en œuvre de principes méthodologiques nouveaux acquis au cours d'études à l'étranger, une histoire québécoise jugée désuète parce qu'essentiellement écrite par des amateurs, et s'appuyer sur ces nouvelles interprétations

---

<sup>115</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 191.

pour comprendre et solutionner les problèmes particuliers à la société québécoise de l'époque<sup>116</sup>. Sans contredit, le projet était ambitieux ; il s'agissait de rien de moins que de réécrire de A à Z l'histoire du Québec en fonction (au moins en partie) de préoccupations idéologiques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour bien saisir les particularités de son argumentaire.

On trouve en effet chez Ouellet une volonté manifeste de convaincre le public à travers l'élaboration d'un discours historique qui soit à la fois intelligible et porteur de sens pour les non-historiens. Il n'est pas exagéré d'affirmer, à ce chapitre, que la thèse du « retard » qu'il élabore peut être comprise comme une apologie du fédéralisme libéral comme seule véritable avenue de progrès social et économique pour le Québec. S'ajoute à cette dynamique de travail particulière une certaine impression d'urgence puisque, pour avoir un impact significatif sur le devenir de la société québécoise, cet argumentaire se doit d'être diffusé le plus rapidement possible.

C'est là que se trouve, à notre sens, la clef permettant d'expliquer la cohabitation dans l'œuvre ouelletienne de « deux livres », selon l'expression de Rudin. Lorsque c'est possible, l'idéal d'une interprétation historique fondée sur l'analyse méthodique de sources quantitatives est poursuivi, plus consciencieusement que chez d'autres auteurs de la période ; les éloges adressés à Ouellet dans ce domaine sont à notre avis amplement justifiés. Par contre, lorsque surgissent des difficultés significatives (une pénurie de sources, des résultats s'écartant trop du modèle prescrit, etc.), il n'hésite pas à lui substituer des démarches méthodologiquement plus contestables telles la généralisation grossière, l'induction abusive, la dissimulation de données par omission ou la manipulation langagière<sup>117</sup>. Lorsque la volonté de comprendre entre en conflit avec celle de convaincre, c'est selon toutes apparences cette dernière qui l'emporte dans les écrits de Ouellet. Or, et c'est là le point qui

---

<sup>116</sup> Il ne serait pas pertinent ici de revenir sur les sagas historiographiques qui ont été consacrées à l'acérbe rivalité entre les historiens de cette période, commodément regroupés par Serge Gagnon en deux écoles de pensée aux visions opposées. Rudin (1998) constitue un bon point de départ pour le lecteur qui voudrait se familiariser avec la question.

<sup>117</sup> De nombreuses occurrences de ce genre, dont certaines ne peuvent qu'être délibérées dans la mesure où elles sont si évidentes qu'elles n'auraient raisonnablement pas pu échapper à un intellectuel du calibre de Ouellet, ont été identifiées dans plusieurs de ses articles. Voir Serge Gagnon, *Le passé composé : de Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB, 1999, 190 p.

nous intéresse dans le cadre de cette réflexion, la manière dont Ouellet intègre dans sa thèse les notions de mentalité et de rationalité s'inscrit clairement dans cette logique.

Que signifient ces termes pour celui qui, le premier, les introduit dans le débat historique québécois? Parmi les nombreuses influences scientifiques (conceptuelles et méthodologiques) ayant pu teinter la conception de Fernand Ouellet sur la question, la principale nous semble être celle de l'historien français Ernest Labrousse, que Ouellet a eu l'occasion de côtoyer au cours de ses études en France. Ce dernier, de son propre aveu, est rapidement séduit par la vision labroussienne de l'analyse historique<sup>118</sup>. Caractérisée par l'importance qu'elle accorde à l'utilisation méticuleuse de données recueillies sur le long terme ainsi que par la célèbre distinction qu'elle établit entre les tendances à long et à court terme (les « conjonctures ») - conceptions évidemment perceptibles à divers degrés dans les travaux de Ouellet - cette dernière ménage également une place enviable à l'étude des facteurs psychologiques pour l'explication des comportements humains<sup>119</sup>. Dans l'historiographie française, cette inclination au « psychologisme » a néanmoins toujours été plus ou moins marginalisée par les conceptions dominantes de l'école des Annales, et donc exposée à une critique soutenue incitant Labrousse et ses émules à en faire une utilisation parcimonieuse. Ouellet, par contre, ne fait pas preuve d'une telle retenue : qu'il s'agisse d'examiner la nature de l'agriculture canadienne-française<sup>120</sup>, d'analyser le comportement des hommes d'affaires québécois<sup>121</sup> ou encore celui des chefs et militants patriotes<sup>122</sup>, la psychologie des acteurs est toujours au premier plan de son argumentaire, moteur plutôt que symptôme des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Cette confiance dans le pouvoir explicatif de l'analyse psychologique n'est pas sans fondements. Elle s'appuie, à notre sens, sur une vision très linéaire de l'évolution des peuples véhiculée par d'importants courants sociologiques : l'École de la science sociale française de Frédéric LePlay et « l'École de Chicago » de Robert Redfield. Comme le remarque en effet Alfred Dubuc, ces deux courants, qui ont en commun une méthodologie fondée sur la

---

<sup>118</sup> Fernand OUELLET dans Rudin, *op. cit.*, p. 170.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>120</sup> Hamelin et Ouellet (1962), *op. cit.*

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> Fernand Ouellet. « Les insurrections de 1837-38, un phénomène social », *Histoire sociale*, no 2, 1968, p. 54-82.



typologie bi-polaire dans l'étude de l'évolution des sociétés, exercent au milieu du 20<sup>e</sup> siècle une forte influence sur les sciences sociales québécoises<sup>123</sup>. La notion de *Folk society*<sup>124</sup>, en particulier, avait été appliquée avec enthousiasme à l'analyse des particularités socioéconomiques québécoises par des auteurs américains<sup>125</sup>. Bien que l'influence de ces idées ne soit demeurée prépondérante qu'un temps - jusqu'au début des années 1960 - il ne fait nul doute qu'elles jouissaient, en raison de leur prestigieux pedigree, d'une autorité particulière qui dû paraître séduisante aux yeux d'historiens alors encore en formation. Ouellet, parmi d'autres, ajoute manifestement foi à cette interprétation. On trouve en effet dans ses travaux de nombreuses références implicites à l'idée selon laquelle il serait possible de situer toute société sur un continuum linéaire entre tradition et modernité, et que la mentalité des acteurs qui la constituent serait fonction de ce niveau d'évolution. Ainsi, lorsqu'il affirme (en parlant des difficultés de l'agriculture bas-canadienne) que « Cette crise met en lumière, derrière les deux types d'agriculture en opération dans le Bas-Canada, la présence de deux entités culturelles sans doute distinctes mais offrant une grande disparité dans leur degré d'évolution », et ajoute que cela « ... signifierait que c'est moins la diversité des valeurs que la différence des niveaux d'évolution qui fut la source fondamentale des conflits raciaux »<sup>126</sup>, Ouellet fait clairement référence au paradigme analytique redfieldien.

La mise en commun des constats qui précèdent nous inspire l'hypothèse suivante : si la représentation de la « mentalité » (et donc de la rationalité) des acteurs historiques est si prépondérante dans les travaux de Ouellet, et ce malgré les bases méthodologiques pour le moins chancelantes sur lesquelles elle repose, c'est qu'elle répond à un besoin argumentaire propre au projet de ce dernier, à savoir l'élaboration d'un cadre d'interprétation globale de l'histoire québécoise. Développée au contact de l'historiographie française, l'intuition de Ouellet quant au pouvoir explicatif du psychologique en histoire trouve une importante source de légitimité dans les théories sociologiques de l'époque qui établissent un lien direct

---

<sup>123</sup> Alfred Dubuc, « L'influence de l'école des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no. 3, 1979, p. 357-386.

<sup>124</sup> Robert Redfield, « The Folk Society », *The American Journal of Sociology*, vol 52, no 4, 1947. Pour un retour critique, voir Christian DEVERRE, « Robert Redfield et l'invention des « sociétés paysannes », *Études rurales*, no. 183, 2009, p. 41-50.

<sup>125</sup> Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, Québec, HMH, 1985, 392 pages et Everett C. HUGHES, *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Boréal express, 1972, 390 pages.

<sup>126</sup> Hamelin et Ouellet (1962), *op. cit.*, p. 32.

entre les caractères socioéconomiques d'un ensemble humain et les conceptions culturelles de ses membres. Ainsi solidifiée, elle devient l'un des piliers de sa thèse, une sorte de mortier explicatif qui permet de lier entre elles des observations issues de périodes et d'espaces distincts, de boucher les trous laissés par l'insuffisance ou le manque de signification des données statistiques, bref, de généraliser par induction systématique.

Ainsi harmonisée aux conceptions de l'époque, cette thèse trouvera de surcroît dans le milieu historiographique canadien de l'époque un terreau fertile dans lequel s'enraciner. Le peu de potentiel critique d'une science historique québécoise alors encore en gestation d'un côté, et la relative complaisance de certains chercheurs anglophones qui trouvaient dans cette interprétation une confirmation commode de leurs propres présupposés de l'autre<sup>127</sup>, expliquent en partie l'aisance avec laquelle s'est imposée l'interprétation ouelletienne. De même, tout comme la thèse du « retard » dont elle est partie prenante, cette vision de la rationalité paysanne tirait une certaine force du fait qu'elle était intégrée à un argumentaire cohérent visant à expliquer l'évolution du Québec dans sa totalité. Ceci impliquait que quiconque cherchant à la remettre en question d'une manière convaincante se devait non seulement de la réfuter, mais également de s'attaquer aux liens de causalité qui l'unissaient aux autres dimensions de la thèse de Ouellet en proposant des hypothèses alternatives, ce qui, compte tenu des ressources de l'historiographie d'alors, représentait une somme de travail colossale. Si l'on ajoute à ces facteurs l'extraordinaire capacité de travail de Fernand Ouellet, de même que son tempérament querelleur<sup>128</sup> qui condamnait d'éventuels critiques à accepter de se livrer à une véritable guerre de tranchées (ce que seuls Wallot et Paquet ont sérieusement entrepris), on comprend mieux que l'interprétation de ce dernier soit parvenue à conquérir dans l'historiographie canadienne la place dominante qui fut la sienne.

Les conséquences de cet état de fait sur l'évolution ultérieure du débat ont été, on s'en doute, déterminantes. La principale d'entre elles est que, pendant la décennie 1960-1970 et une bonne partie de la suivante, les chercheurs intéressés par le Québec rural au

---

<sup>127</sup> Plusieurs d'entre eux, au nombre desquels figurent par exemple R. Cook et A. Greer, semblent avoir parfois délibérément ignoré certaines des attaques gratuites lancées par Ouellet - Voir RUDIN (1998), *op. cit.*, p. 194-195.

<sup>128</sup> Caractéristiques relevées dans GAGNON (1999), *op. cit.*

sens large n'ont eu d'autre choix que de se situer par rapport à la thèse ouelletienne. En fait, pour les intervenants désireux de laisser leur marque dans le débat, il importait moins de véritablement chercher à comprendre les mécanismes de la rationalité paysanne que d'essayer de prouver que celle-ci était ou non conforme au portrait qu'en avait peint Ouellet. Cette volonté, nous l'avons vu, est au cœur des travaux de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. Ces derniers, s'ils proposent une pléthore d'analyses statistiques complexes visant à contrer celles plus rudimentaires de Ouellet, ne s'aventurent guère comme lui sur le terrain de l'interprétation globale. L'aspect peu étayé de l'analyse par Wallot des émeutes de Lachine contre la conscription lors de la guerre de 1812 ainsi que son ébauche inachevée d'explication des fondements des soulèvements patriotes laisse deviner qu'il s'agit là pour lui de questions secondaires. De la même manière, plusieurs des réflexions que nous avons relevées au cours de cette période tiennent davantage de l'effort de réfutation, fondé sur une conception classique de l'activité économique, que de l'élaboration de perspectives originales. Ajoutons à cela quelques mots pour rappeler que le paysan dont il est question ici, c'est presque uniquement l'exploitant agricole du début du 19<sup>e</sup> siècle. Enchâssé dans la période correspondant à la « crise agricole » postulée par Ouellet, le débat n'a en effet que très rarement débordé des limites spatiotemporelles et conceptuelles étroites de cette conjoncture.

Il importe à ce propos de rappeler que le contexte historique a sans doute joué autant (sinon plus) que les préoccupations scientifiques dans la manière dont s'est articulée cette dynamique. La nature profondément polémique de cette affaire délicate qu'est l'héritage culturel d'un peuple, particulièrement dans des circonstances où son instrumentalisation est susceptible d'avoir des impacts directs sur l'orientation politique, sociale et culturelle de ce dernier, a manifestement contribué à la polarisation dichotomique du débat. Le paysan, dans ces conditions, devenait une figure stéréotypée incarnant un passé pas si lointain et encore, sous certains aspects, très sensible. La façon dont on le représentait, un argument justifiant ou condamnant l'existence chez le peuple québécois d'une certaine fierté nationale et éventuellement l'élaboration par ce dernier d'une voie de développement lui étant propre. Il ne semble pas exagéré d'affirmer que, dans ces conditions, tous les chercheurs ayant abordé

cette question, qu'ils se sentent ou non interpellés par les enjeux sociaux et culturels de ce débat, n'ont eu d'autres choix que d'en tenir compte dans l'articulation d'argumentaires qu'ils savaient destinés à être repris et critiqués par l'un ou l'autre camp. La position parfois ambiguë de certains historiens (Little, Lewis et McInnis), l'absence d'innovation ou d'originalité dans la formulation des problématiques et plus généralement la réticence manifeste à proposer des interprétations aux ambitions synthétiques et/ou affirmatives sont selon nous à mettre au compte de ce climat de guerre froide que personne, hormis les principaux protagonistes, ne semblait pressé de réchauffer.

#### ***4.2 Un paysan en plein changement.***

La décennie qui s'amorce en 1970, alors qu'un Québec transformé émerge de cette période de profond changement qu'est la Révolution tranquille, généralement reconnue comme une période charnière de l'évolution de la science historique nord-américaine. Le sujet qui nous occupe ne fait pas exception à cette règle. En effet, bien que l'héritage des débats entre Ouellet et ses critiques (la vision « libérale traditionnelle », comme nous l'avons qualifiée) soit encore très présent dans les paysages historiographiques canadiens francophones et anglophones, il se voit de plus en plus marginalisé au sein d'une nouvelle génération d'historiens aux préoccupations bien différentes de celles de leur prédécesseurs. Nous nous permettrons donc de dresser, avant de poursuivre notre analyse des travaux de ces chercheurs, un bref portrait des influences scientifiques et sociales les ayant inspirés.

##### ***4.2.1 Un Québec en révolution.***

Parmi les nombreux bouleversements sociaux et culturels qui ont agité le Québec au cours de la décennie 1960 et qui semblent au tournant des années 1970 se cristalliser en de nouveaux consensus, deux nous semblent particulièrement propres à expliquer l'évolution de la représentation de la rationalité paysanne dans l'historiographie canadienne : l'évolution

de la conception de la Nation et la transformation du rapport qu'entretiennent ses membres avec leur passé.

Rappelons d'abord que, à partir de la mi-1940, le sentiment national commence à prendre une place grandissante au Canada. La production historique de cette époque, comme toujours fille de son temps, s'est articulé en bonne partie autour des problèmes posés par cet essor du nationalisme, ou plus précisément par l'affrontement au Québec de deux nationalismes distincts. Comme Gérard Bouchard l'a observé avec pertinence, ce phénomène était à l'origine d'une tendance dans l'historiographie à mettre l'accent, d'une part, sur l'homogénéité des caractères nationaux et, d'autre part, à transfigurer la réalité afin de la rendre conforme à un idéal stéréotypé<sup>129</sup>. De telles pratiques, parce qu'elles cherchaient à inscrire leur interprétation du présent dans une dynamique de continuité idéologique et culturelle reposant sur la réactualisation de certains caractères traditionnels, assuraient manifestement le maintien d'un lien étroit, voire immédiat, avec le passé. Ces tendances, nous avons clairement pu les observer dans notre survol des écrits des décennies 1960 et 1970.

Or, l'élan de modernisation des années 1970 est venu changer cette donne, principalement en fournissant aux Québécois de nouveaux référents identitaires leur permettant de se définir, de manière individuelle, par rapport à un monde en mutation. Dès lors, il devenait possible de s'extirper de l'influence immédiate d'un passé qui perdait sa valeur de source identitaire, de le médiatiser à travers une démarche d'historicisation qui devait être féconde en nouveaux questionnements. Du même souffle, l'image de la Nation sera profondément repensée : d'exclusive parce que fondée sur des caractères ethniques coulés dans l'Histoire, elle devait désormais commencer à être envisagée sous un angle plus inclusif suggéré par la diversité grandissante des origines ethniques et culturelles de la population québécoise de même que par la volonté, issue du paradigme modernisateur de la

---

<sup>129</sup> Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité » dans Bédard, Éric et Julien Goyette, dir., *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec / choix de textes et présentation par Julien Goyette et Éric Bédard*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 373.

Révolution tranquille, de mousser l'image d'une société pluraliste et harmonieuse<sup>130</sup>. Cette prise de conscience par le milieu historien de l'hétérogénéité de la société québécoise, des problèmes qui l'accablent, ainsi que la pertinence de s'intéresser aux individus en tant qu'acteurs dotés d'une certaine mesure d'agentivité influent alors sur l'orientation de l'historiographie<sup>131</sup>.

Ces nouveaux questionnements trouvent de fait un appui solide dans le procès de « modernisation » de la discipline historique qui s'enclenche à peu près à la même époque : augmentation du nombre de praticiens en histoire (étudiants et professeurs), consolidation de l'histoire sociale par le biais de démarches autocritiques, affirmation plus résolue de paradigmes théoriques apparemment mieux adaptés aux préoccupations du moment, tels par exemple le marxisme et le structuralisme<sup>132</sup>. À ces conceptions renouvelées, vient s'ajouter une volonté générale de désengagement par l'historien des sphères politique et idéologique (sans doute stimulée par les excès des générations précédentes dans ce domaine) qui entraîne le fractionnement des objets d'étude au profit de recherches ciblées de type monographique, moins polarisées grâce à leur ambition explicative plus restreinte. Au-delà de l'émergence du discours « révisionniste » décelé par Rudin dans la production historique de cette période, et dont il critique - avec exagération, selon nous - la propension à normaliser l'histoire québécoise (selon une perspective occidentalisante) et à voiler ses spécificités gênantes (comme la domination idéologique et sociale de l'Église catholique, le conservatisme des élites laïques francophones et le repliement ethno-culturel), prend donc racine à cette époque une volonté de dépasser les cadres d'analyse traditionnels par la mise en œuvre de méthodes jugées plus aptes à rendre justice au réel dans toutes ses nuances.

#### 4.2.2 Influences américaines...

---

<sup>130</sup> Ronald Rudin, « La quête d'une société normale ; critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec » dans Bédard et Goyette, *Ibid.*, p. 334-335.

<sup>131</sup> Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, no. 147, 1983, p. 34-47 dans Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p.265.

<sup>132</sup> Jean Hamelin dans Bédard et Goyette, *Ibid.*, p 218-226.

Sur la scène internationale, la période correspondant grosso-modo à cette mouvance québécoise se caractérise principalement, sur les plans intellectuels et culturels, par un climat d'ouverture et d'échanges entre les principaux protagonistes de la Guerre froide rendu possible par la détente qui s'enclenche au début des années 1960. Dans le monde occidental, cette tendance se manifeste essentiellement par un assouplissement (relatif) de la rigidité de la pensée ayant prévalu jusqu'alors, de même que par une réhabilitation des cadres d'analyse marxistes ou plus largement matérialistes. La résurgence de ce paradigme théorique a exercé sur l'évolution des sciences sociales occidentales une influence déterminante qui s'est traduite, particulièrement aux États-Unis, par une importante vague de retours critiques sur les conceptions traditionnellement prédominantes de l'économie et de la société autour desquelles s'était construit un consensus idéologique jusque-là inébranlable. La problématique historique de l'évolution des sociétés paysannes, et donc de la rationalité qui en sous-tend l'organisation, a occupé dans ce mouvement intellectuel une place de choix, et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, comme nous l'avons déjà remarqué, la conception libérale de la rationalité paysanne constituait l'une des pierres d'assise du mythe fondateur américain du pionnier entrepreneur, et c'est donc un peu pour les mêmes raisons qu'au Québec qu'il est pris d'assaut par une nouvelle génération de penseurs désireux d'en renouveler les fondements. D'autre part, il est important de noter que des considérations politiques stimulent à ce moment la recherche sur les sociétés paysannes. En effet, les guerres d'influence que se livrent alors les États-Unis et l'U.R.S.S en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie les amènent à courtiser nombre d'États aux économies encore largement précapitalistes. La compréhension des mécanismes qui régissent ces sociétés, au-delà du simple intérêt érudit, devient donc également une nécessité stratégique, dans la mesure où de telles recherches peuvent être mises à profit dans l'élaboration de discours et de plans d'action bien adaptés aux réalités locales des populations qu'on cherche à séduire<sup>133</sup>.

---

<sup>133</sup> Harrison, 1975, *op. cit.*

Émerge donc à cette époque, dans le milieu historiographique américain aux fluctuations duquel les chercheurs canadiens sont toujours très sensibles, une discussion animée sur les particularités de l'économie paysanne. En fait, deux visions s'y affrontent. D'un côté, on trouve l'interprétation d'historiens tels Charles S. Grant<sup>134</sup> et James T. Lemon<sup>135</sup>, qui s'efforcent de consolider une conception traditionnelle de la rationalité de l'agriculteur américain fondée sur l'entrepreneurship, l'individualisme et la maximisation du revenu. À l'opposé, d'autres auteurs commencent à émettre des hypothèses alternatives, gravitant toutes autour de l'idée que l'économie rurale de l'époque devait être pensée comme étant qualitativement différente de l'organisation capitaliste qui se met en place au cours de la période préindustrielle. Michael Merrill<sup>136</sup>, Christopher Clark et James A. Henretta<sup>137</sup>, figures de proue de ce mouvement, proposent en ce sens une analyse renouvelée des logiques de production et d'échange qui les amène à développer le concept de « l'économie paysanne » (traduction libre du terme anglais *Household economy*, utilisé dans par les historiens américains dans les travaux que nous présentons ici).

Ce mode de production, qu'ils jugent caractéristique de la majorité des fronts pionniers américains, reposerait moins sur la recherche illimitée du profit que sur l'harmonisation des activités économiques aux possibilités et aux besoins du groupe familial. Selon toutes apparences, les paysans poursuivraient cet objectif par le biais de pratiques d'échanges de biens et de services fondées non pas sur leur valeur d'échange en monnaie, mais plutôt sur la perception subjective de leur valeur d'usage. En effet, ces échanges, parce qu'il se font entre individus vivant à proximité les uns des autres et entretenant des liens sociaux et affectifs, dépendraient en grande partie de considérations personnelles (la réputation d'un individu, la qualité de son travail, ses qualités morales, les liens entretenus avec ses proches, etc.) n'ayant que peu à voir avec les mécanismes du marché. Au final,

---

<sup>134</sup> Charles S. Grant, *Democracy in the Connecticut Frontier Town of Kent*, New York, 1961.

<sup>135</sup> James T. Lemon, *The Best Poor Man's Country : A Geographical Study of Early Southeastern Pennsylvania*, Baltimore, 1972.

<sup>136</sup> Michael Merrill, « Cash is Good to Eat : Self-Sufficiency and Exchange in the Rural Economy of the United States », *Radical History Review*, no. 13, 1977, p. 42-71.

<sup>137</sup> James A. Henretta, « Families and Farm : Mentalité in Pre-Industrial America », *The William and Mary Quarterly*, vol. 35, no. 1, 1978, p. 3-32.



avancent donc les tenants de ce modèle, si les communautés paysannes américaines parvenaient à prospérer, ce n'est pas en raison de l'effet médiateur du marché et de la convergence des intérêts individuels qu'il rendrait possible, mais bien parce que leur organisation reposait au contraire sur des démarches raisonnées de coopération et d'entraide découlant directement de la personnalisation des relations économiques.

#### 4.2.3 et extérieures...

À l'origine du mouvement américain (et, dans une moindre mesure, occidental) de réinterprétation de la rationalité paysanne que nous avons jusqu'ici cherché à mettre en lumière, figure l'influence déterminante de travaux produits dans des conditions idéologiques autres que celles prévalant en Amérique du Nord. Moins engoncés dans les lieux communs du discours libéral dominant (bien qu'également porteurs d'importants biais idéologiques), ces travaux, redécouverts comme d'autres notions dans la foulée de la « détente » par la recherche occidentale, serviront bien souvent d'inspiration aux penseurs désireux de poser sur la société qu'ils habitent un regard critique. Deux influences, en particulier, nous semblent avoir été déterminantes sur les tenants américains du modèle de l'économie paysanne, qui y ont puisé leur inspiration ainsi qu'une grande partie des présupposés théoriques sur lesquels se fondent leurs interprétations.

La première est celle d'un corpus particulier de travaux sur la question précise de la rationalité paysanne, à savoir ceux de l'école néo-populiste russe. Les recherches qu'on lui doit sont à l'origine des premières recherches sérieuses sur la paysannerie russe<sup>138</sup> et, partant, du questionnement plus général sur les mécanismes de la rationalité paysanne. La principale originalité de la thèse phare à en émerger, celle de l'économiste Alexander Chayanov, est qu'elle place la subjectivité de l'individu au cœur du procès d'allocation des ressources productives<sup>139</sup>. La réflexion qu'il élabore à ce propos, à partir grosso-modo des

---

<sup>138</sup> Mark Harrison, « Chayanov and the Economics of the Russian Peasantry ». *Journal of peasant studies*, vol 2, no 4, 1975, p. 394.

<sup>139</sup> Alexander Chayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, traduction de *The theory of peasant economy* par A. Berelowitch, Paris, Librairie du Regard, 1990, 344 p.

années 1910, peut être résumée en trois points principaux qui la différencient des autres travaux « néo-populistes ». Premièrement, il postule que la famille paysanne constitue la structure de base et la seule variable véritablement indépendante de l'économie paysanne, puisque l'évolution de sa composition dicte un rapport consommateur/producteur qu'il est impossible de modifier volontairement en l'absence d'un marché du travail qui soit significatif. Toute analyse sérieuse de la production agricole paysanne doit donc avoir cette structure comme point de départ et d'arrivée, et s'efforcer d'abstraire toutes conditions lui étant extérieures. Deuxièmement, il avance, en se fondant sur une perspective utilitariste empruntée à la science économique britannique, que les décisions économiques au sein de cette structure sont le résultat de l'arbitrage entre l'évaluation subjective par les individus de l'utilité marginale des possibilités de consommation par rapport à la désutilité marginal du supplément de travail nécessaire pour les réaliser ; c'est le principe de l'équilibre travail-consommation. Dans cette optique - et c'est là le troisième point de la thèse de Chayanov - les inégalités économiques décelables dans les économies paysannes ne sont pas le fruit de processus d'accumulation et/ou d'exploitation d'essence capitaliste, mais plutôt la conséquence normale de la variation des besoins de consommation courants et différés des familles à mesure que se modifie leur composition démographique (il s'agit du fondement de la thèse du « cycle démographique » qui, nous le verrons, sera plus tard reprise dans l'historiographie occidentale).

De ces observations, Chayanov conclut à l'existence d'une relative harmonie économique au sein des communautés paysannes. Dans la mesure où l'activité économique des individus est dictée par des besoins de consommation qui ne sont pas illimités, et que la désutilité marginale du travail garantit que même les familles les plus pauvres auront toujours en dernier recours accès à des sources de revenus dédaignées par les paysans plus à l'aise en raison de leur grande pénibilité, les ressources disponibles seront toujours partagées de façon à combler au minimum les besoins vitaux de chacun. Malgré toutes les insuffisances de cette thèse, à laquelle ont été adressées de nombreuses critiques en raison de défauts théoriques et méthodologiques (qui selon toutes apparences, n'étaient pas inconnus de

Chayanov lui-même<sup>140</sup>), il n'en demeure pas moins que, parce qu'elle reconnaît l'existence d'une « rationalité » particulière à la paysannerie russe et s'efforce de la placer au centre d'un effort de compréhension raisonné de l'organisation économique des activités agricoles, elle doit être reconnue comme une innovation conceptuelle ayant directement inspiré les efforts de réinterprétation des chercheurs américaines. Les auteurs canadiens francophones et anglophones, de même, n'y sont pas restés insensibles ; si les références directes aux écrits de Chayanov sont plutôt rares en début de période (1970-80), elles deviennent de plus en plus communes à mesure qu'évolue le questionnement, jusqu'à devenir incontournables dans les travaux plus récents.

La seconde influence marquante sur laquelle il convient d'insister est celle de l'économiste hongrois Karl Polanyi, qui dans *La Grande Transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*<sup>141</sup> développe l'idée selon laquelle les mécanismes de l'économie de marché ne seraient pas l'expression de prédispositions inhérentes à la nature humaine, mais bien une construction historique délibérée, soutenue par une manipulation idéologique tout aussi artificielle de l'histoire humaine afin d'y intégrer les présupposés sur lesquels reposent la vision de l'Homme comme *homo oeconomicus*. Au naturel, l'économie serait plutôt « encadrée » dans le social et gérée en fonction de ses besoins, les relations qu'entretiennent les humains entre eux primant hiérarchiquement sur celles qu'ils entretiennent avec les choses (la redistribution directe des ressources via un organe centralisateur et l'économie du don étant des exemples de cet état de fait). L'économie de marché, dans cette optique, résulterait du « désencastrement » de l'économie via un certain nombre de ruptures sociales supportées par une classe dominante et soutenues par l'État qui, à terme, mènerait à une « société de marché » dans laquelle ce serait le social qui finirait par être « encadré » dans l'économie.

---

<sup>140</sup> Il n'entre pas dans les limites de notre propos de faire ici état de ces critiques. Le lecteur intéressé en trouvera un résumé assez complet dans Harrison (1975), *op. cit.*

<sup>141</sup> Originellement publiée en 1944. Version consultée : Karl Polanyi, *La Grande Transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, [2007] 1983, 419 p. (traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont).

De forts échos de cette thèse sont manifestement décelables dans les travaux des auteurs sur lesquels nous nous sommes penché. Dès l'époque du débat sur la « thèse du retard » de Ouellet, Paquet et Wallot y font ainsi directement référence dans leur analyse des transformations de l'économie bas-canadienne, qu'ils tentent manifestement de présenter comme un exemple de la « Grande Transformation » caractéristique selon Polanyi de la transition au capitalisme (bien qu'ils choisissent commodément de laisser de côté les prédictions quasi-apocalyptiques de ce dernier pour mousser plutôt les aspects positifs de cette évolution). Les interprétations d'Allan Greer et de Gérard Bouchard sur lesquelles nous nous pencherons plus loin, caractérisées par leur insistance à concevoir (à l'instar de leurs collègues de la nouvelle gauche américaine) l'économie paysanne comme qualitativement différente de l'économie de marché de type capitaliste, nous paraissent également emprunter abondamment à Polanyi, particulièrement en ce qui concerne la préséance hiérarchique de considérations sociales dans l'économie, jusqu'à sa réorganisation sous l'influence coercitive de pressions extérieures<sup>142</sup>.

#### 4.2.4 *Un nouveau consensus : une rationalité contextualisée et pragmatique.*

Ainsi, se développe progressivement à partir du début des années 1970 au Québec une nouvelle manière de comprendre le passé et d'en faire l'étude que nous qualifierons, en reprenant les termes de Jean Hamelin, de « paradigme de l'éclatement »<sup>143</sup>. En ce qui a trait plus particulièrement à la question de la rationalité paysanne dans l'histoire canadienne, on remarque dans ce nouveau courant une transformation résolue du paradigme analytique dominant passant par l'abandon des présupposés téléologiques ayant auparavant dominé le débat, mais apparaissant progressivement de plus en plus anachroniques ; d'une logique d'opposition entre modèles absolus - entre les sociétés « traditionnelles » et « modernisées », entre les agriculteurs francophones et anglophones, entre les pratiques

---

<sup>142</sup> Greer fait ainsi directement référence à Polanyi dans *Peasant, Lord and Merchant*, *op. cit.*, p. 204-205. Chez Bouchard, cette influence est indirecte mais manifeste dans ses références fréquentes aux auteurs américains (Merrill, Clark, Henretta) déjà citées.

<sup>143</sup> Jean Hamelin, « L'Histoire des historiens ; entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité » dans Bédard et Goyette, *Ibid.*, p 218.

rationnelles et irrationnelles - on passe à une logique de différenciation, caractérisée par une volonté de compréhension des particularismes locaux qui fait appel à un éventail de principes explicatifs plus larges et moins déterministes.

À ce constat, s'ajoute celui d'une diversification importante des angles sous lesquels les chercheurs choisissent d'étudier les communautés paysannes. Alors qu'au sein du courant précédent elles ont surtout été abordées sous une optique purement économique, pour des raisons que nous avons tenté de mettre en lumière, nous observons une propension de plus en plus marquée chez les historiens à s'intéresser à d'autres caractéristiques des ensembles paysans. Cet éclatement des problématiques est clairement visible dans la multiplication des travaux portant sur les thèmes de la transmission des avoirs familiaux et de la configuration des rapports sociaux, qui deviennent à partir de ce moment des vecteurs importants de réflexion sur la question de la rationalité paysanne. La prise en compte d'espaces et de périodes de plus en plus variées et éloignées du terroir saturé modérément prospère au tournant des années 1800 ayant figuré au cœur des controverses de la décennie précédente, à travers par exemple l'examen de plus en plus poussée de cas de « marginalité » ou encore l'inclusion de plus en plus fréquente d'études portant sur le régime français dans les réflexions sur l'évolution générale de la paysannerie, est également caractéristique de cette mouvance.

Selon nous, c'est de surcroît à ce moment qu'émerge clairement, dans la foulée de cette précision des questionnements, la différence entre le concept vague et connoté de « mentalité », caractéristique du genre historique du même nom abondamment critiqué<sup>144</sup>, et celui plus précis de « rationalité ». Cette réorganisation sémantique se doublera d'une autre, conceptuelle ; perçue comme trop limitative dans sa version traditionnelle, qui la réduisait au rang de simple logique de production, la notion qui nous occupe sera élargie par la prise en compte d'influences en provenance d'autres dimensions de l'existence paysanne. L'historien américain M. Merrill résume selon nous parfaitement l'essence de cette pensée lorsqu'il avance, dans un article fondateur sur lequel nous reviendrons plus loin, qu'il est

---

<sup>144</sup> Florence Hulak, « En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités? », *Philonsorbonne*, no. 2, 2007, p. 89-109.

impératif de distinguer le « paysan », avec toutes les nuances socioculturelles qu'implique ce terme, du « producteur de commodités agricoles », produit de la pénétration du monde rural par la logique capitaliste<sup>145</sup>.

La première et principale tendance globale qui se dégage de ce renouveau interprétatif, concernant la conceptualisation et la représentation de la rationalité paysanne, est le passage d'une vision « absolue » vers une conception relativiste issue de l'étude plus poussée des différents contextes dans lesquels elle s'exerce. Plus haut, nous avons soumis l'hypothèse que la controverse importante suscitée par la thèse de Ouellet avait en quelque sorte embourbé la discussion dans une logique dichotomique fondée sur l'opposition entre deux états stéréotypés. L'arrivée d'une nouvelle génération d'historiens moins interpellés par ce débat, motivés plutôt par une histoire sociale en plein essor s'intéressant de plus en plus aux masses populaires et proposant dans cette veine l'élaboration de visions « d'en bas », devait confirmer la mise au rancart de cette vision traditionnelle.

Principalement grâce à un engouement pour l'approche monographique plus exhaustive, on parvient dans cette optique à identifier de plus en plus de facteurs contextuels propres à influencer le comportement des paysanneries qui les subissent. Qu'il s'agisse de conditions du marché (Dechêne, Greer), de l'environnement physique (Castéran), de l'état du terroir (Bouchard), les conditions d'exercice du pouvoir local (Lalancette, Wien, Robichaud) ou encore de l'existence d'opportunités économiques justifiant la poursuite d'objectifs individualistes (Craig, Dickinson), de nouveaux efforts d'explication mettent à mal l'image de passivité dont le paysan canadien-français était auparavant affublé, qui s'efface progressivement au profit d'hypothèses qui mettent l'accent sur son impressionnante capacité d'adaptation. Cette lecture nouvelle, sans surprise, accorde plus d'importance aux conditions concrètes de la vie paysanne qu'à ses particularités culturelles. Ces dernières, sans être complètement évacuées des questionnements, sont manifestement reléguées à l'arrière-plan d'argumentaires résolument socio-économiques, et présentées comme

---

<sup>145</sup> Michael Merrill, 1977, *op. cit.*

subordonnées aux limites des conditions matérielles de l'environnement dans lequel elles s'expriment.

La principale caractéristique de la rationalité paysanne, telle que représentée à la lumière de ces considérations nouvelles, est donc son profond pragmatisme. Or, cette idée selon laquelle le paysan est suffisamment autonome pour s'adapter de manière logique et flexible à diverses situations pose en bout de ligne la question de son potentiel d'agentivité. De moins en moins perçus comme des spectateurs passifs de leur évolution le long d'un parcours historique préprogrammé, ou encore comme des pantins manipulés par les structures d'une société n'ayant que faire de leurs opinions, les paysans deviendront sous la plume de ces nouveaux chercheurs des agents proactifs dont l'influence, moins manifeste que celle des élites, n'en sera pas moins déterminante dans l'évolution du Québec rural.

Il est d'ailleurs possible de noter, à ce propos, une modification significative de la manière dont est envisagé et dépeint le rapport qu'entretiennent les paysans avec le pouvoir, qu'il soit local, colonial ou plus tard « national ». Rarement abordé explicitement, cet aspect n'en est pas moins à notre sens présent en toile de fond de la plupart des efforts de réinterprétation de la rationalité des paysans canadiens-français, en tant que nécessaire corollaire de la reconnaissance à ces derniers d'un potentiel d'agentivité propre. En effet, les analyses dichotomiques de l'ère historiographique précédente mettaient toutes l'accent sur le fait que le paysan était fermement tenu en laisse par une autorité dont il suivait les prescriptions sans vraiment discuter, pour le meilleur ou le pire, dépendamment de la vision qu'on développait par la suite du régime seigneurial et autres structures politiques. Or, la promotion de ce dernier au rang de véritable acteur économique ne pouvait, dans cette optique, que soulever un questionnement plus large sur l'étendue réelle de son autonomie vis-à-vis des autres structures de la société englobante - la flexibilité dont témoignait son comportement économique s'appliquait-elle aux dimensions politiques, culturelles et sociales de son existence? Si ces deux dernières dimensions ont moins attiré le regard des historiens, le regain d'intérêt pour les divers épisodes conflictuels dont nous avons tenté de rendre compte dans notre sélection de titres montre bien une préoccupation grandissante

pour la manière dont est reçu et interprété au niveau local le message politique en provenance des élites.

Sur cette question également, l'historiographie semble être parvenue à un consensus relatif. En effet, les représentations souvent fragmentaires dont nous avons fait l'inventaire pointent toutes dans la même direction : aussi loin d'être un simplet asservi (comme l'aurait apparemment souhaité Ouellet) qu'un sujet modèle (comme le suggérait implicitement Wallot), le paysan canadien-français se révèle dans les conflits auxquels il prend part sous le jour d'un animal politique. Qu'il s'agisse de défendre leurs pratiques économiques (Laberge, Lalancette) ou de leurs droits de censitaire (Wien), d'établir les modalités de leur participations aux initiatives politiques coloniales (Robichaud) ou locales (Monette), ou encore de faire entendre leur avis sur la manière dont sont gérés les rapports ville-campagne (Dechêne), ces paysans ne semblent pas donner dans le conflit « irréaliste » visant à extérioriser des frustrations que leurs limites intellectuelles les empêcheraient de traiter de manière constructive. Ils font plutôt montre d'une impressionnante capacité à s'organiser pour élaborer des efforts de résistance significatifs qui, s'ils ne sont pas toujours couronnés de succès, suffisent à déconstruire l'image simplificatrice de l'agriculteur passif et fataliste. Il nous semble possible d'avancer, dans cette optique, que la rationalité à la base de leurs stratégies de revendication consiste en une incarnation politique du profond pragmatisme mis en lumière dans leurs pratiques économiques. On les voit ainsi, dans les études mentionnées précédemment, faire un usage judicieux des ressources légales disponibles lorsque c'est possible, et s'adonner à diverses formes de résistance passive lorsque ce n'est pas.

Ces conflits, comme le soulignent bien Robichaud et d'autres, ne sont toutefois pas « révolutionnaires » ou, plus généralement, dirigés contre l'essence d'un pouvoir jugé arbitraire. Ils sont, sans exception, le fruit de problèmes contextuels précis auxquels les autorités ne réagissent pas de manière convenable, du moins selon le jugement des paysans. Ces derniers, par leur mobilisation, cherchent moins à s'opposer aux directives qui leur sont données que d'établir un espace de dialogue au sein duquel ils peuvent faire valoir leur point



de vue, dialogue qui leur est bien souvent refusé par un pouvoir méprisant à leur égard<sup>146</sup>. Leurs revendications, de surcroît, s'articulent souvent autour de garanties leur étant théoriquement assurées par le discours légal qu'on leur tient : dans le cas des moulins de Rivière-du-Sud, par exemple, les censitaires ne demandent que leur dû, soit l'accès à un service de meunerie fiable et efficace<sup>147</sup>.

Au final, ces représentations donnent l'image d'un paysan conscient et relativement satisfait de son statut hiérarchique - censitaire d'un seigneur, sujet d'un roi - qu'il ne remet jamais vraiment en question, assez bien au fait du discours politique officiel, avec lequel il semble relativement confortable et sur lequel il se base pour concevoir ses attentes vis-à-vis de ses supérieurs. Lorsqu'il y a anicroche, le paysan n'impute pas la situation aux dysfonctionnements d'un système politique qu'il percevrait comme corrompu ou oppressant, mais bien à un problème contextuel qu'il croit possible de régler en attirant de bonne foi l'attention des autorités sur leurs manquements. Louise Dechêne, à notre avis, cerne bien ce phénomène dans son analyse des troubles relatifs aux efforts de régulation par le gouvernement colonial français du marché du blé: « Il y a en somme une représentation collective de la législation coloniale, telle qu'elle devrait exister idéalement, que l'on invoque pour condamner la pratique commerciale ordinaire comme abusive et frauduleuse »<sup>148</sup>. Lorsque dans les pires cas la situation dégénère, il y a personnalisation des griefs : c'est à l'individu en poste, au seigneur, à l'administrateur, qu'on attribue la faute, plutôt qu'à la structure de pouvoir autocratique dont il est partie prenante. Ce préjugé favorable à l'autorité telle qu'elle devrait être, ainsi qu'envers ses représentants, influe selon nos observations de deux manières distinctes sur la rationalité paysanne. Il explique, d'une part, la foi apparemment naïve que démontrent les paysans dans leurs rapports avec le pouvoir. Les argumentaires parfois chancelants mis de l'avant par ces derniers pour faire valoir leurs vues, s'ils peuvent sembler irrationnels aux premiers abords, se comprennent mieux dès lors qu'on reconnaît qu'ils sont fondés sur l'idée que les autorités auxquelles ils s'adressent sont

---

<sup>146</sup> Robichaud, 1989, *op. cit.*

<sup>147</sup> Wien, 1990, *op. cit.*

<sup>148</sup> Louise Dechêne, 1994, *op. cit.* p. 46.

fondamentalement bienveillantes, voire paternalistes (on pourrait d'ailleurs se demander, dans une enquête plus approfondie que ce que nous proposons ici, dans quelle mesure l'analogie familiale a pénétré la manière de concevoir et d'appréhender les rapports hiérarchiques). D'autre part, il jette un éclairage intéressant sur l'importance accordée par les sociétés paysannes (canadiennes-françaises et autres) au prestige social et l'idée de notabilité. Lorsqu'un individu parvient à gravir les échelons matériels et symboliques d'une hiérarchie idéalisée, il semble devenir en quelque sorte dépositaire des vertus et de la légitimité attribuées à ces structures.

Notons dans le même ordre d'idées que cette conception fait écho à la notion d'économie morale, développée par l'historien anglais E.P Thompson dans son article fondateur « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century »<sup>149</sup>. L'argumentaire qu'y propose Thompson, bien connu, est que les émeutes frumentaires ayant marqué l'Angleterre préindustrielle ne sont pas, comme on l'avait traditionnellement supposé, des soulèvements spontanés et désorganisés servant d'exutoires aux frustrations irrationnelles de la populace. Au contraire, la consistance et la similitude des mécanismes des émeutes, de même que des objectifs visés par ces dernières, suggéreraient plutôt que ces mouvements sont en fait l'expression de conceptions économiques cohérentes profondément ancrées dans la culture populaire. Fortement teintée d'un paternalisme encore couramment mis de l'avant par l'élite politique de l'époque, cette vision de l'économie placerait au cœur du commerce des subsistances un principe moral, voulant que les producteurs et marchands de blé soient tenus d'approvisionner la population locale à des prix raisonnables avant de songer à faire des profits. La destruction punitive des stocks de grain et la négociation forcée, mesures auxquelles s'exposent les commerçants dérogeant à ce principe, seraient donc moins des violences vindicatives que des formes codifiées de justice populaire. L'attitude des autorités vis-à-vis ces pratiques, plus souvent qu'autrement marquée par une tolérance résignée, viendrait de surcroît légitimer aux yeux du peuple ces actions de redistribution.

---

<sup>149</sup> E.P Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, no 50, 1971, p. 76-136.

Manifestement, l'influence de cette thèse se fait sentir dans l'historiographie canadienne, la « moralisation » de certaines relations économiques et sociales illustrée par Thompson servant à l'évidence de toile de fond aux interprétations sur lesquelles nous venons de nous pencher. En effet, en mettant l'accent sur la dimension rationnelle de certaines pratiques para-légales des populations paysannes québécoises ainsi que sur les conceptions qui fondent leur légitimité, nos auteurs suivent à notre avis délibérément les traces de Thompson. Ce faisant, ils inscrivent par le fait même leurs analyses dans une perspective marxisante qui fait de la culture paysanne le moteur d'une action concertée fondée sur le partage d'une expérience commune, à la limite de la lutte des classes. Novatrice et intéressante, il n'en demeure par moins que cette perspective a pour effet d'attirer principalement l'attention des chercheurs sur les facteurs de cohésion au sein de la paysannerie, au détriment de ceux, tout aussi importants, de différenciation.

Il importe, avant de poursuivre, de rappeler que les réflexions dont nous venons de tracer les grandes lignes, bien qu'elles soient très intéressantes en elles-mêmes, ont une portée explicative limitée. En effet, parce qu'elles ont pour la plupart été élaborées en réaction à la dichotomie tradition-modernité caractéristique des premières représentations de la paysannerie canadienne-française, elles peignent de cette dernière un portrait très fragmentaire. S'attardant surtout à déterminer ce que le paysan n'est pas - économiquement irrationnel, abusivement conservateur, culturellement subjugué - elles n'ont au final que peu à dire sur ce qu'il est. Il faudra attendre le tournant des années 1990 pour que cette allergie à la généralisation, somme toute compréhensible lorsqu'on l'observe à la lumière des abus conceptuels, méthodologiques et idéologiques dans la foulée desquels elle se situe, laisse place à de timides efforts de synthèse renouvelés fondés sur une mise en commun (parfois très sélective) des résultats dégagés par la multiplication d'études monographiques caractéristique de cet âge d'or de l'histoire sociale québécoise.

S'il semble en effet établi que le paysan peut « réagir », c'est-à-dire s'adapter et modifier ses façons de faire aux exigences du contexte, peut-il aussi « agir », en s'employant à créer des conditions qu'il juge selon sa rationalité favorables à son bien-être? La possibilité

de cette influence, la manière dont elle s'organise, les logiques sur lesquelles elle repose et les véhicules qu'elle emprunte sont les principales questions autour desquelles s'articulera un débat aux facettes désormais multiples. Deux nouvelles grilles d'interprétation de la dynamique évolutive de la société rurale du Québec français, et de la place qu'y tient la rationalité paysanne, semblent se dégager clairement des travaux que nous avons mis sous la loupe. Encore incomplètes, abondamment critiquées, elle n'en constituent pas moins les derniers efforts en date pour percer à jour ce nébuleux mystère.

### **4.3 La paysannerie : entre classe sociale et grande famille?**

La première de ces approches, fondée sur une analyse des structures de production ainsi que des rapports entre groupes sociaux à la campagne, propose de comprendre la paysannerie comme étant une classe sociale. La tendance marxisante dont est issue cette démarche, certains en ont perçu l'émergence dans le milieu historiographique québécois au début des années 1970, particulièrement chez les auteurs ayant fréquenté au cours de leurs études en France la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études<sup>150</sup>. Bien que peu d'intellectuels québécois se soient entièrement convertis à l'orthodoxie du marxisme, et qu'en bout de ligne cette théorie ne soit jamais devenue un paradigme interprétatif dominant dans l'historiographie canadienne, Paul-André Linteau affirme toutefois que son influence « ...nous a forcé à réfléchir, à mieux définir nos approches et nos perspectives, et je crois que plusieurs d'entre nous n'ont eu aucune difficulté à accepter certains éléments de l'analyse marxiste sans se sentir toutefois obligés d'adhérer globalement à ce cadre d'analyse »<sup>151</sup>. Cet attrait, selon une hypothèse de Dubuc, résiderait principalement dans le fait que le marxisme proposait une définition globale de la société pouvant sans cesse progresser par la remise en question dialectique, alors que l'histoire sociale telle que pratiquée jusqu'alors semblait condamnée à l'éclatement<sup>152</sup>. Il semble donc logique que

---

<sup>150</sup> Alfred Dubuc, 1979, *loc. cit.*

<sup>151</sup> Paul-André Linteau, 1983, *loc. cit.* p. 264.

<sup>152</sup> Alfred Dubuc, 1979, *loc. cit.* p. 386.

cette approche ait été retenue par certains des chercheurs désireux de se livrer à un exercice de synthèse, particulièrement dans la mesure où elle constituait, on s'en souvient, l'un des principaux vecteurs des travaux de réinterprétation de la société rurale préindustrielle américaine (Merrill, Clark, Henretta) dont l'influence s'est manifestement fait sentir dans l'historiographie canadienne.

On trouve les premières traces de cette démarche dans l'ouvrage de Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. La vision de la paysannerie qu'elle y développe, même si elle est encore à l'état d'ébauche, met fortement l'accent sur le haut niveau d'exploitation teinté de mépris dont sont victimes les paysans, désavantagés notamment par un système seigneurial de type quasi-féodal et d'un marché agricole dont la structure est biaisée à l'avantage des consommateurs. Ces situations persistantes, toujours selon Dechêne, découlent moins de problèmes conjoncturels que d'une volonté raisonnée chez les élites de maintenir les paysans dans un état de sujétion. À preuve, lorsqu'on les laisse libre de gérer eux-mêmes leurs propres affaires, ces derniers s'en tirent assez bien, du moins jusqu'à ce que l'autorité coloniale vienne brouiller la donne<sup>153</sup>. Avec le temps, suggère à notre sens Dechêne, les paysans prennent conscience de cet état de fait : les conflits résultant de ces interventions contreproductives, à mesure que passe le temps, doivent donc être perçus comme s'inscrivant dans une dynamique de lutte des classes entre exploitants et exploités.

C'est toutefois dans les travaux d'Allan Greer que cette perspective atteint son apogée. Dans son étude sur la vallée du Richelieu, ce dernier affirme comme nous l'avons déjà noté que la société paysanne n'est pas une « société de classes ». Ce faisant, il suggère selon nous implicitement qu'elle constituerait plutôt une seule et même classe sociale, dans la mesure où les inégalités de fortune et autres mécanismes de différenciation qu'on peut y constater ne sont pas le produit de comportements socio-économiques antagonistes, mais bien la résultante du niveau de succès variable de pratiques similaires<sup>154</sup>. Dans son ouvrage sur les rébellions patriotes, il s'engage encore plus résolument dans cette voie. Il s'efforce d'y

---

<sup>153</sup> Louise Dechêne, 1994, *op. cit.*

<sup>154</sup> Allan Greer, 1985, *op. cit.*

démontrer que, s'il est bel et bien juste d'affirmer que la contestation politique a pris naissance au sein des élites bourgeoises francophones, le mouvement de révolte a éventuellement été récupéré par les masses paysannes qui l'ont modelé en fonction de leurs objectifs et façons de faire, allant parfois même explicitement à l'encontre de la volonté des leaders patriotes<sup>155</sup> et démontrant ainsi une logique de classe. En bout de ligne, la nature et le mode des revendications des paysans sont l'expression d'une « culture paysanne » et ces revendications peuvent être qualifiées d'intérêts de classe dans la mesure où elles sont spécifiques à la paysannerie et perçues comme telles. Pour Greer, elles auraient eu plus de poids dans l'action de ceux qui la partagent lors des affrontements avec le pouvoir colonial que le discours d'une élite lui étant extérieure (qu'il s'agisse, par exemple, des exhortations révolutionnaires des leaders patriotes ou des appels au calme de la hiérarchie ecclésiastique), même lorsque cette dernière est jugée sympathique ou bienveillante.

Selon cette vision, les ensembles paysans sont donc caractérisés par le remarquable niveau d'homogénéité de leurs conceptions économiques, sociales et culturelles. Assez lâche et flexible au quotidien, cette forme primitive de conscience de classe aurait tendance à se manifester surtout dans les rapports avec l'extérieur. En d'autres termes, ce n'est ni le conservatisme, ni la méfiance envers la différence, qui expliqueraient l'apparent hermétisme des communautés paysannes, mais bien la simple volonté de défendre leurs intérêts en tant que groupes. La paysannerie canadienne-française, malgré les querelles intestines qui l'afflige parfois, aurait ainsi conscience d'être unie par le partage d'un quotidien commun fait de labeurs, de préoccupations et d'ambitions communes. La rationalité qui en découle, au final, serait donc caractérisée par une forme de solidarité organique entre paysans reposant sur le fait que chacun se voit dans chaque autre, par un sentiment d'appartenance fondé sur le partage d'intérêts socioéconomiques clairement définis ainsi que par la conscience de l'incompatibilité quantitative et qualitative de certains de ces intérêts - et donc de la nécessité de les défendre - vis-à-vis de ceux des membres d'autres classes (le clergé, les seigneurs, la bourgeoisie, etc.) partageant l'espace communautaire. C'est donc

---

<sup>155</sup> Allan Greer, 1992, *op. cit.*

essentiellement par une logique d'opposition, de plus en plus aigüe à mesure que se multiplient les occasions de frictions avec la société englobante, que la rationalité paysanne se définirait par rapport aux autres systèmes de pensée qu'elle côtoie.

L'historien français Gérard Béaur, dans une contribution publiée en 1999, pose bien les problèmes relatifs à l'usage des catégories sociales comme outils d'analyse des milieux ruraux : si elles sont indispensables pour parvenir à une vision un tant soi peu synthétique, elles n'en demeurent pas moins des constructions artificielles qui rendent compte non pas de situations réelles, mais bien de comportements médians n'existant que dans l'abstrait<sup>156</sup>. La réflexion, à notre avis, s'applique aussi à la démarche marxisante dont nous venons de tracer les grandes lignes. La principale critique qu'on peut dans cette optique lui adresser est double. D'une part, elle tend à minimiser le poids des inégalités, perçues comme de simples accrocs dans un tissu généralement lisse et uniforme. D'autre part, elle repose sur l'extrapolation de logiques complexes à partir de l'observation de comportements qui, comme nous avons tenté de le faire ressortir, semblent obéir davantage aux exigences d'un pragmatisme circonstanciel qu'à celles de la poursuite d'objectifs socioéconomiques universels.

La seconde approche synthétique que nous avons relevée est celle défendue dans les travaux de Michel Verdon et surtout de Gérard Bouchard. Sociologue de formation, ce dernier a, au moment d'amorcer les recherches qui mèneront à la vision synthétique qui nous intéresse ici, une vision particulière de l'évolution de l'historiographie québécoise qu'il importe de mettre en lumière. Laissons-le nous la décrire :

On peut même craindre un peu qu'elle [l'histoire sociale québécoise] ne porte les vêtements d'un nouveau positivisme, beaucoup plus sophistiqué (et plus trompeur?) que l'ancien: des méthodologies qui procurent à leurs auteurs une grande sécurité, des reconstitutions empiriques très précises et détaillées,

---

<sup>156</sup> Gérard Béaur, « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 106, no. 106-107, p. 159-176.

méritoires assurément, mais qui répondent à des questions très pointues, assez éloignées de la macrohistoire sociale et des urgences du présent<sup>157</sup>.

Manifestement, Bouchard ressent donc un certain malaise vis-à-vis d'une histoire sociale comme nous l'avons déjà remarquée « éclatée », qu'il juge de moins en moins capable de satisfaire aux exigences du présent, en plus de stagner sur le plan scientifique. Pour s'extirper de cette impasse, cette historiographie qu'il considère « sur les chemins de la modernité » se devrait d'aboutir à rien de moins qu'un projet anthropologique visant « ... à convertir dans le langage universel de l'humanisme - et sans les trahir - des expériences collectives nécessairement particulières dans leur état brut »<sup>158</sup>. Il importe, à notre avis, de garder à l'esprit cette volonté qu'exprime Bouchard de poursuivre une histoire qui soit à la fois synthétique et « humaniste » - c'est-à-dire porteuse d'un sens qui dépasse le cadre de la discipline historique pour rejoindre l'ensemble de l'expérience humaine - pour bien saisir les particularités de l'interprétation de la rationalité paysanne qu'il nous propose.

D'inspiration plus sociologique, elle repose tout comme la précédente sur l'idée que la paysannerie doit se concevoir comme une microsociété évoluant selon des règles qui lui sont propres au sein d'un ensemble sociétal plus large. Elle s'en distingue, par contre, en attribuant au culturel la primauté sur le socioéconomique dans la définition de ses rapports internes. En effet, alors que l'approche marxisante de Greer postule à notre sens que le développement d'une culture communautaire forte émane en quelque sorte du partage par les paysans d'un environnement socioéconomique relativement homogène et caractérisé par une absence de stratification sociale significative, Bouchard affirme pour sa part que c'est l'existence préalable chez les paysans de référents culturels communs qui permet le développement de relations sociales fonctionnelles sur des bases autres que celles prescrites par les structures de la « société englobante ». C'est en effet dans la famille qu'il situe l'origine de cette « dynamique communautaire », faisant ainsi écho aux thèses de Chayanov

---

<sup>157</sup> Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no. 2, 1997, p. 243-269.

<sup>158</sup> Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité » dans Fernand Dumont, dir., *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p.287.



qui, on s'en souvient, présentait la famille comme la seule variable véritablement indépendante dans l'organisation des sociétés paysannes.

Cette forme d'organisation, décrite par Bouchard comme étant ni plus ni moins que l'application dans la sphère sociale des rapports et structures régissant le fonctionnement des ménages, n'aurait donc besoin pour se mettre en place d'aucune condition particulière (si ce n'est, bien sûr, l'absence d'intervention active d'une autorité extérieure) puisqu'elle découlerait, en quelque sorte, de la manifestation spontanée de comportements et de valeurs intériorisés par les individus durant leur jeunesse. Néanmoins, Bouchard n'exclut pas pour autant de son analyse les particularités contextuelles propres aux environnements paysans qu'il étudie, comme en témoigne l'attention qu'il porte notamment au concept de « marginalité » de même qu'aux différences qu'il observe chez les paysanneries évoluant au sein de conjonctures économiques distinctes ; il postule simplement que les comportements divergents adoptés par ces dernières sont des expressions variées d'un même arrière-fond culturel plutôt que des constructions indépendantes fondées sur la seule prise en compte des exigences du moment. Or, même si ces particularités théoriques peuvent au premier abord sembler minimales, elles n'en ont pas moins une influence importante sur la manière de penser et de représenter la rationalité paysanne.

Elles impliquent, d'une part, que pour Bouchard le paysan tend à s'isoler conceptuellement du réel qui l'entoure en s'efforçant de l'envisager selon des conceptions culturelles qui lui sont chères, plutôt que de modifier ces dernières. Dans une telle optique, le procès de solidarisation des paysans au contact d'une réalité commune suggéré par Dechêne et Greer n'aurait pas l'importance que lui prêtent ces derniers. Le tissu social d'une communauté paysanne serait plutôt fondé sur la multiplication d'individualismes familiaux interagissant entre eux selon des principes inspirés de l'éthique familiale, dont au premier chef la tendance à personnaliser les rapports sociaux et économiques via la construction de cercles et de réseaux de confiance. Cette approche a en ce sens l'avantage de permettre d'expliquer les rapports parfois tendus et même antagonistes observés entre différents groupes d'intérêts au sein d'une même localité, de même que l'incapacité des « filets

sociaux » (solidarités communautaires, réseaux d'entraide, etc.) à contrer les effets néfastes de la mobilité sociale descendante, des inégalités et de l'exclusion successorales.

Cette représentation de la rationalité, d'autre part, donne aussi l'image d'un paysan qui serait relativement isolé de la « société englobante » dans laquelle il vit, tenant peu compte de ses évolutions dans la manière dont il organise sa vie sociale et économique. Alors que le paysan de Greer est un être socialisé et politisé qui joue un rôle actif dans le façonnage des structures locales et même globales, celui de Bouchard est au contraire un être « réactif », qui tente de protéger sa vision du monde contre des empiétements en provenance de l'extérieur, sur lesquels il n'a que bien peu de prise. Les exemples de cette représentation sont nombreux dans les écrits de Bouchard ; rappelons, par exemple, son instance à mentionner le peu de contrôle que détiennent les familles paysannes sur l'accumulation du capital agraire<sup>159</sup> ou, plus généralement, sa thèse de la « co-intégration » qui postule une évolution parallèle mais séparée des économies paysannes et capitalistes<sup>160</sup>. Notons d'ailleurs, dans cette optique, qu'on trouve chez Bouchard bien peu de réflexions sur la dimension politique de la vie paysanne, qui ne semble pas véritablement intégrée au portrait de la rationalité qu'il nous propose. Il s'agit manifestement de l'une des principales faiblesses de sa thèse, surtout quand on considère la place importante accordée à cette problématique dans tous les autres efforts de synthèse sur la question.

L'autre critique qu'on peut adresser à l'interprétation de Bouchard, plus générale, est que ce dernier semble manifestement se laisser emporter par son ambition d'écrire une histoire qui s'affranchisse des limites de l'histoire sociale pour tendre vers l'universel. Cette inflexion, concrètement, se traduit par un empressement à généraliser et à modéliser (pensons, par exemple, à la « co-intégration » ou bien à la « dynamique communautaire »)

---

<sup>159</sup> Gérard Bouchard, « L'étude des structures familiales pré-industrielles... », 1981, *loc. cit.*

<sup>160</sup> Gérard Bouchard, « Co-intégration et reproduction de la société rurale... », 1988, *loc. cit.*

qui, parfois, s'exprime au détriment de certaines nuances et/ou irrégularités souvent constatées par l'auteur mais négligées par son analyse<sup>161</sup>.

Finalement, il importe de mentionner que les études de Bouchard ciblent des populations et des conjonctures relevant surtout de la période d'industrialisation du Québec, de la mi-19e siècle jusqu'à la mi-20e siècle. Les paysans qu'il étudie évoluent donc dans des contextes radicalement différents de ceux pris sous la loupe par d'autres auteurs, et il importe de garder cela en tête lorsqu'on se penche sur les généralisations parfois abusives que ses observations lui inspirent.

En définitive, il nous semble pertinent de constater que, bien que diamétralement opposées sur le fond, les interprétations de Dechêne / Greer et Bouchard ont en commun d'être le produit d'une volonté de synthèse directement issue de « l'éclatement » de l'histoire québécoise à partir des années 1970, particulièrement visible dans le très sensible domaine du Québec rural préindustriel. Au-delà de la louable ambition scientifique que supposent de tels projets, par contre, il nous semble que l'emprise de l'idéologie, jamais vraiment évacuée du débat, refait surface dans ces travaux avec une vigueur renouvelée. Les représentations que ces auteurs donnent du comportement de « leurs » paysans respectifs, malgré les différences qui les séparent, sont dans cette optique presque exclusivement positives. Cette tendance est observable dans différents aspects de leurs travaux.

En effet, l'évacuation de certains cas atypiques ou peu représentatifs que suppose forcément la démarche synthétique à laquelle Greer et Bouchard se livrent cible souvent, à notre sens, les éléments qui pourraient faire paraître les paysans canadiens-français sous leur mauvais jour : les inégalités sociales et économiques, les comportements individualistes, le caractère parfois relatif et/ou contextuel de l'expression de solidarités en milieu familial ou communautaire de même que l'intégration poussée de la logique capitaliste dans les comportements économiques sont au nombre des phénomènes parfois observés par les

---

<sup>161</sup> Pour l'essentiel de la critique adressée à Bouchard dans cette veine, ainsi que pour la réponse de ce dernier, voir : Christian Dessureault, Thomas Wien et Gérard Bouchard, « À propos de *Quelques arpents d'Amérique* de Gérard Bouchard », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 3, 1997, p. 401-435.

auteurs dont nous avons examiné les travaux mais globalement passés sous silence dans ces synthèses. Les éléments mis en lumière par ces auteurs dans leurs portraits globaux de la rationalité paysanne semblent, dans le même ordre d'idées, faire écho de manière assez commode aux principaux éléments de la rhétorique anticapitaliste actuellement répandue en Occident.

Au final, qu'il s'agisse de donner du paysan l'image d'un citoyen modèle aux aspirations profondément démocratiques et solidaires à la limite de l'anarchisme rationnel, ou encore celle d'un individu attaché au-delà de toute mesure à une famille dont le bien-être est à la fois la motivation première et l'objectif final de son action économique et sociale, Bouchard et Greer tombent selon nous au moins partiellement dans le même piège que plusieurs avant eux : cependant qu'ils s'efforcent de véritablement comprendre la rationalité du paysan canadien-français (ce dont il n'y a aucune raison légitime de douter), ils l'évaluent aussi implicitement à l'aune d'une vision stéréotypée de ce qu'il devrait être pour satisfaire aux exigences morales de l'époque à partir de laquelle ils l'étudient. Du débat centré sur « l'homme économique » idéalisé de Ouellet et Wallot, on tombe donc à notre sens avec Greer et Bouchard dans un autre, certes plus ouvert et complexe mais fondamentalement analogue, articulé pour sa part autour d'un « homme social » et mis au service des préoccupations du présent.

#### ***4.4 Une troisième voie?***

Avant de conclure ce panorama des représentations de la rationalité paysanne dans l'historiographie canadienne, il convient de nous attarder sur un dernier courant interprétatif qui semble prendre forme depuis la seconde moitié de la décennie 1990. Il n'est pas, à la différence des précédents, le fruit d'un effort de synthèse prémédité, mais se manifeste plutôt comme une tendance de fond commune à plusieurs des travaux récents que nous avons examinés. Le principal trait distinctif de ce mouvement thématique et analytique particulier, au-delà de la volonté dont il fait lui aussi montre de contourner l'impasse dans laquelle l'histoire sociale conventionnelle a mené le débat, est l'importance qu'il accorde à la

démarche microhistorique pour mettre en relief des mécanismes dont la subtilité échappe souvent aux analyses fondées sur des modèles théoriques standardisés.

Sans refaire ici la genèse de la microhistoire, il nous semble important de mettre l'accent sur le fait que, bien qu'elle ait émergé dans le milieu historique italien au tournant des années 1970, ce n'est qu'à la mi-1990 qu'elle s'implantera fermement dans l'historiographie québécoise. La publication en France du recueil *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*<sup>162</sup>, issu d'un séminaire restreint de l'EHESS, agira indéniablement à ce chapitre comme une courroie de transmission des conceptions européennes, particulièrement dans le contexte de la fructueuse collaboration entre chercheurs français et canadiens sur la question de l'évolution du monde rural à laquelle nous avons déjà fait allusion<sup>163</sup>. C'est en effet chez les historiens canadiens à s'être le plus impliqués dans ce dialogue - John A. Dickinson, Thomas Wien et surtout Christian Dessureault - que nous trouvons les efforts les plus résolus en faveur de l'intégration de ces « jeux d'échelles » à notre compréhension de la rationalité paysanne. On pourrait presque affirmer que, assez paradoxalement, la multiplication des travaux monographiques produits et comparés dans le cadre de ces nombreux ouvrages collectifs, aussi stimulante ait-elle pu être, a fini par placer les historiens devant l'évidente nécessité de renouveler leurs perspectives pour faire progresser une réflexion qui s'enlisait dans l'accumulation d'études de cas éparses au potentiel explicatif limité.

La reconnaissance de l'hétérogénéité du monde paysan est le principal consensus autour duquel s'articulent ces démarches micro-historiques. En effet, depuis Ouellet, les

---

<sup>162</sup> Jacques Revel, dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, « Hautes Études », 1996, 248 pages.

<sup>163</sup> Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVIIe-XXe siècles) : actes des colloques de 1979 et 1980*, Montréal, Université de Montréal, École des Hautes Études en sciences sociales, 1981, 254 p ; Joseph Goy, Jean-Pierre Wallot et Rolande Bonnain, *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècles*, Paris : Montréal, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales ; Presses de l'Université de Montréal, 1986, 519 p ; Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différence*, Sillery, Québec : Septentrion, 1998, 336 p ; Gérard Béaur ; Christian Dessureault et Joseph Goy, *Familles, terre, marchés : logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècles) : actes du colloque France-Québec-Suisse*, Paris, novembre 2002, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2004, 278 p ; Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Famille et marché, XVIe-XXe siècles*, Sillery, Québec : Septentrion, 2003, 380 p ; Luigi Lorenzetti, Anne-Lise Head-König et Joseph Goy, *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18e-20e siècles*, Berne : Peter Lang, 2005, 321 p.

démarches synthétiques visant à comprendre la paysannerie canadienne-française ont mis l'accent sur sa relative homogénéité sociale, culturelle et économique. Les différences entre les comportements de divers ensembles paysans, remarquées et judicieusement documentées, n'en étaient pas moins souvent laissées de côté ou minimisées dans l'élaboration de modèles globaux dont elles n'étaient, selon ces visions, que de simples variations contextuelles imposées par les particularités du milieu ou les contraintes de la conjoncture. Or, l'accord d'une attention plus poussée à ces différences, issue du principe microhistorique selon lequel « ... à l'application d'un paradigme ou d'un canon méthodologique il faut substituer l'expérimentation et la réflexion sur les conditions mêmes de l'expérience »<sup>164</sup>, pousse plutôt les tenants de cette informelle « troisième voie » à réhabiliter en tant que facteurs explicatifs les différents types d'irrégularités des comportements paysans sur lesquels ils se penchent. Loin d'être des accidents d'un système par ailleurs bien rodé, nous disent-ils, ces singularités sont inhérentes à la réalité des paysans et se doivent donc d'être prises en compte dans l'exploration de leur rationalité.

Dans cette optique, c'est surtout à travers l'étude des inégalités au sein des communautés paysannes que s'est élaboré et solidifiée cette intuition interprétative. Les travaux sur la transmission des avoirs familiaux de Béatrice Craig, de John Dickinson et de Christian Dessureault illustrent bien à notre sens les débuts de cette dernière, alors qu'elle s'articule surtout autour de questionnements économiques. Son essor définitif, par contre, se fera sous le signe du politique et du social, alors que les plus récents travaux à aborder la question de la rationalité paysanne sur lesquels nous nous sommes penché dans ces pages (voir le chapitre 3) le font souvent à partir de problématiques centrées sur l'importance de la hiérarchisation sociale au sein de la paysannerie et la signification des rapports de pouvoir parfois conflictuels qui en découlent. La multiplication du nombre d'études empruntant cette voie, de même que l'engouement manifeste qu'elle soulève depuis les premières années du

---

<sup>164</sup> Jean-Louis Fabiani, « Compte-rendu de Jacques Revel, dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience* », *Annales. Histoire, Science Sociales*, vol. 53, no. 2, 1998, p. 446.

21e siècle chez les étudiants du Québec<sup>165</sup>, semblent garantir son avenir dans l'historiographie canadienne.

Que peut-on tirer de cet éclectique assemblage? Essentiellement, nous semble-t-il, que la rationalité paysanne est de moins en moins conçue et représentée comme une structure clairement définie et relativement statique. Elle est plutôt dépeinte, dans ces travaux récents, comme un processus dont la caractéristique principale est d'être dynamique et malléable. Le paysan, en d'autres termes, ne ferait pas qu'adapter ses conceptions aux conditions dans lesquelles il évolue afin d'aligner son action dans les balises flexibles d'une logique globale d'essence culturelle. Au contraire, il reconstruirait en permanence ces dernières afin qu'elles demeurent significatives et opératoires dans un contexte en évolution perpétuelle. Même la définition de concepts aussi centraux à la vie paysanne que l'identité culturelle et spirituelle, de même que le rapport au travail, à la famille et au pouvoir serait sujette à changements. Ce n'est qu'à ce prix, semblerait-il, que l'existence paysanne pourrait demeurer porteuse de sens et de satisfaction. En ce sens, c'est l'image d'un paysan « individu » et même « individualisant », parce que s'efforçant de s'appropriier le milieu dans lequel il évolue via un processus permanent d'action-réaction, que nous propose en gros une démarche microhistorique encore en gestation au moment d'écrire ces lignes.

Il faudrait une réflexion beaucoup plus étoffée que celle que nous pouvons nous permettre dans ces pages pour illustrer de manière appropriée les particularités de cette approche. Néanmoins, la proposition de Colin Coates selon laquelle la communauté

---

<sup>165</sup> De nombreux mémoires de maîtrise récents s'inscrivent ainsi au moins partiellement dans le tracé de cette démarche : Voir par exemple Cécile Verdoni, *Les marguilliers de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal en Nouvelle-France : étude prosopographique*, Mémoire de maîtrise (histoire moderne), Université Lumière Lyon II, 1999, 128 p. ; Benoît Grenier, *Devenir seigneur en Nouvelle-France : mobilité sociale et propriété seigneuriale dans le gouvernement de Québec sous le Régime français*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2000, 135 p. ; Jean-François Hardy, *La fabrique et les marguilliers de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul en l'île Jésus, 1743-1880*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2000, 114 p. ; Jean-François Lozier, *Les officiers de milice canadiens sous le régime français : étude institutionnelle et sociale*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2004, 181 p. ; Miguel Daraiche-Leblanc, *Les marguilliers de la fabrique Notre-Dame-de-Montréal, 1760-1810*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2008, 127 p. ; Joanie Migneault, *Des ruraux en ville. Une facette des migrations internes dans la vallée du Saint-Laurent : itinéraire et destin des migrants en provenance rurale établis à Québec en 1744*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2009, 189 p. ; Marc-Antoine Boudriau, *Sources et limites du pouvoir des officiers de milice dans les campagnes canadiennes sous le Régime français (1705-1765)*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013, 176 p.

paysanne devrait être perçue d'abord et avant tout comme une communauté communicationnelle nous semble être une piste de synthèse intéressante pour conclure nos réflexions sur la question. En effet, si l'on part du principe que ce qui différencie le paysan d'une communauté x de celui d'une communauté y est le partage d'un discours particulier, il devient alors possible de réconcilier des comportements apparemment antithétiques. Prenons en guise d'exemple le débat sur l'égalité des pratiques successorales : est-il pertinent de continuer d'opposer comme on l'a fait des partages égalitaires à d'autres l'étant moins ou pas du tout, dès lors qu'on accepte le postulat selon lequel le concept « d'égalitarisme » peut ne pas avoir la même signification de paroisse en paroisse? La notion de « notabilité », dans le même ordre d'idées, aura-t-elle le même poids dans la conscience d'une communauté ancienne et bien établie que dans celle d'un établissement récent? Les efforts de modélisation globale, au-delà des généralités (par ailleurs nécessaires) qu'ils ont permis d'établir, ne suffisent plus en eux-mêmes à faire progresser le débat. Ce n'est qu'en recadrant l'agentivité paysanne au sein des contraintes et possibilités qui la façonnent et qu'elle modèle en retour, tant aux niveaux local que national, tant sur le plan matériel qu'humain, qu'il sera possible de développer une meilleure compréhension des divers éléments ayant contribué d'une manière ou d'une autre à façonner au niveau local ces discours particuliers. La reconnaissance implicite de cet état de fait nous semble être, au final, la principale caractéristique commune des diverses avenues de représentation de la rationalité paysanne canadienne-française actuellement en chantier dans les historiographies québécoise et canadienne.



## Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de décrire et de qualifier l'évolution des représentations de la rationalité des paysans canadiens-français dans le Québec rural préindustriel par les historiens canadiens. Nous nous proposons d'atteindre ce but par l'analyse critique d'un échantillon de productions historiques représentatives de l'évolution de la pensée sur la question. Pour en faciliter le traitement, nous avons choisi de regrouper ces textes en trois ensembles thématiques distincts, dont nous avons suivi l'évolution parallèle sur une période s'étendant de 1960 à 2012 : l'organisation des activités économiques rurales, la transmission des avoirs familiaux et les rapports sociaux à la campagne. Cette démarche, en rétrospective, nous semble avoir porté fruit. La mise en commun des conclusions tirées de l'analyse de ces ensembles, en effet, nous a permis d'identifier de façon claire certaines des caractéristiques principales de la rationalité

paysanne telle que représentée dans l'historiographie canadienne, ainsi que de proposer un effort d'explication de ces dernières qui, pour n'être pas exhaustif, n'en demeure pas moins à notre sens satisfaisant.

Dans le chapitre 1, nous nous sommes efforcé de mettre en lumière le rôle fondateur de l'étude de l'organisation des activités économiques rurales dans l'articulation des premiers questionnements sur la rationalité paysanne canadienne-française. Intégrée pour la première fois à un effort d'explication scientifique du développement de la société québécoise par Fernand Ouellet au tournant des années 1960, la notion de « mentalité » deviendra rapidement une pomme de discorde majeure entre deux courants historiographiques et idéologiques contraires qui tenteront de se l'approprier pour justifier leurs visions respectives de l'avenir du Québec. Les représentations issues de cette instrumentalisation, en raison des liens étroits qu'elles entretenaient avec la question nationale et l'identité québécoise en général, s'inscriront avec une force impressionnante dans l'imaginaire canadien. Pour cette raison, le déclin de leur popularité scientifique au contact d'études critiques déconstruisant de plus en plus les représentations dichotomiques sur lesquelles elles étaient fondées ne se traduira pas par un recul similaire dans l'espace culturel et social, espace qu'elles occupent encore aujourd'hui dans une certaine mesure.

Le chapitre 2, consacré à l'analyse d'ouvrages sur le processus de transmission des avoirs familiaux, montre bien comment l'essor au Québec de l'histoire sociale et des outils méthodologiques et théoriques qui en sont caractéristiques viendra bouleverser la conception de rationalité paysanne et donc la manière de la représenter. Inspirés par la volonté de s'éloigner d'une conception élitiste de l'histoire pour plutôt se rapprocher des gens du commun, les historiens seront amenés dans ces travaux à reconnaître aux paysans une certaine autonomie dans la manière dont ils choisissent de transmettre leurs avoirs aux générations futures. Ce faisant, ils tendront à mettre de plus en plus l'accent sur l'existence au sein de la paysannerie de logiques économiques particulièrement flexibles dont les objectifs ne sont pas ceux traditionnellement postulés par l'économie classique, ainsi que d'inégalités récurrentes incompatibles avec l'image longtemps tenue pour acquise d'une

paysannerie homogène. À terme, cette dynamique mènera à l'élaboration d'interprétations de la rationalité paysanne accordant plus de place aux facteurs contextuels dans les limites desquels elle s'exerce, de même qu'une importance accrue aux motivations sociales et culturelles pouvant lui servir d'assises.

Les travaux analysés dans le cadre du chapitre 3, articulés autour de la problématique des rapports sociaux à la campagne, viendront confirmer l'inversement des perspectives caractéristique de cette tendance. Auparavant présenté comme étant au cœur d'une rationalité paysanne relativement simple parce qu'orientée en fonction de la poursuite d'objectifs peu complexes, le comportement économique global perdra en effet sa place de terrain d'analyse privilégié de celle-ci. C'est plutôt dans les processus de différenciation sociale et économique à l'œuvre au sein même de la paysannerie et donc dans les rapports souvent conflictuels qu'ils engendrent que les historiens s'affaireront, à partir de la seconde moitié des années 1990, à chercher les sources de cette rationalité. Le paysan, dans ces études, est montré comme beaucoup plus préoccupé par la dynamique immédiate du milieu dans lequel il évolue que ne l'avaient jusque-là supposé des réflexions axées plutôt sur l'opposition entre la communauté paysanne perçue comme relativement homogène d'une part, et les pressions d'une « société globale » en étant fondamentalement distincte d'autre part. Outre le reflet des progrès exponentiels des technologies de traitement de l'information, qui permettent de manipuler de manière beaucoup plus efficace et précise des masses de données auparavant opaques aux historiens, il faut à notre sens voir dans ces efforts une volonté de redéfinir les rapports entre l'individu et le collectif émanant directement des questionnements sociaux caractéristiques de ce début de 21<sup>e</sup> siècle.

Le chapitre 4 a été dédié à la synthèse de ces observations, par le biais de laquelle nous sommes parvenus, *grosso modo*, à identifier trois grands modèles de représentation de la rationalité paysanne ayant dominé le discours historiographique canadien. Le premier est celui d'une rationalité représentée selon une logique que nous avons qualifiée de « libérale traditionnelle », qui voit dans l'accumulation de type capitaliste la finalité naturelle de l'activité économique. Prédominante de 1960 au début des années 1970, cette vision est

caractérisée par des argumentaires cherchant à définir le paysan canadien-français par rapport à l'idéal d'un « homo oeconomicus » représentant le progrès dans une perspective dichotomique opposant les sociétés traditionnelles aux sociétés modernes. Au sein de cette vision, qui fait écho au discours libéral alors dominant à l'échelle de l'Occident, peu de place est accordée aux dimensions sociales, politiques et culturelles de la rationalité paysanne, perçues comme de simples sous-produits d'une logique économique censée en être l'aboutissement absolu.

Le second modèle, qui prend son essor au tournant des années 1970, s'élabore en réaction directe à cette vision. Reposant sur le développement parallèle d'une histoire sociale mieux outillée et plus sensible aux conditions de vie des masses populaires et d'un mouvement intellectuel international très critique du système capitaliste, il propose une représentation de la rationalité paysanne canadienne-française opposant à « l'homo oeconomicus » un homme social plus en phase avec les exigences morales de l'époque. Dans cette optique, les comportements économiques des Canadiens français, auparavant jugés irrationnels, ont été dépeints de plus en plus systématiquement comme les produits de préoccupations qualitativement différentes de celles prescrites par le capitalisme, implicitement présentées comme moralement supérieures. L'image d'une paysannerie homogène, unie contre les assauts du capitalisme englobant par des valeurs communautaires ou familiales et une conception plus naturelle de l'activité économique, a donc été défendue (et continue de l'être) par des auteurs comme Gérard Bouchard et Allan Greer.

Cette seconde vision idéalisée, par contre, est aujourd'hui battue en brèche par un courant plus récent, dont les traces sont visibles à partir du début des années 1990. Empruntant abondamment à l'approche microhistorique, popularisée au Québec via sa pénétration de l'historiographie française, ce dernier effort de représentation en date mise sur la dissection des rapports sociaux régissant les communautés paysannes pour en mettre en relief le caractère fragmenté et disparate. Le résultat de ce processus, au final, est de donner une image « individualisante » (et non individualiste) de la rationalité paysanne, présentée comme un processus dynamique de réévaluation constante par les communautés

et les individus qui en font partie de leurs priorités culturelles, économiques et sociales. Le partage ou non d'un discours commun, la différenciation sociale et la configuration locale des rapports de pouvoir sont au nombre des facteurs scrutés en détails par les tenants de cette logique informelle, qui encore aujourd'hui repose davantage sur la critique d'explications généralistes et simplificatrices de la rationalité paysanne que sur l'adhésion à un projet historique formel.

Comment peut-on s'attendre à voir évoluer le débat, dans un avenir proche? Un éclatement de plus en plus poussé des problématiques s'appuyant sur l'utilisation de méthodes d'analyse principalement qualitatives afin de mieux cerner l'impact de la subjectivité des acteurs sur l'élaboration et l'exercice de leur rationalité nous semble être la voie la plus probable. Nous nous efforcerons donc, dans cette optique, de clore notre contribution en suggérant quelques pistes de réflexion qui nous semblent prometteuses au vu des mérites comme des insuffisances propres aux démarches déjà appliquées.

La première de ces pistes est celle, déjà empruntée avec un certain succès, de l'analyse comparative. Déjà, en 1990, Béatrice Craig appelait les historiographies québécoise, canadienne et américaine du monde rural à s'ouvrir davantage les unes aux autres, dans la mesure où beaucoup des conclusions élaborées par ces dernières dans le cadre d'analyses aux limites spatiales et temporelles restreintes présentaient des similitudes rarement considérées dans le cadre d'efforts explicatifs<sup>166</sup>. La coopération franco-québécoise, sur laquelle nous avons abondamment mis l'accent dans ces pages, tend à justifier l'évaluation que fait Craig du potentiel d'une telle démarche. À notre avis, par contre, elle gagnerait à être poussée encore plus loin. En effet, avec la globalisation de plus en plus avancée des moyens de communication, les barrières ayant traditionnellement fait obstacle à la coopération entre les chercheurs de différentes nations et à la diffusion globale de leurs travaux s'effritent rapidement. Dans cette optique, il ne semble pas irraisonnable de penser qu'une ouverture de l'historiographie canadienne aux travaux autres qu'américains ou

---

<sup>166</sup> Béatrice Craig, « Pour une approche comparative de l'étude des sociétés rurales nord-américaines », *Histoire sociale / Social History*, vol. 23, no. 46, 1990, p. 249-270.

européens serait non seulement possible, mais souhaitable. On nous permettra, à ce chapitre, d'évoquer à titre d'exemple notre propre expérience des recherches historiques asiatiques et africaines sur les paysanneries de ces continents. Bien que très limitée, notre prise de contact avec ces historiographies a été particulièrement inspirante, notamment parce qu'elle nous a permis de prendre conscience de l'existence au sein d'entités culturelles distinctes de comportements paysans similaires à ceux observés par les historiens d'ici. Menée à son terme, cette réflexion comparative permettrait sans doute de relativiser l'emprise des particularités nationales sur la rationalité paysanne, particularités dont l'influence a souvent été montée en épingle sans avoir été solidement démontrée, via la mise en relief du caractère global de certaines pratiques qui dans cette optique mériteraient moins le qualificatif de « canadiennes-françaises », « américaines » ou « chinoises » que celui de « paysannes ».

Une seconde voie de progrès possible réside à notre sens dans une réinterprétation des rapports entre les paysans et le marché fondée, pour l'essentiel, sur une définition plus minutieuse de ce dernier concept. Le « marché », nous l'avons vu, est souvent évoqué par les historiens canadiens de manière abstraite, comme une structure aux caractéristiques relativement constantes ; on parle ainsi de la pénétration du marché dans les campagnes, de l'effet du marché sur les pratiques économiques, des conditions du marché dans tel ou tel cas. Pourtant, comme le remarque R. Badouin dans une synthèse sur l'économie rurale déjà vénérable<sup>167</sup>, la manière dont agit le marché sur l'économie agricole n'est pas uniforme. Elle dépend, pour l'essentiel, de son niveau d'intégration à cette dernière, qui en retour influe sur la manière dont il est utilisé et perçu par les acteurs économiques locaux. Le marché, en effet, est présenté par Badouin comme une réalité aux facettes multiples (marché des produits, des capitaux, du travail, des commodités, etc.). De cet état de fait, il faut déduire qu'un cultivateur ne verra pas du même œil la boutique d'un traitant que l'entrepôt d'un marchand de gros et qu'en conséquence son comportement s'en ressentira. Les préoccupations dont il est question ici ne sont pas seulement quantitatives (plus ou moins de

---

<sup>167</sup> Robert Badouin, *Économie rurale*, Paris, Armand Colin, 1971, 598 p.

débouchés), mais également qualitatives. Par exemple, un petit négociant pourrait selon cette logique être considéré comme un membre de la communauté et traité comme tel, via l'établissement de rapports préférentiels fondés sur la personnalisation des actes d'achat et de vente, alors qu'un acheteur en gros pourrait être perçu comme étranger et donc abordé avec plus de méfiance ou plus d'avarice. L'historiographie, à notre sens, n'a pas suffisamment accordé d'importance à cette réalité pourtant fondamentale.

La troisième et dernière proposition que nous hasarderons ici est celle de la réhabilitation au moins partielle de la Conquête et de ses conséquences socioculturelles comme paradigme explicatif. Après avoir connu son heure de gloire au cours du débat opposant l'école de Montréal à celle de Québec puis s'être manifestée, en ce qui concerne le cas qui nous occupe, dans la représentation fortement ethnicisée de la rationalité paysanne au cours de la décennie 1960, la question des impacts de la Conquête sur la société rurale québécoise est tout simplement disparue du débat historiographique sur la question, à tel point que plusieurs historiens évacuent de manière explicite dans leurs travaux l'impact de l'ethnicité sur la manière dont s'articulent les rapports entre francophones et anglophones. Cet état de fait s'explique d'un côté par la réticence d'une nouvelle génération d'historiens à remuer un problème ayant mené à tant d'abus, et d'un autre par l'emprise d'une vision matérialiste accordant davantage de poids à l'économique qu'au culturel dans l'explication des interactions sociales.

Or, les conclusions des plus récentes études sur lesquelles nous nous sommes penché, en réhabilitant le culturel comme voie d'analyse valable de la rationalité paysanne (pensons ici, par exemple, à la définition par Colin Coates de la communauté comme un espace communicationnel ou aux efforts de Christian Dessureault pour mettre en relief la dimension subjective des rapports sociaux au sein de la paysannerie), nous semble ouvrir sur la question du rapport entre ethnies (et donc identités) une nouvelle piste d'analyse. Entre les hypothèses de la « décapitation sociale » de la population canadienne-française ou du « traumatisme » engendré par la Conquête défendues par les historiens de l'école de Montréal, et le postulat de l'absence complète d'impact significatif de cet événement sur le

devenir des populations qui semble aujourd'hui être devenue la norme, se trouve à notre sens un juste milieu qui mériterait d'être exploré. Se pourrait-il, par exemple, que le changement de gouvernement ait contribué à modifier la perception de l'élite entretenue par la paysannerie canadienne-française? Une hypothèse plausible, à cet égard, serait de voir dans ce procès l'un des facteurs à l'origine du renforcement de la position des élites locales au détriment du pouvoir colonial et donc de l'importance identitaire de la notabilité, légitimant ainsi son atteinte comme objectif de pratiques économiques au moins partiellement tournées en ce sens vers l'acquisition de prestige social.



# Bibliographie

## I. Travaux analysés.

### Articles de périodiques et chapitres d'ouvrages collectifs

BOUCHARD, Gérard. « Co-intégration et reproduction de la société rurale. pour un modèle saguenayen de la marginalité ». *Recherches sociographiques*, vol 29, no 2-3, 1988, 283-310.

BOUCHARD, Gérard. "Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935». *The Journal of Family History*, vol. 2, 1977, p. 350-369.

BOUCHARD, Gérard. « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 40, no 1, 1986, p. 51-71.

BOUCHARD, Gérard. « Les systèmes de transmission des avoires familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIIe au XXe siècle ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 16, no. 31, 1983, p. 35-60.

BOUCHARD, Gérard. « L'étude des structures familiales préindustrielles: pour un renversement des perspectives. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 40, no 1, 1986, p. 51-71.

BOUCHARD, Gérard, « Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos ». *Recherches sociographiques*, vol. 28, no. 2-3, 1981, p. 229-281.

BOUCHARD, Gérard, « Sur un démarrage raté: industrie laitière et co-intégration au Saguenay (1880-1940) ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 28, 1981, p. 544-571.

BOUCHARD, Gérard, Christian DESSUREAULT et Thomas WIEN, « Débat à propos de *Quelques arpents d'Amérique*, de Gérard Bouchard ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 50, no 3, 1997, p. 401-435.

CASTÉLAN, Nicole. « Les stratégies agricoles du paysan canadien-français de l'est ontarien (1870) ». *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol 41, no 1, 1987, p. 23-51.

COURVILLE, SERGE. « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, n° 62, 1980, p. 193-223.

COURVILLE, Serge. « La seigneurie canadienne à l'époque de Durham ; éléments d'une problématique ». *Centre académique canadien en Italie, Annali Accademici Canadesi*, volume 7, 1991, p. 51-79.

COURVILLE, Serge. « Le marché des « subsistances ». L'exemple de la plain de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 2, 1988, p. 193-239.

COURVILLE, Serge. « Un monde rural en mutation le Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle ». *Histoire sociale-Social History*. Vol. XX, No 40, 1987 : p. 237-258.

CRAIG, Béatrice. « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut Saint-Jean au 19e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, no. 2, 1991, p. 207-228.

DECHÊNE, Louise. « Observations sur l'agriculture du Bas-Canada au début du 19e siècle » dans Goy, Joseph et Jean-Pierre WALLOT, dir., *Évolution et éclatement du monde rural : structure, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècles*. Paris : Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 189-202.

DEPATIE, Sylvie. « La transmission du patrimoine au Canada (XVIIe-XVIIIe siècles): qui sont les défavorisés? ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no. 4, 2001, p. 559-570.

DEPATIE, Sylvie. « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIIIe siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 44, no 2, 1990, p. 171-198.

DESSUREAULT, Christian. « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 42, no 3, 1989, p. 359-387.

DESSUREAULT, Christian. « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une réinterprétation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 40, no 3, 1987, p. 373-407.

DESSUREAULT, Christian. « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales et familiales ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 36, no. 72, 2003, p. 281-310.

DESSUREAULT, Christian. « L'émeute de Lachine en 1812: la coordination d'une contestation populaire ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*.vol. 62, no. 2, 2008, p. 215-251.

DESSUREAULT, Christian. « Reproduction familiale dans le Québec préindustriel : les élus et les exclus » dans Gérard Bouchard, J.A Dickinson et J. Goy, dir., *Les exclus de la terre en France et au Québec XVIIe-XXe siècles. La reproduction familiale dans la différence*. Sillery, Septentrion, 1998, p. 175-189.

DESSUREAULT, Christian et Christine HUDON. « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada: le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique ». *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no. 3, p. 55-81.

GRENIER, Benoit. « Pouvoir et contre-pouvoir dans le monde rural laurentien aux XVIIIe et XIXe siècles: sonder les limites de l'arbitraire seigneurial ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, no. 1.

HAMELIN, Jean et Fernand OUELLET. « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 ». *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, n° 1, 1962, p. 17-33.

LABERGE, Alain. « État, entrepreneurs, habitants et monopole : le « privilège » de la pêche au marsouin dans le Bas Saint-Laurent 1700-1730 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 4, 1984, p. 543-556.

LALANCETTE, Mario. « La Malbaie et la révolution française » dans Pierre H. Boule et Richard A. Lebrun. *Le Canada et la Révolution française*, Montréal, Centre interuniversitaire d'études européennes, 1989, p. 45-67.

LAVALLÉE, Louis. « La transmission du patrimoine selon le mode de partage dans la seigneurie de La Prairie sous le régime français » dans G. Bouchard et J. Goy, dir., *Transmettre, héritier, succéder. La reproduction sociale en milieu rural France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*, Lyon, P.U.L, 1992, p. 213-230.

LEWIS, Frank et Marvin McINNIS, « The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century ». *The Journal of Economic History*, vol 40, no 3, 1980, p. 497-514.

LITTLE, John I. « The Social and Economical Development of Settlers in two Quebec Townships, 1851-1870. » dans Donald H. Akeson ed., *Canadian Papers in Rural History*, vol 1, Gananoque, Langdale Press, 1978, p. 89-113.

McINNIS, R. M. « A Reconsideration of the State of Agriculture in the First Half of the Nineteenth Century » dans Donald H. Akenson ed., *Canadian Papers in Rural History*, vol. III, Gananoque, Langdale Press, 1982, p. 9-49.

MICHEL, Louis. « Varrennes et Verchères des origines au milieu du XIXe siècle » dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir., *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècle*, Montréal et Paris, Presses de l'Université de Montréal et Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1986, p. 325-340.

MILLS, Sean. « French Canadian and the Beginning of the War of 1812 : Revisiting the Lachine Riot ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no. 75, p. 37-57.

MONETTE, Michel. « Groupes dominants et structure locale de pouvoir à Deschambault et Saint-Casimir, Comté de Portneuf (1829-1870) ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, 1984, p. 73-88.

OUELLET, Fernand. « La mentalité et l'outillage économique de l'habitant canadien-français (1760) : à propos d'un document sur l'encan ». *Bulletin de recherche historique*, vol. 62, 1956, p. 137-139.

OUELLET, Fernand. « Les insurrections de 1837-38, un phénomène social ». *Histoire sociale*, no 2, 1968, p. 54-82.

OUELLET, Fernand. « Le mythe de l'habitant sensible au marché : commentaires sur la controverse LeGoff-Wallot et Paquet. ». *Recherches sociographiques*, vol. 17, 1973, p. 115-132.

OUELLET, Fernand. « Libéré ou exploité! Le paysans québécois d'avant 1850 ». *Histoire sociale / Social History*, vol XVII, no 26, p. 339-368.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une ré-interprétation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 2, 1972, p. 185-237.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT . « Stratégies foncières de l'habitant : Québec (1790-1835) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, 1986, p. 551-581.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. « The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812 ; mise au poin. A Response to T.J.A Le Goff ». *Canadian Historical Review*, vol 56, no 2, 1975, p. 133-168.

ROY, Louis et Michel VERDON. « Les grandes fresques dichotomiques de l'histoire rurale québécoise. Une perspective anthropologique ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 18, n° 2, 1994, p. 145-172.

THUOT, Jean-René. « Élités locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-del'Achigan ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no. 76, 2005, p. 339-365.

VERDON, Michel. « La production paysanne. Éléments pour une nouvelle économie ». *Études rurales*, no 107-108, 1987, p. 215-242.

WALLOT, Jean-Pierre. « Une émeute à Lachine contre la « conscription » (1812) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, n° 1, 1964, p. 112-137.

WALLOT, Jean-Pierre. « Une émeute à Lachine contre la « conscription » (1812) (suite) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, no. 2, 1964, p. 202-232.

WIEN, Thomas. « Carrières d'engagés du commerce des fourrures canadien au XVIIIe siècle » dans Luigi Lorenzetti, Anne-Lise Head-König et Joseph Goy, dir., *Marchés, migration et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, XVIIIe-XXe siècles*. Berne, Peter Lang, 2005, p. 133-145.

WIEN, Thomas. « Familles paysannes et marché de l'engagement pour le commerce des fourrures au Canada au XVIIIe siècle » dans Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy, dir., *Famille et marché XVIe-XXe siècles*. Québec, Septentrion, 2003, p. 167-180.

WIEN, Thomas. « Les conflits sociaux dans une seigneurie canadienne au XVIIIe siècle. Le moulin des Couillard » dans G. Bouchatd et J. Goy, dir., *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17e-20e siècle)*, Actes du Colloque d'histoire comparée Québec-France (Montréal, février 1990), Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire SOREP et EHESS, 1990, 225-236.

WIEN, Thomas. « Les temps de l'engagement. La main-d'oeuvre du commerce canadien des fourrures entre les calendriers agricole et commercial au XVIIIe siècle » dans Gérard Béaur, Christian Dessureault et Joseph Goy, dir. *Familles, terres, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècles)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 261-273.

### Monographies et ouvrages

COATES, Colin M. *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*, Québec, Septentrion, 2003, 255 p.

CHABOT, Richard. *Le curé de campagne et la contestation locale au QUÉBEC, de 1791 aux troubles de 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 242 p.

DECHÊNE, Louise. *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*. Montréal, Boréal, 1994. 283 p.

DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Paris, Pion Montréal, 1974. 588 p.

GREER, Allan. *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*. Montréal, Boréal, 1992 (traduit de l'anglais par C. Teasdale).

GREER, Allan. *Peasant, Lord and Merchant. Rural Society in three Quebec Parishes 1740-1840*. Toronto, University of Toronto Press, 1985.

LITTLE, John I. *State and society in transition : the politics of institutional reform in the Eastern Townships, 1838-1852*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997.

### Mémoire et thèses

ROBICHAUD, Léon. *Le pouvoir, les paysans et la voirie au Bas-Canada à la fin du XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise, Université McGill, Montréal, 1989, 182 p.

## **II. Références complémentaires.**

### Articles de périodiques et chapitres d'ouvrages collectifs

BOUCHARD, Gérard. « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no. 2, 1997, p. 243-269.

BOUCHARD, Gérard. « L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la révolution tranquille ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no. 2, 1990, p. 199-222.

BOUCHARD, Gérard. « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité » dans Fernand Dumont, dir., *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 253-272.

CRAIG, Beatrice. « Pour une approche comparative de l'étude des sociétés rurales nord-américaines ». *Histoire sociale-Social History*, vol. 23, no. 46, p.249-270.

DÉPATIE, Sylvie. « La famille et le marché de la main-d'oeuvre dans les campagnes montréalaises en 1765 », dans Gérard BÉAUR, Christian DESSUREAULT et Joseph GOY, dir., *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècles) : Actes du colloque France-Québec- Suisse, Paris, novembre 2002*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p 251-260.

DEVERRE, Christian. « Robert Redfield et l'invention des « sociétés paysannes ». *Études rurales*, no 183, 2009, p. 41-50.

DUBUC, Alfred. « L'influence de l'école des Annales au Québec ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 33, no 3, 1979, p. 357-386.

FABIANI, Jean-Louis. « Compte-rendu de Jacques Revel, dir., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience* », *Annales. Histoire, Science Sociales*, vol. 53, no. 2, 1998, p. 446.

GREER, Allan. « L'habitant, la paroisse rurale et la politique locale au 18e siècle ». *Société canadienne de l'histoire de l'Église catholique*, vol. 47, 1980, p. 19-33.

HAMELIN, Jean. « L'Histoire des historiens ; entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité » dans BÉDARD, Éric et Julien GOYETTE, *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec / choix de textes et présentation par Julien Goyette et Éric Bédard*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 209-226.

HARRISON, Mark. « Chayanov and the Economics of the Russian Peasantry ». *Journal of peasant studies*, vol 2, no 4, 1975, p. 389-417.

HENRETTA, James A. « Families and Farm : Mentalité in Pre-Industrial America ». *The William and Mary Quaterly*, vol. 35, no. 1, 1978, p. 3-32.

HULAK, Florence. « En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités? ». *Philonsorbonne*, no. 2, 2007, p. 89-109.

LE GOFF, T. J. A. « The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812 : a Review of a Controversy. ». *Canadian Historical Review*, vol. 55, 1974, p. 1-30.

LINTEAU, Paul-André. « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », dans *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p.257-267.

McINNIS, R. Marvin. « A Perspective on Quebec Agriculture on the Latter Half on the 19<sup>th</sup> Century » dans Erik AERTS et al éd., *Structures and Dynamics of Agricultural Exploitations* :

*Ownership, Occupation, Investment, Credit, Market*, Proceedings of the Tenth International Economic History Congress, Leuven University Press, p. 10-20.

MERRILL, Michael. « Cash is Good to Eat : Self-Sufficiency and Exchange in the Rural Economy of the United States ». *Radical History Review*, no. 13, 1977, p. 42-71.

REDFIELD, Robert. « The Folk Society ». *The American Journal of Sociology*, vol. 52, no. 4, 1947.

RUI, Sandrine. « Conflit », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 54-55.

THOMPSON, E.P. « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century ». *Past and Present*, no 50, 1971, p. 76-136.

### Monographies et ouvrages

BADOUIN, Robert. *Économie rurale*. Paris, Armand Colin, 1971, 598 p.

BÉAUR, Gérard, Christian DESSUREAULT et Joseph GOY, dir.. *Familles, terre, marchés : logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècles) : actes du colloque France-Québec-Suisse, Paris, novembre 2002*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 278 p.

BÉDARD, Éric et Julien GOYETTE. *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec / choix de textes et présentation par Julien Goyette et Éric Bédard*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, 373 p.

BONNAIN, Rolande, Joseph GOY Jean-Pierre WALLOT, dir.. *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècles*. Paris, Montréal, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 519 p.

BOUCHARD, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique: population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*. Montréal : Boréal, 1996, 635 p.

BOUCHARD, Gérard, John A. DICKINSON et Joseph GOY, dir., *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVIIe-XXe siècles : la reproduction familiale dans la différenc.*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, 336 p.



CHAYANOV, Alexander. *L'organisation de l'économie paysanne*, traduction de *The theory of peasant economy* par A. BERELOWITCH, Paris, Librairie du Regard, 1990, 344 p.

COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN. *Le monde rural québécois au XIXe siècle*. Société historique du Canada, Ottawa, brochure historique no. 47, 1989, 32 p.

DESSUREAULT, Christian, John A. DICKINSON et Joseph GOY, dir.,. *Famille et marché, XVIe-XXe siècles*. Sillery, Québec, Septentrion, 2003, 380 p.

DICKINSON, John et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2009, p. 458 p.

GAGNON, Serge. *Le passé composé : de Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB, 1999, 190 p.

GOY, Joseph, Anne-Lise HEAD-KONIG et Luigi LORENZETTI, dir.,. *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18e-20e siècles*. Berne, Peter Lang, 2005, 321 p.

GOY, Joseph et Jean-Pierre WALLOT, dir. *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVIIe-XXe siècles) : actes des colloques de 1979 et 1980*. Montréal, Université de Montréal, École des Hautes Études en sciences sociales, 1981, 254 p.

GRANT, Charles S. *Democracy in the Connecticut Frontier Town of Kent*. New York, 1961.

GROULX, Lionel. *Textes choisis et présentés par Benoît Lacroix*. Montréal, Fides, 1967, 96 p.

LEMON, James T. *The Best Poor Man's Country : A Geographical Study of Early Southeastern Pennsylvania*. Baltimore, 1972.

POLANYI, Karl. *La Grande Transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, [2007] 1983, 419 p. (traduit de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno ; préface de Louis Dumont).

REVEL, Jacques, dir. *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris, Gallimard-Le Seuil, « Hautes Études », 1996, 248 p.

RUDIN, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, 278 p.

## Mémoires et thèses

AUDET, André. *Pouvoir, contrôle social et vie quotidienne à Saint-Hilarion, 1870-1925*. Mémoire de maîtrise (Histoire), Université du Québec à Trois-Rivières, 1980, 104 p.

BOUDRIAU, Marc-Antoine. *Sources et limites du pouvoir des officiers de milice dans les campagnes canadiennes sous le Régime français (1705-1765)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013, 176 p.

DARAICHE-LEBLANC, Miguel. *Les marguilliers de la fabrique Notre-Dame-de-Montréal, 1760-1810*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2008, 127 p.

DÉPATIE, Sylvie. *L'évolution d'une société rurale: l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1988, 445 p.

DESSUREAULT, Christian. *Les fondements de la hiérarchie sociale au sein de la paysannerie : le cas de Saint-Hyacinthe, 1760-1815*. Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1985, 564 p.

GRENIER, Benoit. *Devenir seigneur en Nouvelle-France : mobilité sociale et propriété seigneuriale dans le gouvernement de Québec sous le Régime français*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2000, 135 p.

HARDY, Jean-François. *La fabrique et les marguilliers de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul en l'île Jésus, 1743-1880*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2000, 114 p.

LOZIER, Jean-François. *Les officiers de milice canadiens sous le régime français : étude institutionnelle et sociale*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2004, 181 p.

MIGNEAULT, Joanie. *Des ruraux en ville. Une facette des migrations internes dans la vallée du Saint-Laurent : itinéraire et destin des migrants en provenance rurale établis à Québec en 1744*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2009, 189 p.

VERDONI, Cécile. *Les marguilliers de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal en Nouvelle-France : étude prosopographique*. Mémoire de maîtrise (histoire moderne), Université Lumière Lyon II, 1999, 128 p.

WIEN, Thomas. *Peasant accumulation in a context of colonization, Rivière-du-Sud, Canada, 1720-1775*. Thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1988, 364 p.